

# La Presse



## Compétence ou favoritisme?

Page B1

## Armand Vaillancourt, d'un seul bloc

Page C1



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | DEPUIS 1884 | MONTRÉAL | MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2000 | 116<sup>e</sup> ANNÉE > NO 327 > 104 PAGES > 6 CAHIERS | 60 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70C



### PIERRE FOGLIA À SYDNEY



## Vingt ans

C'était soirée de gala hier à la piscine olympique. Susie O'Neill, Ian Thorpe, Michael Klim, Popov, Yandien Hoogenband. Et Yannick Lupien, 20 ans, de Sainte-Foy, P.Q.

Les Australiens aiment Susie O'Neill plus encore que Thorpe. Ils l'ont accueillie debout. Elle les a récompensés de la médaille d'or du 200 nage libre. Puis ce furent les demi-finales du 100. Popov, Klim, le Hollandais volant Hoogenband qui a établi un nouveau record du monde, brisant pour la première fois la barrière des 48 secondes: 47,84. On écrivait l'histoire. Dans les coulisses, Yannick, même s'il est grand pour son âge, commençait à se sentir petit.

La soirée devait se terminer par une mise à mort. Il existe une sorte de mouette qui tue sa proie en la laissant tomber du haut des airs. Et si elle n'est pas morte, elle recommence. Après, elle lui ouvre le crâne à coups de bec pour lui manger la cervelle. C'est exactement ce que les nageurs Australiens, Ian Thorpe, Michael Klim en tête, ont fait aux Américains hier dans le relais 4x200. Le public était ravi.

Parce qu'il faut bien remplir les autres couloirs, participaient aussi à ce relais des Anglais, des Néerlandais, des Russes, des Allemands, des Italiens et des Canadiens dont Yannick Lupien, 20 ans qui partirait le dernier. Un honneur.

À quoi pensais-tu? Yannick pensait à ses parents dans les gradins. À ses copains à Sainte-Foy. Il aurait dû penser à sa course. Un désastre. 1.52,8. Dans cette même eau qui mouillait Thorpe et Hoogenband, une honte. Deux secondes de trop qui ont coûté la sixième place aux Canadiens. J'attendais Yannick dans la zone mixte. Il est passé sans un mot. Si, un: merde. Michel Bérubé, son entraîneur, lui a parlé longtemps. Bérubé gesticulait. Yannick était au garde-à-vous.

Qu'est-ce qu'il t'a dit? Il m'a dit que la performance venait de l'intérieur, mais que j'étais tourné vers l'extérieur.

Vingt ans. Les parents, la famille. Les journalistes. Les copains qui veulent savoir: comment il est Thorpe? Jusqu'à madame Chrétien, tiens. L'autre jour, au village des athlètes qui lui a demandé de lui servir de guide.

Vingt ans. Il nage depuis l'âge de cinq ans, mais il vient de prendre sa première leçon de vie. Il vient d'apprendre qu'on va chercher les victoires, celles qui comptent, dans une effroyable solitude.

## ... Et une quatrième!



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

L'Australien Ian Thorpe embrasse sa quatrième médaille, la troisième d'or, après le relais 4X200 m style libre hier aux Olympiques. Autres informations sur les Jeux de Sydney dans le cahier B.

## Contre les motards

# Québec fait marche arrière

VINCENT MARISSAL et DENIS LESSARD

APRÈS UNE SEMAINE de fausses notes, Québec et Ottawa ont accordé leurs violons sur la question de la lutte contre le crime organisé, rejetant tous les deux le recours à la clause dérogatoire.

Après avoir réclamé à Ottawa à grands cris, la semaine dernière, une nouvelle loi lui permettant de recourir à la clause dérogatoire pour rendre illégale l'appartenance à un groupe de motards criminels, le gouvernement Bouchard fait marche arrière. Québec estime maintenant qu'il n'est pas nécessaire d'aller aussi loin que de retirer à certains individus le droit d'association.

Ottawa, qui a exprimé de grandes réticences à recourir à la clause dérogatoire depuis le début, a définitivement écarté cette possibilité hier. « Invoquer immédiatement la clause nonobstant serait, à mon avis, tout à fait hors portée, a déclaré le premier ministre Jean Chrétien aux Communes. Le gouvernement canadien ne s'est jamais servi, jusqu'à maintenant, de la clause nonobstant. Je pense qu'il ne serait pas recommandable qu'on commence à le faire à ce moment-ci. »

Le gouvernement Bouchard a mis de l'eau dans son vin hier lors d'une rencontre entre ses hauts fonctionnaires et ceux du ministère fédéral de la Justice. « La conviction du Québec est qu'on peut modifier la loi qui existe sans recourir à la clause ( nonobstant ) », a expliqué hier la ministre de la Justice Linda Goupil à l'issue de la réu-

nion. Une infraction, a-t-elle expliqué, pourrait être ajoutée au Code pour qualifier de crime l'appartenance à un groupe dont la Cour a établi les activités criminelles. Un juge — de la Cour supérieure, suggère-t-on — pourrait examiner la preuve qu'on lui présente et décréter qu'une personne fait partie d'un groupe de criminels.

Selon le gouvernement Bouchard, au lieu de dresser formellement une liste d'organisations criminelles, une loi antigang pourrait demander au tribunal de trancher sur le caractère criminel d'un groupe donné. On n'imagine pas qu'un juge peut ne pas juger criminel un groupe comme les Hells Angels ou les Rock Machine, évalue-t-on dans l'entourage du premier ministre Bouchard.

La semaine dernière, réagissant à chaud à l'attentat contre le journaliste Michel Auger, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, avait proposé qu'on amende le Code criminel pour y inscrire quelques groupes de motards criminels. La simple appartenance à ces groupes aurait suffi à justifier des accusations, mais, indiquait alors Me Ménard, il aurait fallu alors recourir à la clause dérogatoire pour que ces dispositions s'appliquent malgré la Charte des droits et libertés.

Même circonscription, cette suspension des libertés fondamentales avait fait tiquer les milieux juridiques, le Barreau du Québec notamment.

Voir QUÉBEC en A2

# Québec paiera pour aider les fumeurs à écraser

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

LE RÉGIME d'assurance-médicaments rembourse désormais les principaux produits pharmacologiques qui aident à cesser de fumer, soit les timbres cutanés, la gomme à mâcher à la nicotine et les comprimés Zyban.

Le Conseil consultatif de pharmacologie (CCP), à qui la ministre de la Santé, Pauline Marois, avait demandé d'évaluer les trois types de produits, a conclu qu'ils

sont suffisamment efficaces pour être inclus à la liste des médicaments remboursables. La modification apparaîtra dans la prochaine mise à jour, le 1<sup>er</sup> octobre.

Le ministère de la Santé estime que la mesure, qui fait partie de sa stratégie antitabac, coûtera environ cinq millions par an au programme public d'assurance-médicaments. « Évidemment, tout va dépendre de l'engagement que ça va créer, dit le président du CCP, le Dr Jean Cusson. Mais d'après moi, le fait

de les inscrire va inciter à leur consommation. »

Les régimes d'assurance privés, qui couvrent plus de la moitié des Québécois, devront emboîter le pas, la loi les obligeant à offrir, au minimum, les mêmes avantages que le régime public.

Le Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS), qui regroupe une vingtaine d'organisations actives dans la lutte contre le tabagisme, se réjouit de la décision gouvernementale. « C'est une

bonne chose que ce soit rendu plus accessible, c'est un incitatif de plus à cesser de fumer, dit le directeur général de l'organisme, Mario Bujold.

Afin de limiter les coûts, le remboursement des « aides pharmacologiques à la cessation du tabagisme » sera limité à une période de 12 semaines consécutives par année.

Voir ÉCRASER en A2

## AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1 à C7	Loteries	A2 et A10
- télévision	C2	Monde	A22 et A26
Avis	E6	Mots croisés	D23 et S10
Bandes dessinées	D23	Mot mystère	D23
Bridge	A10	Petites annonces	D24
Carrières	D18, D25	- immobilier	D24 et D25
Décès	E7	- marchandises	D25 et D26
Économie	D1 à D20	- emplois	D26 à D28
Êtes-vous observateur?	D24	- automobile	D28 et D29
		- affaires	D2
Feuilleton	D23	Politique	A18 à A21
Horoscope	D25	Vacances/voyage	D21

## MÉTÉO

Ciel variable  
Max. 23, min. 13



# Au coeur de la révolution du film

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE

## MONTRÉAL 2000

3 > Les arts

Après des années difficiles marquées par les effets néfastes du ralentissement économique, Montréal revit. Dans le domaine des arts, des gens d'ici font preuve de grande créativité. Et cela se remarque particulièrement dans le cinéma numérique. La Presse poursuit aujourd'hui sa série Montréal 2000, qui trace le portrait de notre ville dans des secteurs significatifs de notre vie collective. Aussi à lire en page E1: Aux premières loges du cinéma numérique.

LE PAYSAGE du cinéma est en train de changer. L'arrivée massive des technologies numériques, plus flexibles et moins coûteuses, font entrer ce dernier dans une zone de turbulence et de renouveau.

Si Hollywood tarde à prendre le virage, des villes comme Montréal ont déjà amorcé la transition. Selon certains, la métropole aurait même tous les atouts pour être au coeur de cette révolution du film, peut-être la plus importante depuis l'avènement du parlant: une fibre créatrice naturelle, un position géographique favorable et de bons antécédents historiques.

Sur la scène internationale, Montréal est de plus en plus souvent placé dans le peloton de tête des technopoles mondiales, notamment en raison de ses contributions

récentes dans le domaine du cinéma. Qu'on pense à la création de Discreet Logic et Softimage, deux logiciels montréalais qui ont révolutionné l'art de concevoir des effets spéciaux à Hollywood. Une tradition qu'entretient aujourd'hui des compagnies comme Toon Boom pour le cinéma d'animation et Kaydara pour les jeux vidéo et l'intégration de virtuel en 3D dans des scènes de films réelles. Sans oublier cette multitude de petites compagnies d'effets spéciaux qui offrent présentement leurs services — et leur créativité — aux grands studios américains.

De leur côté, les studios d'Ex-Centris continuent d'explorer les possibilités de la production et de la diffusion numérique.

Voir RÉVOLUTION en A2

## Le Sénat dit oui à la Chine

Le Sénat a approuvé hier l'instauration de relations commerciales normales et permanentes avec la Chine, ce qui marque un tournant après cinquante ans de relations ombrageuses entre la plus grande puissance du monde et la nation la plus peuplée. Le vote ouvre la voie à une ouverture du marché chinois qui pourrait se traduire, pour les agriculteurs et industriels, par des nouveaux contrats portant sur des milliards de dollars. Il s'agit du plus important projet de loi sur le plan commercial depuis l'Accord de libre échange de 1993.

Voir nos informations en A23

J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES

<p><b>Vols seuls</b></p> <p>Taxes incluses</p> <p><b>Paris 289\$</b> (aller simple)</p> <p><b>479\$</b> (aller retour)</p> <p>Malaga 699\$</p> <p>E.Lauderdale 229\$</p> <p>Orlando 199\$</p> <p>Toronto 199\$</p>	<p><b>Club Med Réduit</b> jusqu'à <b>30%</b></p>	<p><b>Forfaits tout inclus</b></p> <p>1 semaine</p> <p>Puerto Vallarta 798\$</p> <p>Cancun 898\$</p> <p>Puerto Plata 698\$</p> <p>Bayahibe 998\$</p> <p>Punta Cana 888\$</p> <p>Varadero 698\$</p> <p>Cayo Coco 798\$</p> <p>Cayo Largo 1098\$</p> <p>San Andres 968\$</p> <p>Hawaïi (sans repas) 1178\$</p>	<p><b>Sandals Las Vegas</b></p> <p>1299\$</p> <p>4 nuits 699\$</p>	<p><b>multi-voyages</b></p> <p>Tél.: (514) 858-0011</p> <p>1-888-302-6221</p> <p>En achetant un de ces produits vous courez la chance de gagner une Mercedes</p>
--	--	--	--	--

consultez le www.multivoyages.com

## DEMAIN DANS LA PRESSE

### Les contes de Fersen

Associé malgré lui à ce que certains appellent « la nouvelle chanson française », Thomas Fersen se considère avant tout comme un classique moderne, oscillant entre le style et la naïveté. En France, sa popularité grossit lentement, mais sûrement. Son dernier disque (*Quatre*) vient d'atteindre la barre des 100 000 exemplaires, un sommet en ce qui le concerne. Le chanteur français nous revient pour une série de 12 concerts qui le mènera non seulement à Montréal et Québec, mais aussi à Lévis, New-Richmond, Grande-Vallée, Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles, Hull, Châteauguay et Sherbrooke.

À lire demain dans le cahier ARTS ET SPECTACLES sous la plume de Jean-Christophe Lauré.



LOTÉRIES LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 9-9-1 > À quatre chiffres : 5-3-8-9

## POUR NOUS JOINDRE

**La Presse** 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9  
lapresse.infinet.net

REDACTION (514) 285-7070

**Nouvelles générales**  
general@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Éditorial, Forum**  
edito@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4816

**Sydney 2000**  
sports@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 350-4854

**Auto, Mon toit, Santé Voyages**  
aso@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Quoi faire aujourd'hui**  
andre.cloutier@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Arts, Spectacles, Cinéma, Livres**  
arts@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4814

**Économie**  
econo@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Sports**  
sports@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 350-4854

**Têtes d'affiche**  
denis.lavoie@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272  
PROMOTION (514) 285-7100  
COMPTABILITÉ (514) 285-6892  
RECOURVEMENT (514) 285-6900

### PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30

Décès et remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30

Détailants : (514) 285-6931

National et Télé-Plus : (514) 285-7306

Carrières et Professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

Par télécopieur : (514) 285-7039

Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30

Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne  
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.  
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

## SUITES DE LA UNE

### QUÉBEC

Suite de la page A1

Québec propose aussi d'autres infractions qui pourraient viser le port de signes distinctifs par ces groupes. Arborer des insignes au bras gauche signifie autant de meurtres dans le code des motards, rappelle la ministre Goupil. En outre, ces insignes contribuent à légitimer et valoriser ces organisations aux yeux des jeunes et favorisent le recrutement.

Parallèlement à l'adoption de mesures antitigang, Ottawa et Québec étudient différents scénarios pour mettre le système à l'abri de l'intimidation. Juges, jurés, procureurs et témoins font trop souvent l'objet de menaces et d'intimidation des organisations criminelles au cours de procès. Pour les mettre à l'abri, les provinces et Ottawa songent modifier

physiquement les tribunaux, isoler certains témoins ou même le public qui assiste aux audiences.

On envisage aussi de ne plus dévoiler systématiquement le nom et la profession des jurés. On pourrait aussi adopter, pour les procès les plus « sensibles », une mesure testée en Irlande et qui consiste à remplacer le jury par trois juges, indique une source du ministère de la Justice fédéral.

De plus, le fardeau de la preuve pourrait être renversé lorsqu'il est question de la richesse d'un accusé. Ce dernier aurait à démontrer qu'il a acquis ses biens légalement, alors qu'actuellement, la Couronne doit faire la démonstration que les biens d'un accusé viennent d'activités illicites.

S'il est inquiet de la conformité de ces dispositions à la Charte des droits, Ottawa devrait rapidement en référer directement à la Cour suprême, propose aussi le gouvernement Bouchard. En l'espace de quelques semaines, le plus haut tribunal du pays pourrait statuer sur la conformité à la Charte des propositions de Québec.

Le gouvernement fédéral a resserré le Code criminel pour contrer le crime organisé en 1997, « mais dans l'ensemble du pays les policiers ne sont pas parvenus à déposer une seule accusation en vertu de cette loi », a dit la ministre Goupil. Or, depuis l'adoption de cette loi, il y a eu 151 meurtres, 170 tentatives de meurtre et crimes reliés à la guerre des motards. Depuis l'adoption de cette loi impuissante à contrer les groupes de motards,

16 personnes, « des victimes innocentes » sans liens avec ces bandes, ont été assassinées.

L'ajout d'effectifs policiers pour lutter plus efficacement contre les motards est aussi envisagé par Québec. « Si c'est nécessaire, si cela peut être efficace. Surtout devant l'attaque visant un journaliste, quand la guerre atteint cette intensité, on doit répliquer, par tous les moyens appropriés. L'argent en est un, la législation en est un autre », a dit M. Landry. Et donner plus de muscle aux corps policiers « n'est pas l'opération la plus coûteuse, c'est moins spectaculaire que la santé en matière de dépenses ». M. Landry a dit avoir ouvert la porte à son collègue responsable de la Sécurité publique, Serge Ménard, la semaine dernière.

### RÉVOLUTION

Suite de la page A1

Dans le complexe du boulevard Saint-Laurent, ouvert l'an dernier par le créateur de Softimage Daniel Langlois, le cinéma numérique n'est pas une utopie mais bien déjà une réalité quotidienne, puisqu'on y achève présentement ce qui s'annonce comme le tout premier long-métrage produit de A à Z en haute-définition — ceci incluant non seulement le tournage, mais aussi la post-production et éventuellement la distribution en format numérique, par Internet ou par satellite. Ce film d'époque intitulé *The Baroness and the Pig* réunira notamment Louise Marleau et Benoît Brière, et sa musique sera signée par le compositeur américain Philip Glass.

Trois marques de timbres cutanés de nicotine sont en vente dans les pharmacies, mais une seule, Nicoderm, de Glaxo-Wellcome, sera remboursée par l'assurance-médicaments, les fabricants des deux autres, Nicotrol et Habitrol, n'ayant pas présenté de dossier au CCP. Selon le Conseil, l'emploi de Nicoderm augmente le taux d'abstinence tabagique de deux à trois fois. Le timbre cutané peut occasionner des rougeurs et des démangeaisons, des maux de tête, de l'insomnie et de la nervosité, mais ces risques sont jugés moindres que ceux associés au tabagisme.

Utilisé à l'origine comme antidépresseur,

le chlorhydrate de bupropion (Zyban) est autorisé depuis deux ans comme médicament anti-tabac, sur prescription médicale. Il a fait l'objet de plus de 165 000 prescriptions au Québec depuis 12 mois, contre 151 000 pour les divers timbres. Selon une étude publiée l'an dernier dans le *New England Journal of Medicine*, il est deux fois plus efficace que le timbre transdermique: 30 % de ceux qui l'utilisent ne fument toujours pas après un an, contre 15 % de ceux qui emploient le timbre.

Contrairement aux deux premiers traitements, la gomme à mâcher Nicorette ne sera inscrite que

sur la liste des médicaments d'exception. Seules les personnes qui ne peuvent recourir aux timbres cutanés pour des raisons médicales pourront obtenir le remboursement. Le CCP invoque le coût élevé du traitement (jusqu'à sept fois plus cher que le Zyban) et les fréquents problèmes d'observance thérapeutique.

Selon les plus récentes statistiques, 27 % des Québécois de plus de 15 ans fument, une proportion qui grimpe à 36 % chez les 15 à 19 ans. L'usage du tabac, faut-il le rappeler, double le risque de crise cardiaque et est responsable de 90 % des cancers du poumon.

## Les deux journalistes français sont libérés

Agence France-Presse

PARIS — Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura ont été libérés hier par l'armée philippine dans l'île de Jolo, où ils étaient détenus par les séparatistes musulmans du groupe Abu Sayyaf, a annoncé le président philippin Joseph Estrada.

Le président français Jacques Chirac a confirmé ces informations dans un communiqué, et s'est réjoui de la libération des deux journalistes de France 2. « Enfin Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura sont libres. Une douloureuse et angoissante épreuve s'achève pour eux, pour leurs familles et pour notre pays. Tout au long de ces semaines d'incertitudes, nous avons partagé leur souffrance et celle de leurs proches. »

Des responsables militaires ont indiqué de leur côté que les deux Français avaient été récupérés ce matin.

Roland Madura et Jean-Jacques Le Garrec devraient être conduits à Manille plus tard dans la journée, a précisé le président philippin.

M. Estrada a par ailleurs précisé que les soldats philippins espéraient aussi récupérer l'otage américain Jeffrey Schilling aujourd'hui.

« La bonne nouvelle, c'est que nous avons les deux journalistes français », a-t-il déclaré sur la radio

DZMM. « peut-être que l'on aura ensuite Schilling », a-t-il ajouté.

Roland Madura et Jean-Jacques Le Garrec, journalistes pour la chaîne de télévision publique France-2, étaient partis dans l'île de Jolo pour réaliser des interviews des deux anciens otages français, Sonia Wendling et Stéphane Loisy.

Hier matin, une bombe a par ailleurs explosé sur un ferry-boat, peu après son arrivée à Zamboanga, tuant au moins une personne et en blessant six autres, a indiqué un colonel de l'armée philippine, Jovenal Narcisse.

Au quatrième jour de son offensive contre les séparatistes musulmans d'Abu Sayyaf dans l'île de Jolo, l'armée philippine a reconnu que quatre civils avaient été tués. En outre, des civils, encerclés par l'armée dans les zones d'opération des séparatistes musulmans, seraient blessés. Les rebelles se seraient divisés en trois ou quatre groupes, selon le général Generoso Senga pour tenter d'échapper aux raids aériens, ainsi qu'aux pilonnages au mortier.

Sept membres du groupe Abu Sayyaf ont été tués, 20 autres capturés et six militaires philippins blessés depuis le début de l'offensive, engagée samedi, selon le bilan le plus récent des militaires.

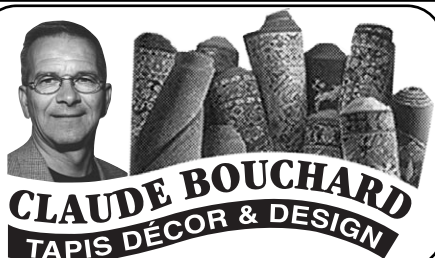


PHOTO REUTERS

Bravant les éléments déchaînés, deux piétons s'aident mutuellement pour traverser une rue inondée de Marseille, tandis que d'autres se pressent de se mettre à l'abri. Cette ville de Provence, dans le sud de la France, a reçu hier des pluies diluviennes accompagnées de vents de tempête qui ont tué au moins trois personnes.

**SUPER VENTE DE TAPIS**

- TAPIS
- CARPETTES
- PRELARTS
- STORES
- Rideaux
- DOUILLETES
- COUVRE-LITS



**3 POUR 1\***

- 1 tapis 1ère qualité
- 2 sous-tapis gratuits
- 3 installation gratuite

**12 mois sans intérêt**

- \*\* Tapis commercial... **0,59 \$** pi car.
- \*\* Tapis industriel... **0,79 \$** pi car.
- \*\* Tapis berbère... **1,49 \$** pi car.
- \*\* Tapis peluche... **1,49 \$** pi car.
- \*\* Tapis torsadé... **1,99 \$** pi car.
- \*\* Tapis sisal... **2,49 \$** pi car.
- \*\* Prelart... **1,79 \$** pi car.
- \*\* Plancher flottant... **2,99 \$** pi car.

3645, boul. Saint-Joseph Est, Montréal • (514) 729-0891

ACTUALITÉS

# Adolescents maltraités au centre Bois-Joly

Dans son rapport, la Commission des droits parle de conditions ressemblant à celles d'un milieu carcéral pour adultes

MARTHA GAGNON

**AU LIEU D'ÊTRE aidés, des jeunes placés au centre de réadaptation Bois-Joly, à Saint-Hyacinthe, ont souffert de mesures disciplinaires excessives, d'abus d'autorité, de propos dénigrants, de mises en isolement injustifiées et enfin, de conditions ressemblant à celles d'un milieu carcéral pour adultes.**

Telles sont quelques-unes des critiques contenues dans le rapport d'enquête de plus d'une centaine de pages dévoilé hier par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Selon le président, Claude Fillion, il y a eu un « dérapage inacceptable » qui démontre l'urgence d'instaurer des mesures de contrôle externes et d'agrément pour mieux surveiller ces établissements, comme c'est le cas des hôpitaux.

« Les intervenants en réadaptation sont des professionnels et non des agents de sécurité, dit-il. J'ai été estomaqué de voir que des adolescents étaient mis en isolement dans de véritables cellules de 6 par 7 par 8 pieds pour des périodes trop longues et des motifs inadéquats. C'est un dérapage vers la répression. Les centres devraient être soumis à un code de déontologie pour éviter ce genre de situation. »

La Commission va même jusqu'à demander aux autorités de l'établissement et au directeur de la protection de la jeunesse de présenter des excuses écrites aux jeunes concernés et à leurs familles, en plus de leur offrir le soutien approprié si ce n'est déjà fait.

« La confiance du public a été ébranlée, estime M. Fillion. L'État a la responsabilité de protéger et de rééduquer ces jeunes, pas de leur nuire. Pour l'instant, il n'est pas question de mettre le centre sous tutelle. Mais nous allons assurer un suivi particulier afin que nos recommandations soient appliquées et que tous les correctifs soient apportés. »

L'enquête a débuté en décembre 1999 à la suite de plaintes relatives à des événements survenus principalement entre juillet et octobre de cette même année. En mai dernier, un observateur externe, Jean-Jacques Camera, a aussi été nommé par le ministre délégué à la Protection de la jeunesse, Gilles Baril, pour évaluer la situation. Il a également produit un rapport que le président de la Commission demande de rendre public.

Les jeunes hébergés dans les unités Le Phare et Le Havre au cen-

tre Bois-Joly étaient presque tous placés en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, en raison de problèmes familiaux, d'agressions, de troubles de comportement, etc. Les unités visées par l'enquête regroupaient environ 26 adolescents. « Ce sont des cas lourds, reconnaît M. Fillion. Mais ce n'est pas une raison pour brimer leurs droits, atteindre à leur dignité et les confier à des intervenants mal formés. Dans leur cahier de bord, certains ont même traité des jeunes de minables et de piteux, en plus d'organiser des concours de zombies. »

D'après le rapport, le manque de formation et d'encadrement sont des problèmes majeurs. Plusieurs intervenants connaissent peu les lois qui régissent leur pratique, ainsi que les principes de rééducation promus dans le milieu. « Le retrait des jeunes en chambre, porte verrouillée, constitue la norme plutôt que l'exception. Il est imposé pour toutes sortes de motifs », mentionne la commission. Celle-ci s'inquiète du fait que des intervenants, à qui on reproche des manquements, refusent de les reconnaître.

**Le directeur des centres jeunesse admet le dérapage**

Quelques heures après la divulgation du rapport, le directeur général des centres jeunesse de la Montérégie, André Brunelle, a soutenu lors d'un point de presse que des mesures avaient déjà été prises pour corriger la situation. « Nous sommes en présence d'un dérapage malheureux mais circonscrit dans le temps et dans l'espace, qui a fait depuis l'objet d'une série de mesures correctives énergiques. Il s'agit de deux unités de réadaptation sur les 36 que comptent notre région. Ces événements sont toutefois inacceptables et rappellent douloureusement qu'on ne peut faire l'économie du soutien, de l'encadrement et de la formation en matière de services auprès des jeunes en difficulté », a-t-il expliqué.

Parmi les mesures, le chef de l'une des unités a été démis de ses fonctions et des sanctions disciplinaires ont été appliquées dans plusieurs cas. Elles font cependant l'objet de griefs.

D'après M. Brunelle, des cadres assurent maintenant la supervision des activités cliniques le soir, la nuit et la fin de semaine. Les politiques relatives à l'isolement et au retrait ont été revues. Un plan de formation intensive a aussi été mis de l'avant. Le comité des usagers est impliqué dans le processus de réorganisation. Grâce à une subvention de 384 000 \$, des rénovations seront effectuées pour améliorer les conditions physiques de l'établissement.

Le président de la Commission croit, pour sa part, que le plan d'action en vigueur peut encore être amélioré.

**« Des intervenants mal formés... dont certains ont même traité des jeunes de minables et de piteux, en plus d'organiser des concours de zombies. »**



Les jeunes hébergés dans les unités Le Phare et Le Havre du centre de réadaptation Bois-Joly, à Saint-Hyacinthe, l'étaient presque tous en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse en raison de problèmes familiaux, d'agressions, de troubles de comportement, etc. Les unités visées par l'enquête regroupaient environ 26 adolescents.

**Nikon**  
La haute technologie pour vos lunettes  
(près des Galeries d'Anjou)  
7050, rue Jean-Talon • 352-1010



Photothèque ROBERT NADON, La Presse ©  
**Claude Fillion, le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.**

Photo PIERRE McCANN, La Presse ©

**BOSS**  
HUGO BOSS

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE  
Nulle part ailleurs

## La Cour supérieure devra se prononcer

MARTHA GAGNON

UN ADOLESCENT de 16 ans a été mis en chambre d'isolement à 13 reprises entre les mois de juillet et de décembre 1999. Souffrant d'un problème d'encoprésie (incontinence des matières fécales), il a parfois été placé en réclusion parce qu'il avait déféqué dans ses culottes.

« C'est tout simplement inacceptable », dit Claude Fillion, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui a déposé hier une requête en Cour supérieure pour qu'elle examine la situation qui prévalait au centre de réadaptation Bois-Joly de Saint-Hyacinthe.

Un autre adolescent a été mis en retrait dans une chambre complètement vide, du 16 août au 13 octobre 1999. De plus, l'intervenant chargé de son cas ignorait la nature exacte des mesures prises par le centre.

Un retrait de 33 heures a aussi

été imposé à un jeune qui avait fait une remarque désobligeante à une éducatrice.

M. Fillion souligne que l'utilisation de l'isolement doit être justifiée et son application réservée uniquement aux situations extrêmes impliquant un danger réel pour le jeune ou pour autrui. Sa durée doit être la plus brève possible.

La Commission s'inquiète du recours abusif à l'isolement dans le milieu des centres jeunesse. « Il n'y a pas qu'au pavillon de Saint-Hyacinthe où les mesures d'encadrement intensif doivent être revues, précise le président. Nous avons plusieurs autres dossiers. C'est pourquoi nous demandons à la Cour supérieure de déterminer le cadre juridique. »

Selon la Commission, la durée et la justification des mesures de retrait n'apparaissent pas dans les dossiers du centre de réadaptation Bois-Joly. Dans certains cas, les parents et les intervenants responsables n'étaient même pas avisés.

# Howard Galganov quitte le Québec

Il veut lutter contre les politiciens canadiens de droite: Mike Harris et Stockwell Day

ALEXANDRE SIROIS

L'activiste anglophone Howard Galganov, renommé pour sa lutte féroce contre les politiques linguistiques québécoises, quittera bientôt le Québec pour l'Ontario, où il compte s'en prendre aux politiciens de droite.

« Je pense que j'en ai assez du gouvernement du Québec et des séparatistes », a d'emblée confié à *La Presse* M. Galganov, qui déménagera à Alexandria, en Ontario, dans deux semaines.

En revanche, l'activiste a précisé que son départ est également motivé par son désir de lutter contre les politiciens canadiens de droite, dont le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, et le premier ministre conservateur de l'Ontario, Mike Harris.

« Le vrai ennemi du Canada, maintenant, ce n'est pas Lucien Bouchard ni les séparatistes, c'est Stockwell Day », a lancé M. Galganov, qui s'inquiète de voir le chef de l'Alliance canadienne prôner la décentralisation des pouvoirs fédéraux. « D'après ce que je vois, ces deux hommes (Day et Harris) feront du Canada un pays de régions. Si vous êtes francophone en Ontario, en Alberta ou en Colombie-Britannique : bonne chance ! Ils veulent défaire le Canada. Et au moment où c'est en train de se passer, je veux être ici en Ontario », a-t-il ajouté.

M. Galganov, qui vient de vendre la maison qu'il possédait à Saint-Lazare, n'a toutefois pas manqué de montrer le gouvernement du Québec du doigt. « Je pense que la menace de séparation a disparu, mais je suis insatisfait des politiques du Québec qui disent que certaines cultures valent moins qu'une autre culture », a-t-il dit, précisant qu'il quittait également la province parce qu'il désirait des réductions d'impôts plus importantes.

L'activiste, qui a connu son heure de gloire au milieu des années 90 lorsqu'il s'est rendu aux États-Unis pour dénoncer les politiques linguistiques du Québec, a refusé d'admettre que la province traversait actuellement une période de « paix linguistique ». « S'il y a une paix, est-ce nécessaire d'avoir des états généraux pour discuter encore de la question de la langue »,



Howard Galganov

PHOTOTHÈQUE La Presse

s'est-il interrogé.

Malgré son déménagement et son nouveau cheval de bataille, M. Galganov ne cessera pas de militer en sol québécois. Il souhaite se présenter comme candidat indépendant dans une circonscription de l'ouest de Montréal aux prochaines élections fédérales et tient à faire savoir qu'il n'hésitera pas à se faire entendre, au Québec, lorsqu'il jugera le moment opportun.

« La bataille n'arrête pas parce que je suis en Ontario, a-t-il indiqué. Je pense que je vais continuer (à mener) une vie publique. Peut-être pas aussi publique qu'hier, mais je vais rester actif. »

# Mme Cousteau veut en finir avec l'épisode des baleines

Son équipe poursuivra ses recherches scientifiques au Québec

Presse Canadienne

Quatre jours après la décision du gouvernement canadien de ne porter aucune accusation contre l'équipe française Cousteau, à la suite d'un incident impliquant des baleines au large de Tadoussac, la présidente de la société, Mme Francine Cousteau, s'est dit fort heureuse de pouvoir enfin tourner la page sur ce « malheureux épisode ».

« À l'évidence, nous n'avons jamais importuné les baleines du Saint-Laurent et nous sommes désolés qu'un film amateur ait pu donner l'impression contraire à la population », indique-t-elle dans un communiqué rendu public mardi à Paris.

« Nous aimons le Québec et nous voulons y poursuivre nos recherches scientifiques », ajoute-t-elle.

Des enquêteurs de Pêches et Océans Canada avaient entrepris une enquête l'automne dernier, à la suite de plaintes émanant de la région de Tadoussac voulant que le 8 septembre 1999, l'équipe de l'Alcyone dirigée par Bernard Delemotte, qui faisait du repérage sur le fleuve Saint-Laurent au large de Tadoussac, ait importuné les baleines, avec des embarcations de type zodiac et aurait foncé sur un groupe de baleines.

Des vidéos appuyaient les prétentions des plaignants. L'une, entre autres, montrait des membres de l'équipe Cousteau dans des zodiacs, frôler des baleines et les importuner. Des témoins de la scène avaient même soutenu que des cé-tacées avaient été blessés.

Ce sont finalement des raisons essentiellement techniques qui ont poussé les autorités fédérales à abandonner l'idée de déposer des accusations.

« L'analyse a démontré que, même si le permis n'autorisait aucunement la perturbation des mammifères marins, les conditions rattachées à ce permis n'étaient pas assez précises et risquaient d'être interprétées d'une façon trop vague pour permettre une condamnation », précise un communiqué de Pêches et Océans Canada émis jeudi dernier.

Dans son communiqué, Mme Cousteau va cependant beaucoup plus loin quand elle écrit : « Le gouvernement du Canada a déterminé que l'équipe Cousteau n'avait pas importuné des baleines. »

Mme Cousteau qui a toujours l'intention de poursuivre des projets scientifiques au Québec et au Canada indique qu'elle sera prochainement en visite au Québec et qu'elle sera alors disponible pour rencontrer les représentants des médias.

LA VIOLENCE CONTRE LES TOUT-PETITS

# Des victimes plus nombreuses et des blessures plus graves

ISABELLE HACHEY

**LE NOMBRE de sévices physiques à l'égard des bébés semble en augmentation constante au Québec, et les blessures qui leur sont infligées seraient de plus en plus graves. Pire, les cas signalés à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) ne pourraient être que la pointe de l'iceberg.**

Depuis à peine trois ans, l'admission d'enfants victimes de mauvais traitements a plus que doublé à l'hôpital Sainte-Justine. « En 1996, on a hospitalisé environ 35 enfants victimes de sévices physiques. Cette année, on en a déjà admis près de 80 », dit le pédiatre Gilles Fortin, responsable de la clinique sociojuridique de l'hôpital.

« Ce ne sont pas des enfants qui ont reçu un coup de ceinturon : ça, ça se règle en externe. Ce sont des enfants en très bas âge avec des blessures cérébrales graves, des fractures, des brûlures. C'est inquiétant, parce qu'on se demande jusqu'où cela va aller », dit le Dr Fortin.

Le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) de Montréal, Yves Sylvain, confirme que la gravité des mauvais traitements est en

hausse croissante. « On remarque, depuis quelques années, plus de lésions, plus de possibilités de sévices graves ou permanentes », dit-il, ajoutant que le nombre de cas signalés à Montréal a aussi augmenté de façon inquiétante.

Loin d'être limité à la métropole, ce phénomène troublant a été observé d'un bout à l'autre du Québec, selon Pierre Lamarche, directeur de l'Association des centres jeunesse du Québec. « Les signalements de négligence sévère envers les tout-petits ont augmenté dans la province. Ce sont souvent des situations de misère extrême. L'exemple classique, c'est le petit bonhomme de 10 ans qui doit s'occuper de son petit frère et même de sa mère, toxicomane, qui se prostitue pour gagner sa vie », raconte-t-il. « Il y a beaucoup d'alcoolisme, de toxicomanie et de maladies mentales qui entraînent des signalements. Parfois, on est aux prises avec des parents qui sont à la limite de comprendre leur rôle », dit M. Lamarche.

La pauvreté qui frappe surtout les familles monoparentales contribue à provoquer certains cas d'abus physique ou de négligence grave. « La misère des enfants augmente, poursuit M. Lamarche. Toutes les données canadiennes et québécoises confirment que c'est auprès des enfants que la pauvreté fait le plus de ravages. »

Et ce n'est pas tout. Selon Jean

Labbé, président du comité de protection de l'enfance du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), les cas de mauvais traitements signalés à la DPJ ne seraient que la pointe de l'iceberg.

Le Dr Labbé cite une récente étude du sociologue Camil Bouchard, selon laquelle 7 % des mères interrogées auraient admis avoir usé de violence grave auprès de leurs enfants au moins une fois au cours de l'année. Sept pour cent, c'est un taux 37 fois plus élevé que les cas signalés à la DPJ! « Quand on parle de violence grave, on parle de frapper l'enfant au visage, frapper avec un objet, donner des coups de poing ou des coups de pied », dit le Dr Labbé.

Le Dr Fortin estime que les parents doivent de toute urgence être sensibilisés, voire formés, afin de mettre un frein aux mauvais traitements dont les poupons sont trop souvent victimes. « Si je voulais être de droite, je dirais que ça prend un permis pour conduire un char, mais ça n'en prend pas pour avoir un petit. On répondra qu'avoir des enfants est un droit, alors que conduire une voiture, c'est un privilège. Mais c'est une aberration! On prépare les gens à prendre le volant, mais c'est comme si on disait que pour avoir des enfants, on n'a pas besoin de préparation. Ce n'est pas vrai, c'est un mythe qu'il faut détruire. »

# « C'est le prix de la liberté humaine »

La DPJ ne pouvait faire plus pour la petite Nadia, affirme son directeur

ISABELLE HACHEY

LE DIRECTEUR de la protection de la jeunesse (DPJ) de Montréal se défend d'avoir fait preuve de négligence dans le triste cas de Nadia, un bébé de Lachine victime de mauvais traitements graves de la part de ses parents. Le poupon en gardera d'importantes séquelles.

Yves Sylvain, DPJ de Montréal, a affirmé hier que les parents de Nadia faisaient l'objet d'un « suivi intensif : l'intervenant a bien fait son travail et, avec l'intensité (du suivi), nous ne nous attendions pas à un tel événement », a dit M. Sylvain.

En juillet 1999, un médecin avait diagnostiqué une fracture du crâne chez le premier enfant du couple de Lachine, âgé de sept mois. Le médecin avait signalé le cas à la DPJ. Depuis, les parents de Nadia recevaient la visite quotidienne d'un travailleur social.

Mais le 5 septembre dernier, Nadia, âgée d'un mois à peine, a été admise à l'hôpital Sainte-Justine avec une jambe cassée, une fracture du crâne et des ecchymoses sur le corps. Les médecins, qui croyaient d'abord que le bébé prématuré ne s'en sortirait pas, estiment maintenant qu'il en gardera des séquelles

permanentes. Nadia a notamment perdu la vue.

Malgré la fracture du crâne suspecte sur le premier enfant, la DPJ de Montréal n'avait pas cru bon retirer les enfants au couple de Lachine. « On a été très présent, mais les gens ont aussi des droits. C'est le prix de la liberté humaine », a expliqué M. Sylvain. « Même si on rédigeait une loi avec cent articles de plus, on ne peut pas tout régler, tout régulariser. »

Le pédiatre Gilles Fortin, de l'hôpital Sainte-Justine, croit pourtant que la fracture du crâne de l'enfant aîné constituait une « sonnette d'alarme très sérieuse ». Il déplore qu'après 20 ans d'intervention, la DPJ « improvise » à chaque nouveau cas de mauvais traitements ou de négligence. « Pourquoi tenter à outrance de réinsérer l'enfant dans son milieu sous prétexte que le milieu naturel de l'enfant est celui dans lequel il doit vivre ? Il y a des milieux qui ne sont pas réhabilitables. Point. »

LA LIGNE PARENTS est disponible 24 heures sur 24, sept jours par semaine pour les parents à bout de souffle. Montréal : 288-5555. Ailleurs au Québec : 1-800-361-5085

# Mort suspecte d'un bambin de 2 ans à Chicoutimi

Presse Canadienne

CHICOUTIMI — Les policiers de Chicoutimi enquêtent sur les circonstances entourant la mort d'un bambin de deux ans survenu mardi dans le secteur nord de Chicoutimi.

Le bébé, qui était sous la garde du conjoint de la mère, aurait été transporté en ambulance sur l'heure du midi au Complexe hospitalier de la Sagamie où l'on a

constaté son décès après avoir tenté des manoeuvres de réanimation.

Des hématomes sur le corps du garçonnet ont mis la puce à l'oreille des ambulanciers, qui ont communiqué avec les policiers. Selon le coroner Michel Miron, qui a été chargé du dossier, il faut cependant éviter de tirer des conclusions hâtives.

D'ailleurs, la première hypothèse retenue par le coroner serait un dé-

cès dû à une maladie infectieuse. La mère avait d'ailleurs consulté, la veille, un médecin de la mini-urgence de Chicoutimi-Nord pour son fils, qui lui avait prescrit des antibiotiques, a expliqué le coroner.

Selon lui, une maladie infectieuse pourrait être à l'origine des bleus découverts sur le bébé.

Des prélèvements sanguins ont été effectués et une autopsie est également prévue.

# À 30 ans, votre réputation est établie.

La nôtre aussi.



Le programme de MBA de l'École des HEC a trente ans cette année. De calibre international, ce programme réputé réunit des étudiants talentueux dont 50 % représentent 23 pays. Provenant d'horizons professionnels diversifiés, ils forment tout un réseau de contacts à la hauteur de vos attentes.

Vous voulez ajouter à votre solide réputation professionnelle ? Le MBA des HEC est pour vous.

Le MBA - HEC :

- offert soit en français, soit en anglais\*;
- intègre nouvelles technologies et enseignement;
- à forte orientation internationale;
- 25 000 \$ offerts en bourses d'admission.

\* Au MBA intensif seulement.

Séance d'information

Le jeudi 21 septembre 2000 - 18 h 30

Amphithéâtre IBM (rez-de-jardin)  
École des Hautes Études Commerciales  
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) H3T 2A7

Pour plus de renseignements :  
Téléphone : (514) 340-6151

mba@hec.ca

www.hec.ca/programmes/mba



DU 20 SEPTEMBRE AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE SEULEMENT

# Préparez-vous à notre plus grand solde de tissu de l'année!

Visitez un magasin BouClair aujourd'hui et profitez jusqu'à

**De rabais sur TOUS nos tissus pour vêtements!**

- Molleton Arctique BouClair
- Cuirettes • Faux suédés
- Mohairs • Denims • Corduroys
- Les tissus de base, etc.
- Tout est réduit jusqu'à 60% de rabais, sans exception!

Accessoires de couture!

**-25%!**

Magasinez en ligne @ **bouclair.com**

Beaucoup plus qu'en magasin!

**199** Patrons McCall's

Du 20 au 26 septembre seulement. Maximum de 12 patrons par client.

Pour le magasin BouClair le plus près de chez-vous, composez sans frais le 1-800-bouclair. En cas d'erreur d'impression, le ou les articles seront vendus au prix affiché en magasin. Les photos peuvent différer et la sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Magasinez tôt pour obtenir le meilleur choix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de détaillants.

# Chute de prix

Brancher les familles sur Internet

# Montée de puissance

PowerMac G4 400 # M7641	1969,00 \$	<p>Revendeur agréé Centre de Service Autorisé</p>
PowerMac G4 450 # M7628	2649,00 \$	
PowerMac G4 500 # M7629	3099,00 \$	
StudioDisplay 17" # M6221	549,00 \$	

Ouverture bientôt à : Laval et Rive-Sud  
Nous engageons : Tel: (514) 738-9955 ext. 224, Fax: (514) 738-9189

# B. Mac le magasin

## Tout Apple, une seule passion.

5580, rue Paré, Montréal (Québec), H4P 2M1, Tél: (514) 738-9955  
**Revendeur par excellence mondial 2000.**

PROCOLE®  
OR BLANC 18 CT

PIAGET  
GENEVE 1874

CHÂTEAU D'IVOIRE  
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

# Jean-V. Dufresne porté en terre aux accents d'un poème de François Villon

PIERRE VENNAT

C'est aux accents de *Pauvre Rutebeuf*, le poème de François Villon, popularisé par Léo Ferré et chanté hier par Louise Forestier, que Jean-V. Dufresne, un des plus grands journalistes de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a été conduit en terre hier. De nombreux journalistes, mais aussi des gens des milieux culturel et syndical, ont assisté à ses funérailles, simples mais dignes, célébrées en l'église Saint-Germain d'Outremont.

Jean-V. Dufresne est mort samedi dernier à la suite de complications d'un emphysème pulmonaire. Il était âgé de 70 ans.

La sobriété et la simplicité ont marqué la brève cérémonie funèbre. C'est son fils Alexis qui a porté l'urne contenant les cendres du journaliste à la retraite. La chanteuse Louise Forestier, mère d'Alexis, en a fait pleurer plus d'un avec son interprétation émouvante, accompagnée au piano, d'un classique de Léo Ferré, *Pauvre Rutebeuf*, mieux connu par ses premières paroles : « Que sont mes amis devenus ? »

Pas de grands discours, pas d'éloges de son style, de rappel de sa carrière hier, si ce n'est le curé Pierre Murray, de l'église Saint-Germain d'Outremont, qui a affirmé que son oeuvre journalistique demeurerait toujours vivante, pertinente et interpellante. L'abbé Murray a préféré s'arrêter aux qualités de « Jean-V. » comme homme : son sens de l'humour, son souci de justice et sa qualité de père soucieux de ses responsabilités envers son fils Alexis.

Le syndicaliste Michel Chartrand, ancien président de la CSN, a assisté à la cérémonie, de même que l'auteur, poète et interprète Gilles Vigneault, la dirigeante de la Grande Bibliothèque Lise Bissonnette, ancienne directrice du quotidien *Le Devoir*, le président du Conseil de presse Michel Roy, la députée bloquiste de Mercier Francine Lalonde et de nombreux journalistes, tant de l'écrit que de la télévision et de la radio.

Le poète Gilles Vigneault, s'est décrit comme « un ami personnel » de Jean-V. Dufresne, lui qui l'a connu en 1964. Il retient de lui « un homme chaleureux,



Louise Forestier et Vic Vogel.

plein d'humour, qui aimait terriblement la vie, qui était passionné par la vie, par toutes les formes d'art » et, surtout, il retient « la qualité de son écriture ».

Le syndicaliste Michel Chartrand s'est attardé à ses qualités d'homme épris de justice et d'équité sociale. Il l'a connu dans les années quarante. « C'était un monsieur et un grand journaliste, un gars de gauche. »

À l'église, on trouvait surtout sa famille, sa conjointe Hélène Gagné, son fils Alexis, ses deux frères survivants, André et Gabriel (l'autre, François, est décédé il y a une dizaine d'années) et ses soeurs Jacqueline, Henriette, Thérèse-Anne et Margot et leurs enfants.

Jean-V. Dufresne inspirait le respect de ceux qui enviaient son aptitude à recréer par la magie des mots, par l'image et l'ambiance, le climat et la nature des lieux de l'événement, le comportement des hommes et des femmes qui le créaient et jusqu'à l'émotion des témoins qui l'observaient, comme l'a si bien dit, au nom de tous ceux qui l'ont connu professionnellement, Michel Roy.

Dans sa longue carrière journalistique, Jean-V. Dufresne a collaboré notamment, comme journaliste ou chroniqueur, à *La Presse*, au *Journal de Montréal*, au *Devoir*, au défunt *Montreal Star*, à Radio-Canada. Il avait pris sa retraite en 1996 du *Journal de Montréal*.

Avec la collaboration de la Presse Canadienne



Photos ROBERT NADON, La Presse ©

C'est le fils de Jean-V. Dufresne, Alexis, qui, hier matin, accompagné d'Hélène Gagné, portait les cendres de son père lors de ses funérailles à l'église Saint-Germain d'Outremont.

# SEARS<sup>★</sup>

## Un jour seulement .... venez vite!

Le jeudi 21 septembre 2000

# Rabais 30%

## Vêtements d'extérieur pour la famille

Un vaste choix de vêtements d'extérieur à prix ordinaires pour hommes, femmes et enfants.

L'offre ne peut être combinée à une autre offre. Dans la limite des stocks

## Rabais additionnel de 50%

sur les prix de liquidation des bottes pour toute la famille

### SEARS

SEARS. LES BEAUX CÔTÉS DE VOTRE VIE<sup>MC</sup>

Copyright 1999. Sears Canada Inc.

NP0942599

CONSUMMATION

# Quelle chaîne offre le panier d'épicerie le moins cher ?

PASCALE BRETON

Dans la région de Montréal, c'est généralement dans les marchés d'alimentation SuperC que les consommateurs délient le moins les cordons de leur bourse pour se procurer du boeuf haché, des pommes ou des biscuits.

C'est ce que rapporte une vaste enquête menée par le magazine *Protégez-vous*, dévoilée dans son numéro du mois d'octobre, qui visait à déterminer la chaîne offrant le panier d'épicerie le moins cher. Dans la région de Montréal, Sobeys affiche des prix de 1 % plus élevés en moyenne que ceux de SuperC. Maxi, longtemps reconnu pour ses bas prix, serait de 4 % plus élevé, tout comme Loblaw's. Viennent ensuite Métro et IGA, tandis que Provigo ferme la marche, avec une facture supérieure de 10 % en moyenne à celle de SuperC.

« Ces résultats peuvent faire une différence. Un écart de 10 % correspond, sur une facture d'épicerie de 150 \$ par semaine, à une économie de 15 \$. Cela représente 780 \$ à la fin de l'année, ce qui n'est pas négligeable », mentionne David Clerk, chef du service des tests au magazine *Protégez-vous*.

Les deux premières enquêtes du genre menées en 1996 et 1997 par l'équipe du *Protégez-vous* avaient couronné Maxi comme supermarché le moins cher. « Cette fois-ci, dans tout le Québec, ce sont les bannières SuperC et Sobeys qui lui ont damé le pion », poursuit M. Clerk.

Entre le 31 janvier et le 26 juin 2000, le prix de 186 articles — autant des aliments frais que des produits congelés ou en conserve — a été relevé de façon périodique. Quelque 89 280 données ont ainsi été compilées dans dix régions du Québec. Tandis que SuperC obtient la palme dans les régions de Montréal, Chicoutimi et Hull, Sobeys offre les meilleurs prix à Gaspé, Rimouski et Sept-Îles. Affichant les prix les plus élevés dans l'ensemble de la province, Provigo obtient cependant la meilleure note du bulletin à Rouyn-Noranda. Les consommateurs avertis de la région de Montréal pourront aussi noter qu'ils déboursent 15 % de plus pour leurs fruits et légumes chez Provigo et 17 % de plus pour les produits de soins et d'entretien chez IGA, le point de repère étant SuperC dans chaque cas.

## LE PANIER D'ÉPICERIE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

La bannière qui offre les meilleurs prix a reçu l'indice de 100. L'indice des autres bannières a été calculé en fonction du pourcentage de l'écart de prix qui les sépare du panier le moins cher.

Catégorie	IGA	LOBLAWS	MAXI	MÉTRO	PROVIGO	SOBEYS	SUPER
Viande	104	102	105	104	107	101	100
Fruits et légumes	107	107	109	112	115	106	100
Autres aliments	112	104	103	108	109	100	100
Produits laitiers	108	102	103	108	107	100	100
Produits céréaliers	110	105	102	110	112	100	102
Soins et entretien	117	104	101	111	110	100	102
<b>Indice total</b>	<b>109</b>	<b>104</b>	<b>104</b>	<b>108</b>	<b>110</b>	<b>101</b>	<b>100</b>

Source: Protégez-vous / octobre 2000



Entre le 31 janvier et le 26 juin 2000, le prix de 186 articles — autant des aliments frais que des produits congelés ou en conserve — a été relevé de façon périodique aux fins de l'enquête.

### Une enquête rigoureuse

Le défi de l'enquête était pour le moins ambitieux : choisir les produits sur la liste d'épicerie, ainsi que leur marque et leur format.

Le magazine a fait appel à une firme spécialisée dans l'étude des

prix pour recueillir les données, tandis que l'équipe du *Protégez-vous* les a compilées et enregistrées, en plus d'analyser les circulaires des supermarchés.

Montrée du doigt pour ses prix plus élevés, la direction de Provigo

a analysé les résultats avec un soupçon de méfiance hier. « Nous comparons présentement les résultats de l'enquête menée par le magazine avec celle que nous avons commandée à une firme indépendante et les résultats ne sont pas les mêmes. La revue s'est basée sur un échantillon de moins de 190 articles, alors que les magasins Provigo contiennent environ 15 000 produits et Maxi, entre 10 000 et 12 000, ce qui fait une différence », a commenté Laurent Pépin, le directeur des communications chez Provigo et Maxi. Il a ajouté que les nombreux produits de marque maison permettent également de réduire l'écart de prix avec les autres chaînes.

La liste d'épicerie a été élaborée à partir des données de Statistique Canada et d'un sondage mené auprès des lecteurs du *Protégez-vous*, afin de connaître les produits les plus fréquemment achetés. Certaines denrées, comme les oranges ou le brocoli, ont dû être laissées de côté en raison de détails techniques. « Il fallait surveiller le calibre des produits ainsi que la façon dont leur prix est évalué, si c'est à la quantité ou au poids », a indiqué M. Clerk. Les résultats ont ensuite été calculés selon la pondération de chacune des catégories, soit la viande, les fruits et légumes, les produits laitiers, les produits céréaliers, les autres produits ainsi que les produits de soins et d'entretien.

Selon Statistique Canada, un ménage alloue 88 \$ de façon hebdomadaire pour l'épicerie et les produits d'entretien alors que le panier élaboré par le magazine est évalué à 440 \$. « Une famille n'achète pas un contenant de qua-

tre litres de Tide toutes les semaines, alors que, dans notre enquête, nous l'avons toujours compté. Il a donc fallu pondérer les résultats selon la répartition de chaque catégorie dans le budget d'une famille », précise M. Clerk.

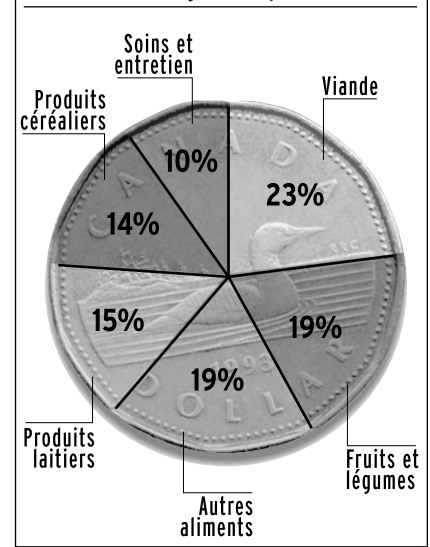
Face à cette enquête qui lui attribue le haut du podium, le vice-président opération de SuperC s'est dit satisfait hier. « Ce résultat confirme ce que nous affirmons depuis un an et demi, c'est-à-dire que nous offrons l'alimentation au meilleur prix. Nous sommes bien fiers des résultats », a commenté Denis Bribebois.

La direction de Métro, qui se situe au milieu du classement dans la région de Montréal, est aussi heureuse des résultats. « C'est le portrait d'une situation donnée, à un moment précis, a mentionné Gilles Caron, vice-président marketing. Nous avons nettement amélioré nos résultats ce qui prouve que notre politique des dernières années a commencé à donner des résultats. »

Tandis que l'écart est de 5 % ou moins entre les chaînes dans la catégorie des viandes, il augmente jusqu'à 15 % pour les produits de soins et d'entretien. L'écart de prix est davantage visible entre les différentes régions, particulièrement en ce qui a trait à la viande.

Dans son enquête, le magazine *Protégez-vous* s'est peu attardé aux produits de marque maison. De façon générale, le choix de ces produits au détriment des marques connues permet une économie de 24 à 27 % de la facture totale. Provigo est le meilleur dans ce domaine.

### Voici comment, en moyenne, les familles québécoises répartissent leur budget d'épicerie.



## Étrange épidémie d'eau minérale polluée

Agence France-Presse

NEW YORK — Une étrange série de plaintes de consommateurs assurant avoir bu de l'eau minérale impropre à la consommation s'est déclarée depuis plusieurs jours à New York, a indiqué la mairie.

À ce jour, 32 personnes ont assuré à la police avoir acheté et commencé à boire des bouteilles d'eau minérale, de différentes marques, contenant des produits non identifiés, mais toxiques.

Au moins trois ont été hospitalisées pour des vomissements ou des maux d'estomac.

Toutefois, les enquêteurs soupçonnent certains d'avoir volontairement ajouté des produits chimiques

dans leurs bouteilles, peut-être afin de réclamer des indemnités ultérieurement.

C'est le cas d'un homme du quartier du Bronx, qui a été admis dans un hôpital mais que les policiers ont ensuite accusé d'avoir ajouté de l'eau de Javel dans une bouteille d'eau minérale.

« Je ne sais pas pourquoi les gens sont intrigués par ce genre de choses et tentent de les copier », a indiqué, au cours d'une conférence de presse, le maire de New York, Rudolph Giuliani.

« Je suis sûr qu'il y a des cas de contamination légitime, la police et le département de la santé ont du mal à faire le tri. »

La Maison Simons est fière de s'associer à l'Orchestre symphonique de Montréal en tant que commanditaire du concert:

# CARMINA BURANA

de Carl Orff

Sous la direction de Charles Dutoit

Mardi 26 septembre 2000, 20 h  
Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts  
Billetterie de l'OSM: (514) 842-9951

la maison **simons**  
977 RUE STE-CATHERINE OUEST

CONTEMPORAINE®

LA JUPE **façon cuir**  
LIGNE A  
**89** | 95

Reproduction saisissante d'un cuir mat d'une très grande souplesse pour une longue jupe à **empiècements surpiqués**.

Noir ou chocolat.  
4 à 14. Rég. 110.00\*

la maison **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# UQAM a frôlé la faillite

MARC THIBODEAU

**Les administrateurs de l'Université du Québec à Montréal craignaient l'année dernière que les difficultés budgétaires de l'institution la mènent tout droit à la faillite. C'est du moins ce qu'indique le rapport d'un comité du conseil d'administration qui avait été chargé d'étudier de nouvelles avenues budgétaires.**

« Sans effort additionnel et sans refinancement de l'UQAM, l'université court à la faillite et pourrait se retrouver rapidement dans une situation déficitaire telle que sa survie serait compromise », indique un document interne qui date de février 1999. Ses auteurs avançaient, en se basant sur un scénario pes-

simiste, que le déficit accumulé de l'UQAM pourrait atteindre en trois ans 100 millions de dollars, soit plus de 50 % de son budget annuel de fonctionnement.

Bien que la direction insiste sur le fait que le document soit « dépassé », il figure, à titre indicatif, sur la page frontispice du site Internet de l'UQAM, qui en limite la diffusion à la communauté universitaire par l'usage de mots de passe.

En entrevue hier, le vice-recteur aux affaires administratives de l'UQAM, Mauro Malservisi, a indiqué que plusieurs éléments avaient modifié depuis l'année dernière la situation budgétaire de l'université, qui demeure néanmoins « très préoccupante ». Le gouvernement a notamment annoncé qu'il réinvestirait 600 millions de plus sur trois ans dans le réseau universitaire. Une nouvelle politique de financement, qui devrait faire augmenter le niveau de financement de base de l'UQAM, a parallèlement été mise de l'avant.

L'institution elle-même a multiplié les efforts à l'interne, note M. Malservisi, qui se félicite à ce titre de la conclusion récente d'une nouvelle entente avec les professeurs de l'UQAM. Celle-ci prévoit une hausse de la taille moyenne des groupes qui permettra à l'institution d'économiser 15 millions sur trois ans.

En mai dernier, le déficit accumulé s'est fixé à 20 millions alors que le comité précité redoutait à pareille date de le voir passer la barre des 50 millions. M. Malservisi a indiqué hier, sans donner plus de détails, que le budget pour l'année en cours, qui doit être adopté la semaine prochaine, serait déficitaire.

Les difficultés budgétaires persistantes de l'UQAM, qui avaient grandement contribué l'année dernière au départ précipité de la rectrice Paule Leduc, inquiètent les étudiants, qui craignent de faire les frais des efforts de redressement en cours. Le responsable des affaires académiques de la principale

association étudiante, Siegfried Mathelet, s'irrite à ce titre de la hausse de la taille moyenne des groupes prévue par la nouvelle convention collective des enseignants, entérinée la semaine dernière.

M. Malservisi fait valoir que les ratios prévus par la nouvelle entente se rapprochent sensiblement de ceux qui étaient déjà utilisés dans l'université au cours de la dernière année.

Le président du syndicat des professeurs, Marc Lagana, insiste pour sa part sur le fait que cette concession envers la direction ne constitue qu'un pas de plus vers la fin de la crise budgétaire. L'UQAM, dit-il, doit continuer à faire pression sur le gouvernement pour corriger le sous-financement « chronique » dont elle est victime.

« Le gouvernement a indiqué qu'il corrigerait l'iniquité dont souffre l'Université McGill, mais il n'a pas dit un mot sur nous », déplore-t-il.

## Le Grand Dictionnaire terminologique ne répond plus

MARIE-ANDRÉE AMIOT

**Quand Raymonde Lapierre a appris par *La Presse* que le Grand Dictionnaire terminologique était désormais offert gratuitement sur Internet, elle s'est empressée de pianoter l'adresse sur son ordinateur, pour avoir accès à la plus grande banque de terminologie française et anglaise offerte sur le Net. Le hic, c'est que des milliers d'internautes l'ont imitée au même moment. Le site a été pris d'assaut en quelques instants et a cessé de fonctionner en moins de temps qu'il n'en faut pour clamer dictionnaire.**

À l'Office de la langue française, on n'en

revenait pas. Après avoir annoncé en grande pompe la mise en ligne gratuite du Grand Dictionnaire terminologique le jour précédent, l'Office, tout comme *La Presse*, a reçu des dizaines de courriels d'internautes irrités qui se plaignaient de l'absence du site en question. « On est franchement désespéré, se désolait Hélène Bélanger de l'OLF en début d'après-midi. Les gens ne sont pas contents, mais on n'y peut rien. Le problème est avec le serveur. »

Le serveur a cessé de répondre dès la première heure hier. Les gens de Semantix, qui hébergent le site, ont su presque immédiatement que leur service se portait mal. « Jusqu'à 8h, tout se déroulait très bien, explique Francis Malka, fondateur et chef de la direction technologique de Semantix. Mais à 8h, le site a gelé. Plus personne ne pouvait y avoir accès. » M. Malka croit que l'afflux de visiteurs a commencé quand les gens ont pris connaissance de l'adresse diffusée dans les journaux.

À 17 h 30, l'équipe de Semantix cherchait toujours le goulot d'étranglement et avait tout fermé. M. Malka prévoyait encore quelques heures de recherche. « Quand on l'aura trouvé, on pourra remonter le service en l'installant sur un système parallèle. À partir du moment où il sera en ligne, il pourra répondre à 80 % des requêtes. » Hier soir, des experts en hébergement sont allés prêter main forte.

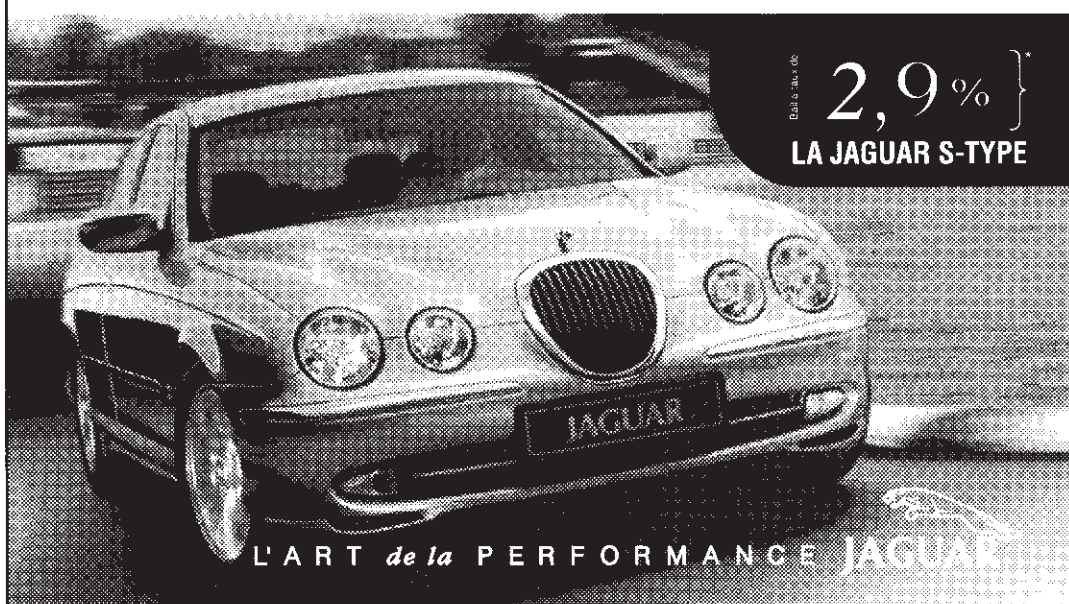
Quoi qu'il arrive, le site doit migrer vers un autre serveur plus puissant d'ici deux jours, tel que prévu par Semantix. L'équipe avait choisi de laisser le GDT sur les deux serveurs de l'entreprise parce que les essais effectués depuis le 1<sup>er</sup> septembre s'étaient avérés concluants. « Nous avions plus de 6000 requêtes par jour depuis près de trois semaines, nous n'anticipions pas ce genre de problème », reconnaissait M. Malka. Depuis l'annonce, le service n'a pas cessé de recevoir des requêtes et n'a connu aucun répit. Durant la nuit, Semantix a reçu le tiers des re-

quêtes de la journée entière. Du jamais vu, selon Francis Malka.

Lundi, le site avait été lancé devant une cinquantaine d'invités, dont des membres des médias. L'OLF en avait profité pour mettre en oeuvre une vaste opération de relations publiques, envoyant des centaines d'invitations à travers le monde. Ce qui est arrivé hier donne un mauvais coup d'envoi, croit Mme Bélanger. « On espère que les gens reviendront, sinon, toute cette aventure aura été comme un coup d'épée dans l'eau. »

Selon CEDROM-SNi, l'organisme qui hébergeait le site de l'OLF depuis trois ans et qui facturait les abonnés, cet engouement est bien compréhensible. À peine une poignée de personnes, 300 tout au plus, payaient entre 50 \$ (pour 100 recherches) et 295 \$ (pour un maximum de 5000 recherches). Le site maintenant offert gratuitement devrait séduire des milliers de personnes. Si jamais le serveur arrive à fonctionner.

DES CHIFFRES  
QUI FONT CHAUD  
AU COEUR.



John  
**SCOTTI**  
JAGUAR

**Cédez à la tentation!**

4305, Métropolitain Est • Saint-Léonard • 514.725.2221

\*Taux de location de 24 mois. Détails en magasin.

5887387

## Michel Auger: la police analyse les articles écrits depuis janvier 2000

SYLVAIN LAROCQUE

**Dans le cadre de son enquête sur la tentative de meurtre dont a été victime le journaliste Michel Auger, le SPCUM a affecté une équipe d'enquêteurs à l'analyse des articles que le reporter a écrits depuis janvier 2000.**

« Nous ne voulons pas manquer notre coup », affirme le commandant André Bouchard, de la division des crimes majeurs au SPCUM.

La police examine également d'autres documents qui se trouvaient dans le bureau de M. Auger au moment du drame. « Nous avons reçu une très bonne collaboration de la part des gens du *Journal de Montréal* », indique le commandant Bouchard.

Une quarantaine de bandes vidéo qui enregistraient les allées et venues autour de l'édifice du *Journal*, où Michel Auger a été attaqué, ont par ailleurs été saisies par la police.

« Nous travaillons à améliorer la qualité et la précision de l'image, rapporte M. Bouchard. Dans leur état actuel, les cassettes nous sont utiles, mais nous voulons qu'elles puissent aussi servir comme preuves à la cour. » Le laboratoire scientifique du SPCUM s'acquiesce de cette tâche, mais des entreprises privées spécialisées dans la retouche d'images vidéo pourraient intervenir.

Les bandes vidéo pourraient indiquer la présence de certains véhicules suspects dans le stationnement du *Journal de Montréal* dans les jours qui ont précédé la tentative de meurtre.

Le véhicule suspect et l'arme qui ont été retrouvés à proximité de la scène du crime sont aussi examinés attentivement par les enquêteurs.

Plusieurs hypothèses sont considérées pour expliquer le crime, et une équipe d'enquêteurs a été désignée pour chacune d'entre elles. Le commandant Bouchard a confirmé que Michel Auger a aperçu quelqu'un au moment de l'attentat, mais il est trop tôt pour savoir s'il s'agit de l'agresseur présumé.

**CES JEANS  
VOUS FERONT VOYAGER!**

**OBTENEZ  
DES MILLES  
DE RÉCOMPENSE  
AIR MILES®  
EN PRIME**



**Levi's**



**10 milles de récompense AIR MILES® à l'achat d'un jean Griffes rouge®**

**Obtenez 10 milles de récompense AIR MILES® en prime à l'achat d'un jean Griffes rouge® de Levi's®**

Vaste sélection de coupes et textures.  
À compter de 54,99\$

**L'Équipeur**

**Vêtements performants**

L'offre prend fin le 24 septembre

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

# La télé nuit moins aux devoirs qu'on le croit

ANDRÉ PRATTE

Ce sont vos enfants qui vont être contents ! Des expériences menées aux Pays-Bas montrent que les devoirs faits devant la télévision ne sont pas nécessairement moins bien réussis que lorsque l'enfant n'est exposé à aucune distraction.

« Si vos enfants veulent faire leurs devoirs devant la télé, vous devriez désormais vous demander pourquoi vous voulez dire non. Si c'est seulement parce que vous craignez qu'ils aient de moins bonnes notes, alors vous devez savoir que tout dépend du genre d'émissions qu'ils regardent », a déclaré à *La Presse* la responsable de ces expériences, Marina Pool, chercheuse à l'Université de Leyde.

Dans un article scientifique publié récemment, Mme Pool fait état des résultats de deux expériences. Dans la première, 90 élèves du secondaire (âge moyen, 14 ans) ont été appelés à faire des travaux de mathématiques et de français. Certains élèves pouvaient réaliser ces travaux dans le calme. D'autres se trouvaient dans une pièce où la télévision était allumée, diffusant soit des vidéoclips, soit un téléroman très populaire parmi les jeunes Néerlandais. Certains tâches étaient faciles, d'autres difficiles.

À leur grande surprise, les chercheurs ont découvert que les élèves exposés aux vidéoclips avaient aussi bien réussi leurs devoirs que ceux qui avaient pu travailler sans être distraits par la télé. Même lorsque les devoirs étaient difficiles, ces élèves ont obtenu en moyenne 60 % de bonnes réponses, contre 63 % pour les élèves qui avaient fait leurs devoirs dans le calme.

Par contre, les jeunes qui avaient été exposés au téléroman ont un peu moins bien fait, obtenant 56 % de bonnes réponses dans les devoirs difficiles.

Pourquoi les téléromans perturberaient-ils les devoirs, et pas les vidéoclips ? Marina Pool avance l'hypothèse suivante : « C'est vrai que les images des vidéoclips sont rapides et saccadées, mais les jeunes les ont vues très souvent déjà. De plus, ils peuvent écouter la musique et en jouir sans avoir besoin de regarder les images. Tandis que lorsque vous entendez parler les personnages d'un téléroman, vous voulez voir ce qui se passe. »

Sceptiques tout de même, les chercheurs ont voulu vérifier la validité de leurs résultats en menant une seconde expérience, semblable sous quelques aspects méthodologiques. Résultat ? Encore une fois, les jeunes exposés aux vidéoclips ont eu d'aussi bonnes notes que ceux qu'on avait laissé travailler en paix. Les notes de ceux qui avaient pu regarder un téléroman étaient un peu plus faibles pour les travaux plus ardu, mais cette fois-ci, l'écart n'était pas significatif. « Les élèves sont habitués à toutes ces distractions au alentours, et ils trouvent une façon d'y faire face », conclut Mme Pool.

**Pas de preuve**

Alors, d'où vient cette idée, véhiculée par tant de pédagogues et d'enseignants, qu'il faut à tout prix empêcher nos enfants de faire

leurs devoirs devant la télé ? Du gros bon sens, peut-être, mais pas de données scientifiques. « Il n'existe pas de preuve scientifique. Il y a seulement eu des études en laboratoire, jamais des études faites dans un contexte réaliste », affirme Marina Pool.

Ses propres expériences ont été menées à l'université, et donc dans un contexte un peu artificiel. Mais, contrairement à la plupart des études faites sur la question, les sujets étaient des élèves du secondaire, non des étudiants d'université. De plus, les travaux à faire étaient semblables à leurs devoirs de tous les jours, tandis que dans plusieurs autres études, il s'agissait de tests auxquels les jeunes n'étaient pas habitués.

Mme Pool conclut de tout cela qu'il n'y a pas lieu d'interdire systématiquement aux enfants de regarder la télévision pendant qu'ils font leurs devoirs. Tout dépend de l'enfant, tout dépend de l'émission, tout dépend du devoir. Sur ce dernier point, il faut souligner que les expériences portaient sur des tâches écrites, notamment des questions à choix multiples. Rien ne dit que les résultats seraient les mêmes pour des tâches différentes, la lecture par exemple.

**Habitudes de travail**

Orthopédagogue à l'hôpital Sainte-Justine et auteure d'un nouvel ouvrage sur les devoirs (2), Marie-Claude Béliveau ne s'est pas montrée étonnée des résultats des expériences réalisées aux Pays-Bas. Ce qui ne l'empêche pas de maintenir ce qu'elle écrit dans son livre à ce sujet : « Ne pas permettre à l'enfant de faire ses devoirs devant le téléviseur. S'il est un fanatique des émissions de télévision, il choisit celle qu'il veut regarder, établissant ainsi un équilibre entre ses responsabilités scolaires et ce loisir. »

Pour Mme Béliveau, il est important que l'enfant prenne, très tôt, de bonnes habitudes de travail. « L'enfant qui veut absolument voir une émission devra choisir, en fonction du temps qu'il devra consacrer à ses devoirs. Ainsi, il deviendra responsable de son heure de devoirs, puisqu'il l'a choisie. De plus, il aura choisi une émission, plutôt que de garder la télé allumée tout le temps. Les deux activités seront séparées. »

L'orthopédagogue souligne que les enfants qui combinent télévision et devoirs ont besoin de plus de temps pour compléter leurs travaux scolaires. Ce que confirme, en partie, les travaux de Marina Pool. Dans la seconde de ses expériences, les élèves soumis au téléroman ont mis, en moyenne, 22 % plus de temps à accomplir les tâches exigées.

Or, selon Marie-Claude Béliveau, « il faut concentrer les devoirs dans une période qui commence à l'heure X et qui finit à l'heure X. Ça n'a pas d'allure, les devoirs qui durent deux ou trois heures le soir. »

(1) Pool, M. et al. « Background television as an inhibitor of performance on easy and difficult homework assignments », *Communication Research*, vol. 27, no. 3, juin 2000.

(2) Béliveau, M.C. *Au retour de l'école... La place des parents dans l'apprentissage scolaire*. Les Éditions de l'hôpital Sainte-Justine, Montréal, 2000.

ÉDUCATION

# Contrats de performance : les universités gourmandes

MARC THIBODEAU

Plusieurs universités profitent des discussions relatives aux contrats de performance pour présenter des demandes financières qui vont bien au-delà des sommes dont dispose le ministre de l'Éducation, François Legault.

L'Université de Montréal (UdeM), qui se dit confiante de conclure bientôt son contrat avec le gouvernement, demande ainsi que son budget annuel soit bonifié de plus de 140 millions de dollars, soit trois fois plus que la part prévue à son attention.

Sur trois ans, le ministère entend ajouter 650 millions d'argent frais aux budgets des universités, ce qui se traduit, vue l'importance relative de l'UdeM, par une somme récurrente de quelque 50 millions, indiquait hier Suzanne Bisailon, adjointe au vice-recteur au développement, Patrick Robert.

L'Université du Québec à Montréal, qui n'a pas encore soumis de proposition de contrat au ministère de l'Éducation, entend aussi présenter des demandes qui vont au-delà de la base de financement prévue pour l'institution. « C'est certain que les montants pour nous sont insuffisants. »

Encourager l'excellence, c'est très bien, mais l'excellence coûte de l'argent », note le vice-recteur aux affaires administratives de l'université, Mauro Malservisi, qui n'a pas présenté de chiffres détaillés hier. L'Univer-

sité de Sherbrooke, qui a préparé à l'attention du ministère une proposition de contrat très élaborée comptant près de 100 pages, estime que le ministre pourra répondre à ses demandes en puisant dans les sommes déjà mises à sa disposition par le Conseil du Trésor.

L'institution présente une série de demandes chiffrées qui visent notamment à assurer le développement de sa faculté de médecine ainsi que le lancement d'une série de nouveaux programmes. « Des enveloppes spécifiques sont déjà prévues à cette fin par le ministre », a indiqué hier le recteur de l'institution, Pierre Reid. Il précise que la signature du contrat de performance ne sera pas conditionnelle au versement des sommes réclamées, même si l'institution entend tout faire pour convaincre le ministère du bien-fondé de ses revendications.

Le porte-parole du ministre Legault, Alain Leclerc, a indiqué hier que le gouvernement disposait de 650 millions d'argent frais pour les universités jusqu'en 2002, point à la ligne. Les demandes qui sont faites au ministère doivent « rentrer » dans ce budget, note M. Leclerc, qui n'exclut pas que les établissements puissent éventuellement aller chercher des fonds additionnels par d'autres voies, comme celle du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie.



RÊVEZ-VOUS

d'une  
voiture  
avec traction  
intégrale  
qui ferait le  
bonheur  
de toute la  
famille  
?



Jean-Luc Brassard  
2 fois champion  
du monde  
en ski acrobatique

Votre concessionnaire  
Subaru a la voiture  
idéale pour vous...



2883061

Réalisez votre rêve et vivez-le intégralement!

Forester L 2001



- Meilleurs résultats dans sa catégorie dans le «Guide de l'Auto 2000», par Jacques Duval et Denis Duquet.
- Meilleurs résultats dans sa catégorie aux essais de collision (modèle 1999. L'«Insurance Institute for Highway Safety» a publiée les résultats du rigoureux test de collision frontale asymétrique, à 65 km/h (juillet 1999), où elle a reçu la cote A+.
- «Motoring 1998» (gagnant mini utilitaire de l'année).
- Traction intégrale
- Transmission manuelle
- Climatiseur
- Moteur 2,5 litres
- AM/FM stéréo cassette
- Freins ABS
- Et beaucoup plus...

339\$  
/mois

Outback familiale 2001



- Traction intégrale
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Sièges avant chauffants
- Entrée sans clé
- Moteur 2,5 litres
- Freins ABS
- Et beaucoup plus...

399\$  
/mois

\*Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Forester L : versement initial de 2995\$ ou échange équivalent. Outback Wagon : versement initial de 3295\$ ou échange équivalent. Allocation de 20000 km par année. 8¢ de km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. Les modèles illustrés peuvent différer. Détails chez votre concessionnaire. L'offre se termine le 30 septembre 2000.



La voiture qui impressionne  
ceux que la voiture n'impressionne plus

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <b>SUBARU AUTO CENTRE</b><br>Montréal (514) 937-4235      | <b>SUBARU SAINT-HYACINTHE</b><br>(450) 773-5262 / (514) 332-0062 | <b>SUBARU REPENTIGNY</b><br>(450) 585-9950 / (514) 891-9950        |
| <b>SUBARU LONGUEUIL</b><br>(450) 677-6361                 | <b>LACHUTE SUBARU</b><br>Brossard (450) 562-0262                 | <b>SUBARU DES SOURCES</b><br>Dollard des Ormeaux<br>(514) 683-3880 |
| <b>CONCEPT AUTOMOBILES</b><br>Granby (450) 372-2007       | <b>ADM AUTOMOBILES</b><br>Subaru de Laval (450) 668-6041         | <b>SUBARU SAINTE-AGATHE</b><br>(819) 326-1600 / 1 800 463-1600     |
| <b>JOLIETTE SUBARU</b><br>(450) 755-1055                  | <b>CARREFOUR SUBARU AUTO</b><br>Sainte-Rose (450) 625-1114       | <b>CARON SUBARU</b><br>Valleyfield (450) 371-8511                  |
| <b>JOHN SCOTTI SUBARU</b><br>Saint-Léonard (514) 725-6777 |  | <b>SUBARU SAINT-JÉRÔME</b><br>(450) 476-6165                       |

2883064

# Jeunes contrevenants: qui appuie qui?

Selon CROP, 49% des Québécois se disent d'accord avec Ottawa, mais à peine 10% sont au courant du projet de loi fédéral

ALEXANDRE SIROIS

**LA RÉFORME de la loi sur les jeunes contrevenants concoctée par le gouvernement fédéral plaît aux Québécois... qui, dans une large majorité, ne savent pas de quoi il en retourne.**

Un sondage CROP réalisé pour le compte du ministère de la Justice indique que près de la moitié des Québécois (49 %) appuient « fortement ou jusqu'à un certain point » le gouvernement fédéral dans ses démarches visant à modifier la loi sur les jeunes contrevenants, alors qu'uniquement 10 % s'y opposent.

Or, la même étude souligne qu'à peine 10 % des Québécois étaient en mesure d'identifier des éléments précis du projet de loi fédéral sur la justice pénale pour les ado-

lescents (qui remplacera la loi actuelle sur les jeunes contrevenants) au moment où ils ont été interrogés.

Le projet de loi, dont le gouvernement libéral a décidé lundi d'accélérer l'adoption, a été dénoncé par de nombreux spécialistes québécois et par l'ensemble des députés de l'Assemblée nationale. Ils affirment que l'approche de Québec, qui mise sur la prévention et la réhabilitation, est meilleure que celle d'Ottawa, qui privilégie la répression.

Le sondage indique néanmoins que de nombreux Québécois prônent un durcissement du système. Ainsi, 58 % sont d'avis que les sentences actuelles pour les adolescents ne sont pas assez sévères. Une donnée qu'on peut toutefois mettre en contexte avec le fait que deux Québécois sur trois estiment, à tort, que la criminalité chez les jeunes a augmenté au cours des cinq dernières années.

Les résultats de l'étude ont été remis aux médias hier lors d'une rencontre de presse au

cours de laquelle une avocate du ministère fédéral de la Justice, Yolande Viau, a défendu la position d'Ottawa dans le dossier. Elle a non seulement affirmé que le fédéral répond aux attentes de la population, mais aussi à celle d'intervenants québécois « de première ligne » dans le milieu des jeunes contrevenants.

L'un des changements provoqués par le projet de loi, selon lequel le système de justice présumera que dès 14 ans, un jeune sera passible d'une peine pour adulte, a notamment été défendu par M<sup>me</sup> Viau.

« C'est une présomption, ce n'est pas une règle absolue », a insisté l'avocate, en signalant que la loi actuelle prévoit que les jeunes accusés de crimes graves peuvent être transférés devant un tribunal pour adulte.

« C'est considéré comme étant le traitement le plus dur qu'on peut faire subir à un jeune », a déclaré M<sup>me</sup> Viau, qui a précisé que le Québec est l'une des provinces qui expédie le plus de jeunes devant de tribu-

naux pour adultes. L'avocate a ajouté qu'en vertu de la nouvelle loi fédérale, même si l'on pourra infliger aux jeunes des peines pour adultes, ils seront obligatoirement traduits devant un tribunal pour la jeunesse.

M<sup>me</sup> Viau a aussi réfuté les critiques qui allèguent que la nouvelle loi prévoit des sentences selon la gravité des infractions alors qu'actuellement, les situations particulières des jeunes peuvent être prises en compte. « Je vous défie de regarder dedans (la loi) et de trouver quelque chose qui appuie ces critiques-là, a-t-elle dit. C'est tout à fait l'inverse. Les principes sont très clairs. »

L'avocate a ainsi tiré à boulets rouges sur les critiques québécois du projet de loi fédéral. « Demandez-leur sur quoi ils se fondent pour avoir un système si extraordinaire que ça quand la Commission des droits de la personne de leur province dit carrément que le système (des centres jeunesse) ne fonctionne pas », a-t-elle lancé.

# Accident de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet: la décision sera rendue la semaine prochaine

PASCALE BRETON

LE SUBSTITUT du procureur de la Couronne annoncera la semaine prochaine s'il compte porter des accusations contre Jeanne Auger, la conductrice impliquée dans l'accident de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet survenu en mars dernier et dans lequel huit enfants ont péri.

M<sup>e</sup> Maurice Gabias a reçu le dossier complet mercredi dernier et l'étudie depuis. « C'est un dossier

beaucoup plus complexe qu'il ne peut sembler au départ. Je n'ai pas encore pris ma décision à savoir si des accusations seront portées ou non. Des détails me chichotent dans le rapport et ce n'est pas simple », a indiqué hier M<sup>e</sup> Gabias.

Le rapport de l'accident, rédigé par la Sûreté du Québec, comporte plus de 200 pages. Il s'y ajoute quatre autres rapports dont une expertise de la scène d'accident et un rapport sur l'inspection mécanique

des véhicules, entre autres l'état des ceintures de sécurité. « Il ne faut pas laisser place à l'interprétation. Si une personne n'est pas attachée, le policier peut l'arrêter et ce n'est pas plus compliqué. Ce n'est pas ce qui cause problème, c'est plutôt ce qui concerne le domaine criminel », poursuit M<sup>e</sup> Gabias en faisant référence aux accusations qui pourraient être portées en vertu du Code de la sécurité routière ou du Code criminel.

Le coroner Reynald Gauthier,

responsable du dossier, revient de vacances le 23 septembre et M<sup>e</sup> Gabias souhaite attendre son retour avant de faire part publiquement de sa décision. Le coroner pourra ensuite émettre des recommandations. La Sûreté du Québec attend, elle aussi, les décisions du substitut du procureur de la Couronne. « Nous lui avons remis le rapport, la décision est maintenant entre ses mains, alors nous attendons », a déclaré hier l'agent Daniel Lamirande, de la SQ de Trois-Rivières.

# Les groupes communautaires veulent être reconnus

ANNE DE LOISY

PAS MOINS DE 400 mémoires et près de 600 interventions ont été recueillis par la Commission de consultation sur l'action communautaire qui termine ses consultations publiques à Montréal après une tournée à travers le Québec. Son président Gérald Larose dessine ainsi les grandes lignes du rapport qu'il remettra au ministre de la Solidarité sociale André Boisclair dans la deuxième partie du mois d'octobre.

Tout d'abord, « il est important que la politique de reconnaissance des groupes communautaires supporte leur autonomie », explique M. Larose. L'autonomie est en effet au coeur de toutes les revendications suite à l'accueil mitigé du projet déposé par le ministre Boisclair le 5 avril dernier.

Deuxièmement, le financement. « Les organismes communautaires veulent être financés pour ce qu'ils sont. Ils ne souhaitent pas se situer en remorque ou en sous-traitance des services publics », ajoute le président du comité de consultation. La stratégie financière ainsi que les modalités des financements de base (infrastructure, électricité, permanence) et complémentaires seront également à redéfinir.

Troisièmement, le partenariat et la défense des droits. Les projets de ces organismes sont notamment de transformer les rapports sociaux et les rapports avec l'État, ce qui est incompatible avec un partenariat. Les groupes veulent que l'on reconnaisse sur le papier leurs rôles politique et critique, car ils redoutent que ces fonctions ne soient évacuées par le ministère.

Et enfin, la réalité femme. « Près de 80 % des membres des 4000 groupes d'action communautaire autonome sont des femmes, et dans la politique il n'en est pas fait mention », souligne l'ancien syndicaliste Gérald Larose.

Les consultations se poursuivent le vendredi 22 septembre. Renseignements : (514) 872-3149.

# Quel genre de véhicule obtient-on pour 46 835\$ ?



Sephia 2001

Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 1,8 litres à DACT et 125 HP • Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée • Deux coussins gonflables • Cage de protection en acier pour passagers • Poutrelles d'acier dans les portières • Essuie-glace à deux temps et balayage intermittent • Direction assistée • Colonne de direction inclinable.



Sportage 4 RM 2001

Glaces, verrous et rétroviseurs extérieurs commandés électriquement • Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 2 litres à DACT et 16 soupapes • Deux coussins gonflables à l'AV et un autre aux genoux du conducteur • Porte-roue et cache-roue extérieurs • Système antivol • Direction assistée.



Rio 2001

Moteur 4 cylindres de 1,5 litres à DACT et 96 HP • Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée • Deux coussins gonflables • Cage de protection en acier pour passagers • Poutrelles d'acier dans les portières • Radio AM/FM stéréo • Consommation sur la route : 5,8 L aux 100 km.

# Les trois.

Sephia  
13 845 \$

Louez à partir de  
199,96\$\*

Comptant de 1 250 \$ à un taux de 3,95% pendant 48 mois.

Rio  
11 995 \$

Louez à partir de  
189,70\$\*

Comptant de 500 \$ à un taux de 3,95% pendant 48 mois.

Sportage 4 RM  
20 995 \$

Louez à partir de  
259,37\$\*

Comptant de 2 500 \$ à un taux de 3,3% pendant 48 mois.



Enfin, la qualité accessible à tous!

www.kia.ca

Chaque Kia est protégée par une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur, une garantie de base de 3 ans/100 000 km et une assistance routière 24-heures.

<p><b>Kia St-Hyacinthe</b> 2695, boulevard Casavant ouest St-Hyacinthe (450) 774-3444</p>	<p><b>Kia Serge Morand</b> 202, Route 132 St-Constant (450) 635-4610</p>	<p><b>Kia Sorel-Tracy</b> 7025, avenue de la Plaza Sorel-Tracy (450) 742-1542</p>	<p><b>Kia Mario Blain</b> 545, boulevard Laurier McMasterville (450) 464-4551</p>	<p><b>Kia Montréal</b> 4815, Buchan Montréal (514) 908-2300</p>
<p><b>Kia de Drummondville</b> 1505, René Lévesque Drummondville (819) 478-2655</p>	<p><b>Kia Gabriel</b> 4600 A, boulevard St-Jean Dollard Des Ormeaux (514) 426-7777</p>	<p><b>Joliette Kia</b> 2029 C, Visitation S.C.B. Joliette (450) 752-1952</p>	<p><b>Houle &amp; Frères Kia</b> 3265, chemin Gascon Mascoche (450) 477-5550</p>	<p><b>Kia Repentigny</b> 815 A, rue Notre-Dame Repentigny (450) 657-1031</p>
<p><b>Gravel Kia</b> 505, rue St-Jacques St-Jean-sur-Richelieu (450) 347-2835</p>	<p><b>Kia Trois-Rivières</b> 4200, boulevard Royal Trois-Rivières (819) 375-7300</p>	<p><b>Kia Victoriaville</b> 445, boulevard Bois-Francis nord Victoriaville (819) 758-5050</p>	<p><b>Ville Marie Kia</b> 3010, rue Hochelaga Montréal (514) 598-8800</p>	<p><b>Kia St-Léonard</b> 7250, boulevard Langelier St-Léonard (514) 256-1010</p>
<p><b>Bourassa Kia</b> 1555b, boulevard St-Martin est Laval (450) 669-7040</p>	<p><b>Kia Grenville</b> 85, rue Maples Grenville (819) 242-0115</p>	<p><b>Kia de Sherbrooke</b> 4290, boulevard Bourque Rock-Forest (819) 563-3737</p>	<p><b>Longueuil Kia</b> 1190, St-Laurent ouest Longueuil (450) 651-5151</p>	<p><b>Kia St-Eustache</b> 410, rue Dubois St-Eustache (450) 623-9004</p>

\* Nos programmes de location sont établis, suite à l'approbation du crédit, par Crédit Kia Canada inc. Ils sont applicables à toutes les nouvelles Kia S 2001 (R05412), Sephia L 2001 (S25432) et Sportage X 2001 (SP5412) louées et livrées pendant un temps limité. Les véhicules peuvent être différents de l'image qui en est montrée. Ils sont montrés avec de l'équipement offert en option. Durée de location de 48 mois, avec remise au locataire, au taux de financement de location de 3,95% pour la Rio S, de 3,59% pour la Sephia L et de 3,30% pour la Sportage X. Premier paiement de 189,70 \$ et dépôt garanti de 250 \$ exigible lors de la livraison de la Rio S. Premier paiement de 199,96 \$ et dépôt garanti de 250 \$ exigible lors de la livraison de la Sephia L. Premier paiement de 259,37 \$ et dépôt garanti de 300 \$ exigible lors de la livraison de la Sportage X. L'obligation totale de location de la Rio S, basée sur un prix de détail suggéré du constructeur de 11 995 \$, est de 9 605,60 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 106,85 \$. L'obligation totale de location de la Sephia L, basée sur un prix de détail suggéré du constructeur de 13 845 \$, est de 10 848,08 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 860,30 \$. L'obligation totale de location de la Sportage X, basée sur un prix de détail suggéré du constructeur de 20 995 \$, est de 14 949,76 \$ et l'option d'achat est évaluée à 9 402,55 \$. Les obligations de location sont calculées sur la base d'une entente de 20 000 km/an (d'autres types d'ententes existent également). Si la limite est dépassée, des frais supplémentaires de 8 \$ par kilomètre s'appliquent. L'immatriculation, les plaques, l'inspection préalable à la livraison, les assurances et les taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Cette offre a une durée limitée et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou vendre pour moins cher. \* Le prix de détail suggéré du constructeur pour un modèle Rio S (R05412) est de 11 995 \$. Le prix de détail suggéré du constructeur pour un modèle Sephia L (S25432) est de 13 845 \$. Le prix de détail suggéré du constructeur pour un modèle Sportage X (SP5412) est de 20 995 \$. Immatriculation, plaques, transport, inspection préalable à la livraison, assurances et taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Les prix peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre moins cher. \* Un financement de 3,95% est possible pour tous les modèles Sephia L 2001 et Rio S 2001, et pour une période de 48 mois, après approbation de crédit. Exemple de financement : 10 000 \$ à 3,95% par année représente un paiement mensuel de 225,34 \$ pendant 48 mois. Le coût d'emprunt est de 816,48 \$. Un financement de 3,95% est possible pour tous les modèles Sportage X 2001, et pour une période de 48 mois, après approbation de crédit. Exemple de financement : 10 000 \$ à 3,95% par année représente un paiement mensuel de 234,39 \$ pendant 48 mois. Le coût d'emprunt est de 1 250,82 \$, pour une obligation totale de 11 250,82 \$. Voir un concessionnaire pour les détails. D'autres taxes et conditions sont possibles. \*\* Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Voir un concessionnaire participant Kia pour les détails. Kia et le slogan « Enfin, la qualité accessible à tous! » sont des marques de commerce de Kia Motors Corporation.

**ANGLAIS**  
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION  
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue  
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs  
de jour, 25 h/semaine matin, après-midi, soir, samedi  
135 \$ à 145 \$/semaine\* 11 à 7 fois/sem. • 195 \$/30 h\*  
\*matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déductible d'impôt, frais d'inscription : 40\$

*Converlang*  
École de langues postmoderne  
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3<sup>e</sup> étage, MtL  
(514) 278-5309 www.converlang.com

**Anglais, Français, Espagnol, italien.**

PROCHAINES SESSIONS  
(jour, soir)  
2 octobre  
et  
30 octobre  
Inscrivez-vous aujourd'hui!

Centre-ville : (514) 849-8393  
postes 709, 719

Hochelaga-Maisonnette : (514) 255-4651

www.ymcamontreal.qc.ca / langues

**loto-québec résultats**

**Banco**  
Tirage du 2000-09-19  
03 04 11 17 21  
24 26 27 30 31  
32 33 36 37 51  
54 56 61 66 70

**Quintessence**  
Tirage du 2000-09-19  
3 4  
991 5389

Tirage du 2000-09-19  
NUMÉRO: 830252

**Le jeu doit rester un jeu**  
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets.  
En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.  
T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC



Photo Reuters

## Un pub sculpté dans la glace pour de la bière... bien fraîche

Un artiste a trouvé la solution définitive à l'éternel problème de la bière servie trop chaude en Grande Bretagne en sculptant entièrement un pub dans de la glace, qui sera exposé mardi à Londres. Jonathan Lloyd, sculpteur sur glace, a passé les trois derniers mois à sculpter le débit de boissons dans tous ses détails — même les tabourets, la cible de fléchettes et la table de billard sont en glace. L'oeuvre a été commandée par le célèbre brasseur Guinness pour promouvoir une de ses bières pression « extra fraîche ». Le pub sera exposé dans le centre de Londres mardi, mais aura entièrement fondu en cinq heures !

## La tomate protège-t-elle du cancer ?

Presse Canadienne

TORONTO — Des chercheurs canadiens affirment que la tomate joue un rôle crucial de protection contre le cancer.

Les chercheurs Sanjiv Agarwal et Akkinappally Venkateshwar Rao, de la faculté des sciences de la nutrition de l'Université de Toronto, ont analysé une série d'études antérieures sur le sujet.

L'ingrédient clé des tomates est le lycopène, signalent-ils.

Pigment qui donne au fruit sa couleur rouge, le lycopène est également l'un des plus puissants antioxydants connus. Les dommages oxydatifs aux cellules sont considérés comme le mécanisme derrière plusieurs maladies chroniques, dont les principaux tueurs que sont le cancer et les maladies du coeur.

Au cours de leur examen de la littérature scientifique existante, MM. Agarwal et Rao ont découvert que le lycopène est impliqué dans d'autres mécanismes ayant un effet protecteur. Il pourrait contrôler des fonctions génétiques, moduler des réactions hormonales et immunitaires et maintenir le métabolisme, réduisant le risque de maladie chronique.

Quelle que soit la façon dont les tomates et les produits de la tomate produisent leur effet, tout indique qu'un régime alimentaire riche en tomates est bénéfique.

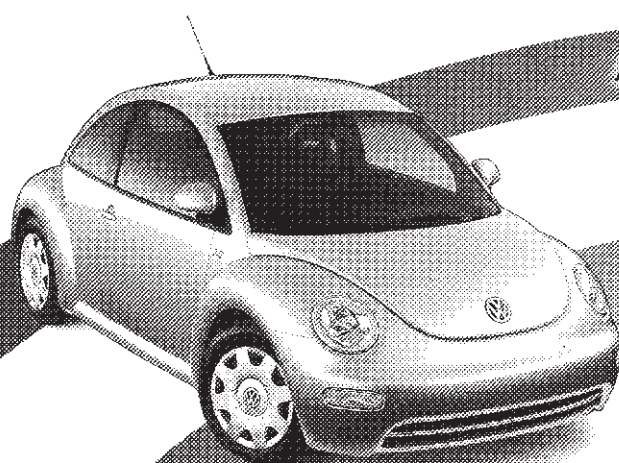
# FOLIE PASSAGÈRE

New Beetle  
GLS 2000

À partir de

259\$  
par mois\*

Location 36 mois



Passat GLS 2000

À partir de

379\$  
par mois\*

Location 36 mois

New Beetle GLS  
1.8T 2000

À partir de

299\$  
par mois\*

Location 36 mois

**Des offres démentielles sur des voitures complètement hallucinantes.**

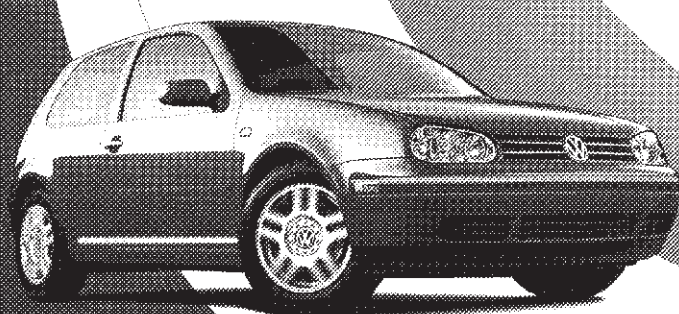
Vos concessionnaires-thérapeutes du Grand Montréal

sont en plein délire et c'est vous qui en profitez.

Alors, sautez sur l'occasion et profitez de ce pur

moment de folie car après le 30 septembre,

il sera trop tard.



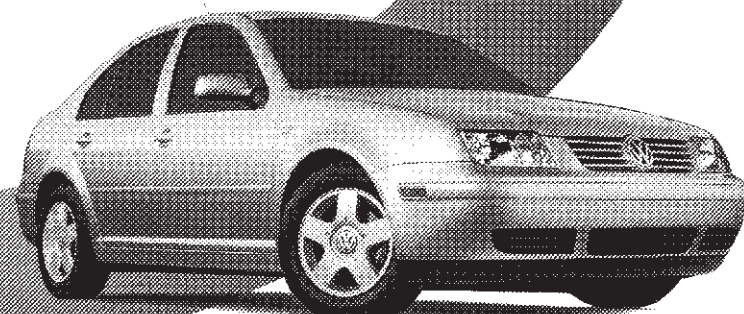
Golf GL 2000

À partir de

269\$  
par mois\*

Location 36 mois

0\$  
de dépôt  
de garantie\*



Jetta GLS 2000

À partir de

289\$  
par mois\*

Location 36 mois

Êtes-vous fait pour Volkswagen? 

vw.com

\* Conditions applicables aux offres ci-dessus : Golf GL 2000 : versement initial de 2 818 \$ sans dépôt de garantie. Jetta GLS 2000 : versement initial de 2 818 \$ sans dépôt de garantie. New Beetle GLS 2000 : versement initial de 2 818 \$ sans dépôt de garantie. New Beetle GLS 1.8T 2000 : versement initial de 3 520 \$ sans dépôt de garantie. Passat GLS 1.8T 2000 : versement initial de 3 520 \$ sans dépôt de garantie. Modèles de base 2000, 5 vitesses, neufs. Photos à titre indicatif seulement (roues en alliage en surplus). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Offre valide jusqu'au 30 septembre 2000. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Cette offre est valable seulement chez les concessionnaires Volkswagen ci-dessus. De plus, nos voitures sont si précieuses que l'on a même buriné 25 de leurs composantes et les avons munies d'un système anti-levage intégré.

### MONTRÉAL

**Auto Stolz**  
13255, RUE SHERBROOKE EST  
POINTE-AUX-TREMBLES  
(514) 642-6242

**Auto Strasse inc.**  
5905, ROUTE TRANSCANADIENNE  
SAINT-LAURENT  
(514) 748-6961

### Centre-Ville Volkswagen

324, RUE PEEL  
MONTRÉAL  
(514) 846-1717

**Les Automobiles Popular inc.**  
5441, RUE SAINT-HUBERT  
MONTRÉAL  
(514) 274-5471

### Nordest Volkswagen Itée

10395, BOUL. PIE-IX  
MONTRÉAL-NORD  
(514) 325-3422

**Rimar Volkswagen**  
5500, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST  
SAINT-LÉONARD  
(514) 253-4888

### RIVE-SUD

**Duval Volkswagen**  
588, PLACE TRANS-CANADA  
LONGUEUIL  
(450) 679-0890

**Les Automobiles Niquet inc.**  
1905, BOUL. SIR-WILFRID-LAURIER  
ROUTE 116, SAINT-BRUNO  
(450) 653-1553

### LAVAL / RIVE-NORD

**Arbour Volkswagen**  
2475, BOUL. CHOMÉDEY  
LAVAL  
(450) 681-8110

**Automobiles E. Lauzon inc.**  
1384, BOUL. LABELLE  
BLAINVILLE  
(450) 430-1460

## TECHNICIENS AMBULANCIERS

## Le procès remis au 28 septembre

CLAUDE-V. MARSOLAIS

L'AUDITION de la requête pour outrage au tribunal à l'endroit du Regroupement des techniciens ambulanciers (RETAQ) et des membres du bureau de direction du syndicat a été reportée au 28 septembre, le procureur de la défense, Me Richard Mercier, ayant invoqué devant la Cour supérieure le fait que les procureurs d'Urgences Santé ne lui avaient pas remis l'ensemble de la preuve.

Dans un chassé-croisé entre la salle des comparutions et le bureau du juge en chef de la Cour supérieure, les parties sont convenues de se présenter devant le juge Lagacé le 28 septembre pour fixer d'autres dates d'audition pour entendre les parties.

L'avocat d'Urgences Santé, Me Jean Leduc, a indiqué que deux types d'accusation seront portés à l'endroit de la direction du RETAQ. Il y aura d'une part, des accusations d'outrage au tribunal basées sur le décret du Conseil des services essentiels au début du mois de septembre qui interdisait aux techniciens ambulanciers de

rendre inopérant leur système de communication avec les répartiteurs. Puis, une deuxième série d'accusations sera portée en vertu d'une injonction interlocutoire de 1994 du juge Audet qui interdisait aux membres du RETAQ de se livrer à toute forme de dommage à l'endroit de la propriété d'Urgences Santé. À cet égard, Me Leduc a signalé que sa preuve était abondamment documentée par les reportages des médias lors du vandalisme du siège social de la rue Bélanger, le 14 septembre, et aussi par les témoins présents sur la scène.

Me Leduc a aussi indiqué que les accusations d'outrage au tribunal qui avaient été logées antérieurement pour des gestes commis en 1999 pourraient être étudiées en même temps devant la Cour puisqu'on avait déjà fixé des dates d'auditions, entre le 16 et le 19 octobre.

Interrogé sur la tournure des événements, le président du RETAQ, Yves Imbeault, a déclaré qu'à titre de représentant syndical « il fallait être capable de vivre avec la situation présente », en souhaitant que le problème des horaires puisse se régler en même temps

que les accusations pendantes devant le tribunal.

Il a néanmoins commenté les événements disgracieux du 14 septembre dernier au siège social d'Urgences Santé en soutenant que les techniciens-ambulanciers avaient été entraînés dans un traquenard. « La direction d'Urgences Santé savait à l'avance qu'on irait au siège social. Elle avait demandé à tous ses cadres d'être présents, même ceux qui ne travaillaient pas cette journée-là, et les policiers ne sont même pas intervenus et n'ont pas fait de barrage à l'entrée. Tout cela était organisé par la partie patronale pour que l'on porte des accusations contre nous », a-t-il lancé.

Par ailleurs, le syndicat a signifié son intention de se présenter aujourd'hui à une séance de conciliation-médiation au ministère du Travail pour tenter d'en arriver à une solution avec la direction d'Urgences Santé.

Hier, le conseil d'administration d'Urgences Santé se réunissait dans les bureaux de la Communauté urbaine de Montréal à l'invitation de la présidente Vera Danyluk qui est aussi membre du c.a. d'Urgences Santé.

## HYDRO-QUÉBEC

## Le flot de réclamations diminue; surtension dans la région de Québec

PAUL ROY

QUÉBEC — À 13 h 08, jeudi dernier, dans la région de Québec, des ampoules électriques se sont mises à briller comme si elles avaient pris des stéroïdes. Ce phénomène de surtension, dû à une « erreur d'exploitation » — lire : erreur humaine —, a duré deux minutes et 10 secondes.

Assez longtemps pour faire passer de vie à trépas quelques milliers d'appareils électriques et électroniques. Au total, hier, Hydro-Québec avait reçu 2500 réclamations de clients des municipalités de Québec, Beauport, Charlesbourg, Boischatel, Sainte-Brigitte-de-Laval et Lac-Beauport.

« Le flot diminue, mais il rentre encore des réclamations », a signalé

hier Claire Trépanier, responsable des communications à la direction régionale Montmorency de la société d'État. « Cela peut aller du réveille-matin de 25 \$ à l'ordinateur de quelques milliers de dollars. »

Hydro accepte de payer le coût des réparations des appareils réparables. Dans les cas de appareils irréparables, elle est prête à assumer le coût de la franchise d'assurance et, dans le cas de clients qui ne sont pas assurés, à remplacer la valeur dépréciée de l'appareil. Mais, précise Mme Trépanier, on s'assurera que les auteurs des réclamations résident bien dans la zone affectée par la panne. Parce que, dit-elle, lors d'un incident semblable, en 1993, 10 % des personnes ayant soumis une réclamation n'étaient pas alimentées par le poste fautif. « Ah ! La nature humaine... »

Jeudi dernier, c'est le poste de transformation de Beauport qui a flanché. Ce poste reçoit un courant de 315 000 volts dont il abaisse la tension à 25 000 volts avant de la redistribuer.

« Jeudi dernier, une étape n'a pas été réalisée dans une manœuvre télécommandée, explique Mme Trépanier. Et on a mis deux minutes 10 secondes pour corriger la situation. »

Tous les appareils soumis à cette surtension — aussi subite que momentanée — n'ont pas été affectés de la même façon, certains ayant des composantes internes mieux protégées. De même, dans le cas d'ordinateurs munis d'une barre de tension, c'est la barre de tension qui a encaissé. Une affaire d'une quinzaine de dollars.

## TRANSPORT EN COMMUN

## Vers une tarification à la distance

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Les tarifs uniques du transport en commun tirent à leur fin dans l'île de Montréal. À partir de 2001, l'AMT entend préparer avec ses partenaires l'introduction d'une tarification en fonction de la distance parcourue sur le territoire de la CUM.

« Il y a un début de réflexion sur la cohérence tarifaire », explique en entrevue la présidente de l'Agence métropolitaine de transport, Florence Junca-Adenot, qui propose cette démarche à la STCUM et aux municipalités dans le cadre de sa présente consultation budgétaire.

Un système tarifaire à la distance sur le territoire de la CUM permettrait de générer de nouveaux revenus, mais aussi de mieux refléter les coûts d'utilisation du transport et de stopper les « glissements » des automobilistes des couronnes vers le territoire de la CUM, plaide l'agence.

Le problème vient surtout des deux extrémités du territoire de la CUM, soit le secteur de Sainte-Anne-de-Bellevue dans l'ouest et les quartiers de l'est de Montréal. Dans l'Est par exemple, un usager du transport en commun de Repentigny devra payer 127 \$ par mois pour un laissez-passer qui lui donne droit aux services de la STCUM. Plusieurs préfèrent donc se rendre de l'autre côté de la rivière et laisser leur voiture à Montréal, d'où ils n'ont besoin que de la carte à 47 \$ de la CUM.

L'introduction d'une tarification zonale n'est toutefois pas pour demain, note Mme Junca-Adenot, en rappelant qu'il a fallu plus de deux ans pour réaliser l'intégration tarifaire à l'échelle de la région. La présidente attend aussi la réaction de la CUM à sa proposition, dont il faudra mesurer les impacts.

« Ce n'est pas un débat facile, ça touche la fiscalité », dit-elle. On sait aussi que les villes de banlieue éloignée digèrent déjà mal de payer pour un réseau du métro qui ne les dessert pas et qu'elles se plaignent souvent du service d'autobus de la STCUM.

## Quarante millions à trouver

D'ici la présentation de son budget final, à la fin octobre, l'AMT espère par ailleurs résoudre le pro-

blème de financement auquel elle fait face. Ce problème s'accroîtra d'ici de sept à dix ans, alors que la prolongation du métro et la réalisation d'autres projets auront entraîné un déficit d'opérations récurrent évalué à 40 millions.

Parmi neuf solutions suggérées à ses partenaires, l'agence évoque l'introduction d'une taxe sur le stationnement, la suppression d'une ligne de train ou d'autobus métropolitain ou l'implantation d'une tarification zonale sur les territoires de la CUM, de Laval et de la Rive-Sud.

Au moment où le transport en commun est en croissance, pas question d'agir à contre-courant sur l'achalandage, avertit cependant Mme Junca-Adenot. « Je pense qu'il y aura un cocktail de mesures », dit la présidente, qui continue de privilégier la piste d'une hausse des droits d'immatriculation. La solution la plus simple aux difficultés de l'AMT serait de les faire passer de 30 \$ à 60 \$ par an.

Le président de l'Association des corporations intermunicipales de transport (CIT), Élie Fallu, propose quant à lui d'élargir le territoire de l'AMT au-delà des limites de la région métropolitaine de recensement et de mettre à contribution d'autres municipalités en y imposant la taxe sur l'essence.

« Il y a des millions à aller chercher là, dit-il. À court terme, ce sera suffisant. C'est rare que vous entendez le monde municipal proposer au gouvernement de taxer. Il n'y a que dans le transport en commun que vous voyez ça. »

Le maire de Laval, Gilles Vailancourt, croit pour sa part que le salut viendra de la réorganisation proposée par les trois grandes sociétés de transport, à laquelle s'opposent toutefois les CIT : la STL et la STRSM engloberaient les CIT de leur région et il ne resterait que trois grandes régions. Selon M. Vailancourt, des économies de 150 millions pourraient être réalisées. « Ce n'est pas en ajoutant 10 millions ici ou cinq millions là qu'on réglera quelque chose », dit-il. Le comité Bernard sur la réorganisation municipale doit d'ailleurs se pencher à nouveau aujourd'hui sur les propositions des CIT et des sociétés de transport.



**Vision Jeunesse**  
Focus Jeunesse CIBC

## DES ACTIONS QUI EN DISENT LONG.

Il y a ceux qui parlent et ceux qui agissent.

Nous aimerions vous présenter 30 jeunes Canadiens qui ont accompli de grandes choses.

Ces jeunes « ont fait de la réussite un mode de vie » et se sont distingués par leur implication dans la communauté, leurs performances scolaires, leur force de caractère et leur motivation personnelle.

Voilà qui mérite une récompense ! C'est pourquoi ils ont été sélectionnés pour recevoir une bourse d'études Vision Jeunesse CIBC.

Le programme de bourses d'études Vision Jeunesse CIBC est issu d'un partenariat privilégié avec Les Grands Frères et Grandes Sœurs du Canada et YMCA Canada. Avec ces bourses pour études post-secondaires, le soutien des Grands Frères et Grandes Sœurs du Canada et des stages en entreprise rendus possibles par le YMCA, ces jeunes sont encouragés à poursuivre leurs études et réaliser leurs rêves.

Ces bourses d'études sont à la portée de tous les étudiants de quatrième secondaire qui participent à un programme de parrainage des Grands Frères et Grandes Sœurs du Canada. Les lauréats peuvent recevoir jusqu'à 4 000 \$ de frais de scolarité par année d'étude en plus de participer à un stage en entreprise organisé par le YMCA. Ce stage rapportera 2 000 \$ par été aux étudiants et jusqu'à 4 000 \$ par été durant leurs études collégiales ou universitaires.

CIBC est fière d'être associée à des centaines d'organismes de charité et d'action bénévole à travers le pays. La CIBC et le porte-parole de Vision Jeunesse, Wayne Gretzky, vous invitent à vous impliquer bénévolement au sein des organismes qui viennent en aide aux jeunes dans votre communauté.

Pour en savoir plus, rendez-vous à [www.CIBC.com](http://www.CIBC.com)



Par le truchement de Vision Jeunesse, nous avons pour objectif d'inspirer et d'encourager les jeunes Canadiens à poursuivre leurs rêves avec énergie, confiance et passion.

*Wayne Gretzky*



Big Brothers and Sisters of Canada  
Les Grands Frères et Grandes Sœurs du Canada  
"volontairement avec les frères et sœurs"



YMCA

Nadia Babetji	St. Catharines, Ontario
Gabrielle Beaulieu	St. John's, Newfoundland
Melissa Boylan	Windsor, Ontario
Maef Castellan	Vancouver, British Columbia
Amanda Cavill	Ottawa, Ontario
Shannon Cunningham	Brampton, Ontario
Alethea Davidson	Cobourg, Ontario
Joanna Desjardins	Calgary, Alberta
Rebecca Digout	London, Ontario
Natasha Lynne Ewert	Hantsport, Nova Scotia
Tamara Fayant	Edmonton, Alberta
SOPHIE FOURNIER	Montreal, Quebec
Dustin Gern	Regina, Saskatchewan
Melissa Giesbrecht	Penticton, British Columbia
Nick Guiler	Port Dover, Ontario
Laura Gulaj	London, Ontario
Julian Howatt	Hunter River, Prince Edward Island
Kristopher Keen	Brandon, Manitoba
Liam LaTouche	Toronto, Ontario
Kimberlee Leslie	Calgary, Alberta
Andrew McLaren	Grimsey, Ontario
Andrew Morton	Cobourg, Ontario
Clayton Moxon	Fredericton, New Brunswick
Benjamin Poirier	Verdun, Quebec
Matthew Provencher	Orillia, Ontario
Amber Lee Scott	Cobourg, Ontario
Julia Segal	Calgary, Alberta
Ryan Tyson	Burnaby, British Columbia
Rachelle Marion Vandal	Winnipeg, Manitoba
JULIANNA WILEY	Kelowna, British Columbia

BANQUE  
**CIBC**

## RECHERCHE UNIVERSITAIRE

# Des chercheurs jugent l'examen des seins aussi efficace que la mammographie

HELEN BRANSWELL  
Presse Canadienne

TORONTO — La mammographie annuelle n'est pas plus efficace dans la prévention des décès dus au cancer du sein chez les femmes de 50 à 59 ans qu'un examen des seins effectué par un professionnel, combiné à l'autoexamen mensuel, affirme une équipe de chercheurs de l'Université de Toronto.

Ce constat, qui provoque déjà la controverse, fournit un motif d'espoir aux femmes qui craignent l'inconfort de la mammographie autant qu'aux pays qui ne peuvent se permettre de coûteux programmes publics de mammographies, disent les auteurs de l'étude.

S'il vaut mieux une mammographie que pas d'examen du tout, des examens physiques réguliers des seins, combinés à l'autoexamen des seins, sont une solution de rechange aux mammographies annuelles pour les femmes dans la cinquantaine, a déclaré hier le docteur Cornelia Baines, sous-directrice de l'Étude nationale sur le dépistage du cancer du sein et coauteure de l'étude.

Les conclusions de l'étude paraissent dans l'édition de cette se-

maine du *U.S. Journal of the National Cancer Institute*.

D'autres travaux sur l'examen des seins ont remis en question les avantages des mammographies pour les femmes âgées de 40 ans et plus.

Mais la dernière étude est contestée, notamment par le docteur Daniel Kopans, chef du service d'échographie mammaire au Massachusetts General Hospital, à Boston, au chapitre de la méthodologie. Le médecin, qui reprenait d'ailleurs une mise en garde émise par le Dr Baines elle-même lors de la conférence de presse organisée pour présenter les conclusions de l'étude, mardi, souligne que l'examen physique des seins effectué dans le cadre de l'étude a été pratiqué par des techniciens spécialement formés, et qu'il était beaucoup plus poussé que l'examen annuel que subissent ordinairement la plupart des femmes dans le cabinet de leur médecin. Le Dr Kopans a dit craindre que les femmes ne jugent plus nécessaire la mammographie, en se disant qu'un bon examen clinique suffit. Mais personne ne pratique ce genre d'examen clinique des seins, a-t-il insisté.

Après une révision indépen-

dante de l'étude, l'Institut national du cancer du Canada a rejeté les critiques du Dr Kopans.

Cependant, même à l'Institut américain du cancer, tout le monde n'est pas convaincu, croit le docteur Daniel Sullivan, directeur exécutif de cet organisme.

A la Société américaine du cancer, on se dit conscient des « problèmes » de l'étude canadienne.

Et bien que la Société canadienne du cancer ait accueilli les résultats comme « une solution de rechange supplémentaire pour le dépistage du cancer du sein », l'organisme a fait savoir qu'il main-

tiendra sa recommandation que les femmes âgées de 50 à 69 ans subissent une mammographie tous les deux ans, en plus d'un examen physique pratiqué par un professionnel.

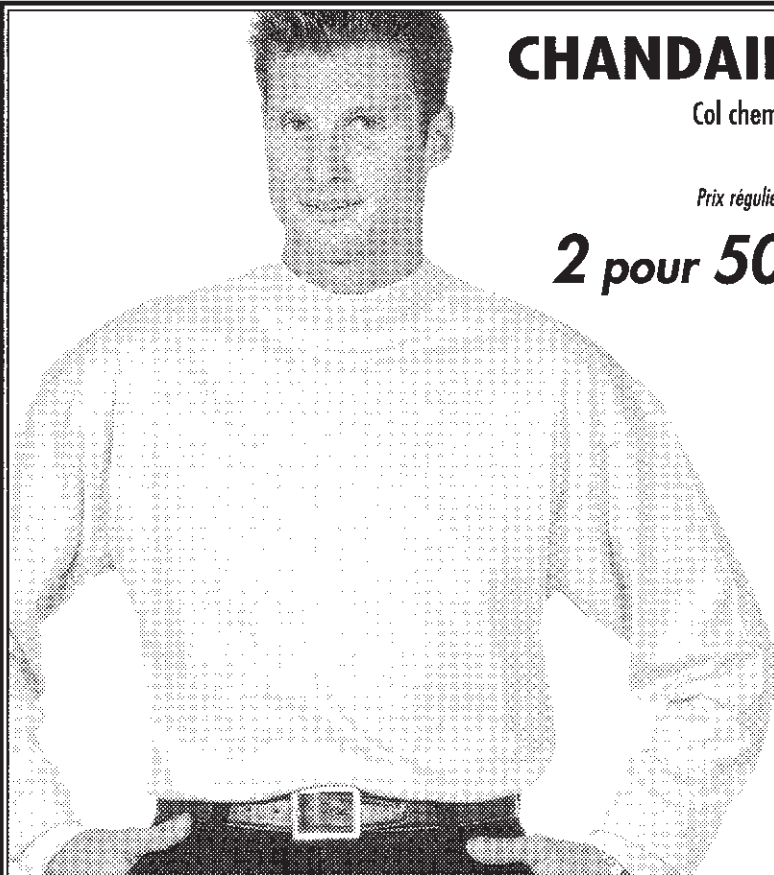
Le cancer du sein est la forme la plus souvent diagnostiquée de cancer chez les femmes au Canada. On estime que 19 200 femmes apprendront cette année qu'elles ont le cancer du sein, et que 5500 vont en mourir.

L'étude a porté sur 39 405 femmes dans la cinquantaine recrutées entre janvier 1980 et mars 1985 dans six provinces, dont le Québec.

Une moitié d'entre elles a passé une mammographie annuelle en plus d'exams physiques. Le second groupe ne recevait qu'un examen annuel approfondi. Toutes les participantes ont appris comment examiner correctement leurs seins.

Ces femmes ont été suivies sur une période moyenne de 13 ans, pour déterminer si les femmes ayant subi des mammographies seraient moins nombreuses à mourir du cancer du sein.

Au bout de 13 ans, 107 femmes du groupe de mammographies étaient mortes du cancer du sein, contre 105 dans le groupe n'ayant reçu que des examens physiques.



**CHANDAILS**  
Col cheminée

Prix régulier: 30\$

**2 pour 50\$**

MARC ANDREW

**MONTREAL**  
Galeries d'Anjou ..... (514) 353-3129 Centre Rockland ..... (514) 735-5135  
Promenades St-Bruno ..... (450) 653-4748 Carrefour Laval ..... (450) 687-1705

**QUÉBEC** — Place Ste-Foy ..... (418) 657-6636



RALPH LAUREN SPORT

MONTREAL - 1290 RUE SHERBROOKE OUEST (514) 288-3988



## Note à soi-même : ne te satisfais de rien.

► **LA CLASSE E.** Il y a souvent, disons-le, des circonstances où il faut faire des compromis, comme au sujet d'un repas ou d'un film. Mais pour ce qui est d'une automobile, jamais de la vie! Point de vue qui est clairement mis en évidence par la Classe E 2001 de Mercedes-Benz.

► Côté sécurité, vous disposez de huit coussins gonflables, dont deux coussins-rideaux de protection pour la tête. De plus, le Programme de stabilité électronique (ESP) et le Système de freinage d'urgence assisté vous aident à éviter l'accident.

► Vous apprécierez certainement le

levier « Touch Shift » de la boîte automatique à 5 rapports qui vous laisse passer les vitesses manuellement. Le volant multifonctions, lui, place des commandes importantes à portée de vos doigts. Il y a aussi des capteurs intelligents qui contrôlent le degré de confort de l'habitacle.

► Et pour n'avoir à faire aucun sacrifice au niveau de vos désirs, vous avez le choix entre sept modèles de Classe E (berlines et familiales), dont la 4-MATIC au pouvoir de traction supérieur. Pour connaître l'adresse du concessionnaire le plus proche, composez le 1 800 387-0100

ou rendez-vous à [www.mercedes-benz.ca](http://www.mercedes-benz.ca).  
**UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 67 990 \$\***



Mercedes-Benz  
L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant [www.mercedes-benz.ca](http://www.mercedes-benz.ca)

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2000, Toronto, Ontario. Une Compagnie DaimlerChrysler. \*P.D.S.F. de la E320 2001. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

ÉPIDÉMIE MYSTÉRIEUSE

# Les États-Unis, la France et Israël au secours de l'Ukraine

Agence France-Presse

KIEV — Les États-Unis, la France et Israël ont envoyé des spécialistes pour aider Kiev à éclaircir les causes d'une mystérieuse épidémie, peut-être due à une contamination nucléaire, ont indiqué hier les autorités.

Près de 400 Ukrainiens de la région de Mykolaiv (sud de l'Ukraine) sont tombés malades en juillet et en août dernier. Ils souffraient notamment de somnolence, de troubles de la vision et d'éruptions cutanées.

« Nous espérons que la contribution des experts indépendants permettra d'établir les causes » de la maladie, a déclaré hier le vice-premier ministre ukrainien chargé des questions humanitaires, Mikola Jouliniski.

Les autorités soupçonnent l'existence dans la région de dépôts nucléaires soviétiques abandonnés et enquêtent aussi sur l'utilisation excessive de pesticides par une entreprise sud-coréenne.

Le président ukrainien, Léonid Koutchma,

a déclaré la zone sinistrée et 350 enfants ont été évacués.

Equipés de plusieurs laboratoires mobiles, cinq médecins et chimistes américains ainsi que quatre de leurs confrères israéliens sont arrivés hier dans la région. Des scientifiques français sont attendus « ces prochains jours », a indiqué le ministère ukrainien des Situations d'urgence.

Pendant « une ou deux semaines », les spécialistes étrangers prélèveront des échan-

illons des sols, de l'air et de l'eau autour des cinq villages frappés par l'épidémie. Ils vont également examiner des victimes, a expliqué le ministère de la Défense.

La semaine dernière, les autorités ukrainiennes avaient découvert un dépôt de déchets militaires radioactifs, enfouis dans une ancienne base soviétique de la région de Donetsk (est), à quelques kilomètres d'un village. Ces déchets non identifiés émettent jusqu'à 300 microcentgens par heure, soit un taux 20 fois supérieur au niveau naturel.

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu! Notre fameux solde annuel est de retour!

## Grande vente d'écoulement en septembre

Un mois de rabais fabuleux dans les magasins Linen Chest!



### Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

<b>Wamsutta CANNON</b>	<b>SHEFTEX</b> Dan River	<b>lawrence</b> Springmaid	<b>MARTEX</b> Faldarast
------------------------	-----------------------------	-------------------------------	----------------------------

**Couvre-matelas**  
« Easy fit » - simple **9<sup>95</sup>**

**Douillettes réversibles**  
Simple, double, grand Toutes grandeurs **29<sup>95</sup>**

**Ensemble de draps en percale**  
180 fils ou pouce carré Simple **16<sup>95</sup>**

**Oreiller** **7<sup>95</sup>**  
Oreiller de duvet blanc **27<sup>95</sup>**

**Ensemble en percale**  
À partir de **6<sup>95</sup>**

**Taies d'oreiller en super percale**  
Assortiment d'imprimés légères imperfections paire **2<sup>95</sup>**

### Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Édredons de duvet d'oie blanche  
Construction en cloisons 12 po

Simple	<b>79<sup>95</sup></b>	Grand	<b>109<sup>95</sup></b>
Double	<b>99<sup>95</sup></b>	Très grand	<b>149<sup>95</sup></b>

### Bain

**MARTEX**

Serviettes Excalibur	<b>6<sup>95</sup></b>
Bain	<b>4<sup>95</sup></b>
Essuie-main	<b>2<sup>95</sup></b>
Débarbouillette	<b>2<sup>95</sup></b>
Descentes de bain	<b>5<sup>95</sup></b>
Débarbouillettes	<b>99<sup>95</sup></b>
Essuie-mains	<b>1<sup>95</sup></b>
Sièges rembourrés	<b>9<sup>95</sup></b>
Sorties de bain en ratine	<b>29<sup>95</sup></b>
Rideaux de douche en plastique variés	<b>4<sup>95</sup></b>

### Matelas

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!

NOUS PAYONS LA TPS et la TVQ! Livraison gratuite • Installation gratuite • Cadre de lit gratuit avec ens. de matelas • Retrait gratuit du vieux matelas

<b>Le Charmeur</b> Simple <b>169<sup>95</sup></b> Double <b>199<sup>95</sup></b> Grand <b>249<sup>95</sup></b>	<b>Posturepedic</b> Simple <b>299<sup>95</sup></b> Double <b>389<sup>95</sup></b> Grand <b>429<sup>95</sup></b> Très grand <b>699<sup>95</sup></b>	<b>Evasion</b> Simple <b>199<sup>95</sup></b> Double <b>299<sup>95</sup></b> Grand <b>329<sup>95</sup></b>	<b>Beautyrest</b> Simple <b>449<sup>95</sup></b> Double <b>569<sup>95</sup></b> Grand <b>649<sup>95</sup></b> Très grand <b>899<sup>95</sup></b>
---	--	---	--

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ\* OU NE PAYER RIEN AVANT UN AN! détails en magasin!

### Parures de fenêtres

Jusqu'à 60% de rabais sur le prix suggéré

**Levolor® Holican**

Service à domicile gratuit **331-5260**

Stores horizontaux et verticaux • stores plissés • stores en bois • romains tentures • dentelles • cantonnières bouffantes • parures complexes • tissus et plus encore!

### Porcelaine

Économisez jusqu'à 50% sur la porcelaine, la verrerie, la coutellerie, la batteries de cuisine et les articles-cadeaux!

**ROYAL ALBERT**

**BOL GRATUIT** À l'achat d'un couvert à cinq morceaux

Sur les 10 meilleurs motifs, dont...  
**Old Country Roses**  
Ens. 5 morc.  
prix sugg. 210<sup>00</sup>  
Notre prix **104<sup>95</sup>**

Recevez 1 BOL GRATUIT D'UNE VALEUR DE 82 \$

### Couverts

**Dali Matte**  
couverts de style européen acier inox.  
10 modèles disponibles  
Ensemble de 20 pièces service de 4 de **99<sup>95</sup> à 129<sup>95</sup>**

### Batteries de cuisine

**LE CREUSET demeyere**

**T-FAL LAGOSTINA**

**Phillip Richard Collection**  
10 Pièces acier inox.  
18/10 batterie et ustensiles en prime  
Prix sugg. 260<sup>00</sup> Notre prix **129<sup>95</sup>**

### Lits en laiton et fer, tapis et boutique pour bébé

La plus grande sélection aux plus bas prix garantis!

**lepine**  
Morigneau

### Articles maison

**KRUPS**  
Premium Machine à café **159<sup>95</sup>**

### Nappes

**Nappes 3M Scotchguard**  
Choix de couleurs  
52 po x 70 po et 60 po x 84 po  
Notre prix **9<sup>95</sup>**

### Articles-cadeaux

Plat à service caviar et vodka plaqué argent  
Solde **129<sup>95</sup>**

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

## LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

Centre Rockland <b>341-7810</b>	Place Portobello Brossard <b>671-2202</b>	Les Galeries Laval <b>681-9090</b>	Les Promenades de la Cathédrale <b>282-9525</b>
------------------------------------	---	---------------------------------------	--

CHAUQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%

## Diabète et sida : les antiprotéases sont innocentés

EMMA ROSS  
Presse Canadienne

JÉRUSALEM — Les antiprotéases, des médicaments destinés à combattre le sida, ne seraient pas — comme on le croyait — à l'origine de diabète chez certains patients, selon un chercheur français dont les travaux ont été présentés lors du congrès de l'Association européenne pour l'étude du diabète.

Ces dernières années, les scientifiques ont observé des patients atteints de sida et présentant parallèlement un diabète. Ces malades souffraient par ailleurs d'une mauvaise répartition des graisses qui se localisaient au niveau du ventre (lipodystrophie). Les antiprotéases ont rapidement été mises en cause.

Mais le Dr Eric Renard, professeur de médecine à l'Université de médecine de Montpellier, a rapporté lundi que selon les résultats d'une étude menée sur 102 patients HIV, les antiprotéases étaient hors de cause : les patients devaient déjà présenter ce trouble de la répartition des graisses, avant que le lien puisse être fait entre les antiprotéases et le diabète. Aucun des malades pourtant traité, mais indemne de cette anomalie, n'a présenté de diabète.

Selon l'étude, 89 des 102 patients présentaient une lipodystrophie. Parmi eux, 74 prenaient des inhibiteurs de protéase. Un diabète est apparu chez 13 % d'entre eux et 19 % ont montré une prédisposition au diabète. En revanche, chez les 15 personnes qui n'en prenaient pas, seuls 7 % ont manifesté une prédisposition et aucun n'a présenté de diabète.

« Ces nouveaux symptômes sont associés à une nouvelle forme de diabète que nous pouvons appeler le diabète lipodystrophique », a estimé le Pr Renard.

Le Dr Olga Vaccaro, du département de médecine clinique et expérimentale à l'Université Federico II de Naples, a estimé que cette étude pourrait sans doute aider les chercheurs à comprendre cette forme très particulière de diabète. « Mais il est difficile de faire la part entre les effets secondaires des différents médicaments que prennent les malades atteints de sida », a-t-elle dit.

Les antiprotéases font partie de la famille des antirétroviraux, des médicaments qui, en cinq ans, ont permis de diminuer spectaculairement la mortalité.

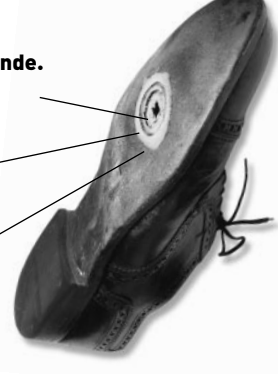
Selon le Pr Renard, cette étude souligne que ce sont d'autres médicaments que les antiprotéases, le D4T ou le 3TC qui sont responsables de la « bedaine » : quatre-vingt-treize pour cent des personnes touchées prenaient au moins un de ces deux médicaments. Selon lui, ces deux médicaments interagissent avec l'insuline, l'hormone qui permet au sucre de pénétrer dans le muscle, le foie et d'autres organes.

Cette interaction pourrait aboutir à une insulino-résistance, la cause essentielle du diabète. Quand l'insuline ne peut plus acheminer le sucre vers les tissus, ce dernier reste dans le sang. C'est ce qui définit le diabète.

**36 entrevues préliminaires, 2 entrevues de deuxième ronde.**

**188 allers-retour au magasin de photocopie.**

**79 visites au comptoir des beignes.**



Ne faites plus le pied de grue devant les entreprises. Frappez à la porte d'Avantage Carrière, un programme national de stages pour les jeunes diplômés. Quatre-vingt cinq pour cent de nos stagiaires se trouvent un emploi à temps plein dans leur domaine d'études dans le mois suivant la fin de leur stage. Pas besoin d'expérience : il vous suffit d'avoir un diplôme collégial ou universitaire et une bonne dose d'énergie et d'enthousiasme. Nous avons plusieurs possibilités de stages en banque, dans des entreprises reconnues dont Bell Canada, Évolution FM, Médi-Solution, Murray Axmith, Toon Boom Technologies Inc. Faites un pas dans la bonne direction! Visitez notre site Internet au [www.avantage.org](http://www.avantage.org)



Catherine Bourque, 13 ans. Sarcome d'Ewing.

## Transfusée 22 fois

Donner du sang, une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

20 septembre 2000

Pages A15-A17  
manquantes

## CANADA

## Neuf milliards de plus que prévu !

GILLES TOUPIN

OTTAWA - Le ministre des Finances, Paul Martin, a confirmé hier ce qu'il doit annoncer aujourd'hui, c'est-à-dire que les excédents budgétaires pour l'année 1999-2000 atteindront les 12 milliards de dollars, soit neuf milliards de plus que prévu.

« Il n'y a pas de doute que c'est une bonne nouvelle », s'est contenté de commenter M. Martin qui doit présenter aujourd'hui le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada* pour 1999-2000.

Non seulement ce farineux surplus budgétaire est-il bien au-delà des prédictions gouvernementales mais il semble bien que le Canada soit sur la voie d'un résultat similaire cette année.

Les chiffres que précisera aujourd'hui M. Martin compléteront en quelque sorte le bilan pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars dernier. Comme l'a souligné hier le premier ministre Jean Chrétien, ces neuf milliards supplémentaires iront automatiquement, comme le prévoit la loi, au remboursement de la dette nationale qui s'élève à 577 milliards. « Les contribuables canadiens n'auront pas ainsi à payer des intérêts sur ces 9 milliards », a dit M. Chrétien.

Avec les 3 milliards prévus chaque année pour réduire cette dette, 12 milliards auront été affectés en 1999-2000 à la réduction de la dette, ce qui fera économiser à l'État en terme d'intérêts environ 720 millions de dollars.

Le ministre des Finances avait prédit un surplus de 3 milliards pour l'année fiscale 1999-2000. Et malgré les réductions d'impôt de quelque 4 milliards de dollars cette année, Ottawa s'achemine vers un autre surplus d'une douzaine de milliards de dollars.

Hier aux Communes, la critique financier du Bloc québécois, Yvan Loubier, s'est élevé contre les fausses prédictions du ministre des Finances, l'accusant d'avoir fait une « erreur de 300 %, du jamais vu au Canada ».

« Est-ce que le ministre va admettre, a demandé M. Loubier, que cette erreur de prévision volontaire a eu des conséquences sociales importantes et que ce sont les malades et les chômeurs qui paient toujours pour son incompetence ? »

Le ministre Martin a rétorqué que ces surplus étaient le fruit d'une croissance économique « incroyable » au Canada.

Le premier ministre Chrétien avait laissé entendre le mois dernier à Winnipeg que son gouvernement envisageait de réduire plus rapidement que prévu la dette nationale. En 1995-96, la dette nationale a coûté aux Canadiens 47 milliards de dollars en intérêts, soit 36¢ pour chaque dollar de revenus d'impôt. L'année dernière, Ottawa a payé 45,5 milliards en intérêts, soit 24¢ pour chaque dollar de revenus d'impôt.

Avec une élection fédérale qui se pointe à l'horizon, cet automne ou au printemps, les libéraux ont une vaste marge de manoeuvre pour réduire les impôts, augmenter les dépenses et réduire la dette.

### SANS-ABRI

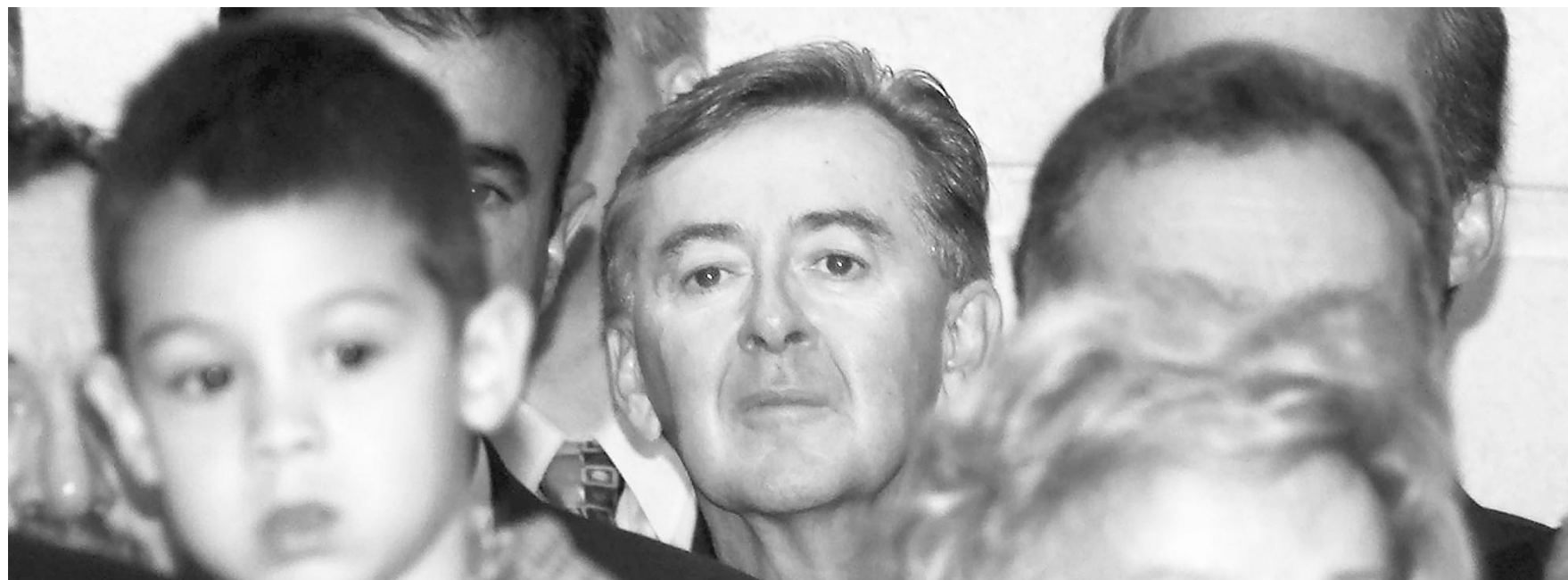
## Les ministres du logement proposent un plan

Presse Canadienne

FREDERICTON — Les ministres responsables du logement au Canada ont soumis hier un plan de travail en vue d'améliorer le logement social et d'aider les sans-abri, mais disent avoir besoin de plus de temps pour l'étoffer et le mettre en oeuvre. Des groupes de pression se disent déçus.

Le ministre fédéral responsable de l'habitation, Alfonso Gagliano, et ses homologues provinciaux ont mis fin hier à une réunion de deux jours à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

« Notre objectif est de résoudre cette pénurie de logements, a affirmé le ministre Gagliano. Nous avons un plan de travail et nous avons besoin de quelques mois. » Maintenant, tous les ministres doivent retourner dans leurs gouvernements respectifs et les convaincre de financer l'initiative, a-t-il poursuivi.



C'est sous les yeux un peu tristes de Preston Manning, l'ancien chef du Parti réformiste, que Stockwell Day et Joe Clark ont fait leur entrée aux Communes, hier, à Ottawa.



Photos PC

# Chrétien rend hommage au «guerrier» Joe Clark... ...et prend le temps de taquiner Stockwell Day

GILLES TOUPIN

**OTTAWA — C'est « le guerrier » Joe Clark, le chef conservateur, et non Stockwell Day, le nouveau chef de l'Alliance, qui a reçu des élus la plus bruyante des ovations lorsque les deux chefs qui bataillent pour le contrôle de la droite au Canada ont été officiellement autorisés hier à siéger à la Chambre des communes.**

Le premier ministre Jean Chrétien a particulièrement été chaleureux à l'égard de l'ancien premier ministre Joe Clark, qu'il a qualifié de véritable « guerrier » de la politique canadienne, le comparant avec qui j'ai eu beaucoup de combats dans ma vie, mais que je respecte énormément », a lancé M. Chrétien. Plusieurs députés libé-

raux ont crié des banquettes « Bienvenue à la maison, Joe ! »

Le premier ministre a également souhaité la bienvenue à l'ancien ministre des Finances de l'Alberta, Stockwell Day, qui a succédé à Preston Manning à la direction de l'Alliance réformiste conservatrice canadienne. Pince-sans-rire, M. Chrétien a souligné qu'il faisait face, depuis son élection en 1993, au sixième chef de l'opposition officielle. « C'est une occupation très dangereuse », a-t-il lancé sous les rires de la Chambre avant de souhaiter « une longue et fructueuse carrière » à M. Day « comme chef de l'opposition ».

Beau joueur, M. Day, qui arborait une fleur verte à la boutonnière, couleur de l'Alliance, a rendu hommage au premier ministre, affirmant qu'il ne mettrait jamais en doute son amour et son engagement envers le Canada. « Je me contenterai seulement de mettre en doute certaines de ses politiques », a-t-il précisé.

Joe Clark, élu le 11 septembre en Nouvelle-Écosse dans la circonscription de Kings-Hants, a expliqué à la Chambre que c'était dans ce comté qu'on observait les

plus hautes marées au monde. « Elles ont balayé le Parti libéral de Nouvelle-Écosse, a-t-il ajouté, lors de la dernière élection fédérale et je peux vous affirmer que ces marées sont plus puissantes que jamais. »

Plus tôt dans la journée, M. Clark et Day ont prêté le serment d'allégeance à la reine. M. Day, entouré de nombreux membres de sa famille, de son caucus et de son personnel politique, a avoué qu'il sentait une certaine nervosité à l'approche de sa première période de questions. M. Clark, accompagné de son épouse Maureen McTeer et de sa fille Catherine, a rappelé pour sa part les difficultés récentes que son parti a éprouvées, notamment les défections de trois députés, et a demandé l'appui de tous ses partisans. Pour lui, qui a déjà une carrière parlementaire de 21 années, c'est un nouveau chapitre de sa vie politique qui venait de s'ouvrir.

Les deux chefs ont par la suite passé avec aisance au travers l'une des périodes de questions les plus suivies de l'histoire des Communes. M. Day a lancé une vigoureuse attaque contre le gouvernement Chrétien à qui il reproche son inac-

tion devant la hausse des prix de l'essence. « Le problème, M. le président, a affirmé énergiquement M. Day, ce n'est pas qu'il s'en fout, c'est qu'il ne sait pas ce que subissent ses électeurs qui doivent payer très cher le carburant automobile. Est-ce que le premier ministre peut nous dire le prix de l'essence à Shawinigan ? »

M. Chrétien n'a pas répondu à la question, mais il a cité M. Day, alors qu'il était ministre des Finances de l'Alberta et qu'il mettait en doute à l'époque la solution d'une baisse des taxes sur l'essence pour réduire les prix à la pompe.

De son côté Joe Clark a attaqué avec ce qu'il considère comme la priorité des Canadiens, la santé. Il a demandé au premier ministre de restaurer immédiatement à ce chapitre, et non dans 18 mois, la totalité des transferts aux provinces à leur niveau de 1994.

Juste avant la période des questions, le président de la Chambre, Gilbert Parent, avait à la blague déclaré « ouverts » les « Jeux olympiques », faisant allusion à la nature des confrontations auxquelles s'adonnent les élus au cours de leurs travaux.

## Une taxe à l'exportation sur les cigarettes achetées hors taxes ?

GILLES TOUPIN

**OTTAWA — Les voyageurs-fumeurs qui font provision de cigarettes hors taxes lorsqu'ils quittent le Canada risquent de perdre ce privilège.**

Le gouvernement fédéral espère en effet réussir à implanter au cours des prochains mois un autre volet de sa stratégie antitabac. Le minist-

tre des Finances, Paul Martin, a confirmé hier qu'il négocierait avec le gouvernement américain afin d'imposer éventuellement une taxe à l'exportation sur les cigarettes achetées dans les boutiques hors taxes.

« Nous regardons divers scénarios, a confié le ministre des Finances, afin d'augmenter les taxes sur les cigarettes sans pour autant encourager la contrebande. Il faudra pour cela négocier avec le gouvernement américain. Il faudra une

coopération étroite des deux côtés de la frontière. Cela devra être fait sur une base réciproque. »

Il faudra un certain temps à Ottawa pour mettre au point un accord réciproque avec les États-Unis sur cette question. En attendant, le gouvernement fédéral se prépare à imposer une augmentation de trois à cinq dollars cet automne des taxes sur la cartouche de cigarettes. Pour que le plan d'Ottawa sur les cigarettes hors taxe fonctionne, il faudra que Washington accepte de

son côté d'imposer de nouvelles taxes aux produits du tabac achetés par les Américains. Le gouvernement Chrétien souhaite ainsi bannir du marché nord-américain les cigarettes hors taxes.

Les élections américaines de novembre prochain retardent quelque peu les négociations entre les deux pays sur ce projet. Pour mettre en place le nouveau mécanisme de collecte des taxes sur les produits du tabac vendus francs de port, le Congrès américain devra apporter des modifications aux lois en cours.

# Bob Rae arrache un compromis aux autochtones de Burnt Church

Presse Canadienne

**BURNT CHURCH, N.-B. — Le médiateur Bob Rae a réussi à obtenir un accord susceptible de mener à une conclusion pacifique du conflit sur la pêche au homard opposant les autochtones de Burnt Church au ministère fédéral des Pêches et Océans.**

L'ex-premier ministre ontarien a présenté cet accord comme « un développement significatif », hier soir.

M. Rae a expliqué que les leaders autochtones ont proposé que les Micmacs et les représentants du gouvernement fédéral procèdent ensemble au décompte des casiers au homard au large de Burnt Church et « qu'ils étaient prêts à les retirer de l'eau ».

« Il est important que nous réalisons que cette ouverture représente un développement positif et contribuera à un règlement final », a ajouté M. Rae après une journée d'intenses discussions avec toutes les parties au litige.

Cet accord survient alors que les chances d'un règlement négocié dans le conflit de la pêche au homard semblaient s'amenuiser.

Ce sont les autochtones qui ont offert de retirer de l'eau un nombre substantiel de casiers, a précisé M. Rae, une décision, a-t-il ajouté, « qui aura un effet positif sur l'humeur du public ».

Le risque d'une explosion de violence était de plus en plus présent, hier dans la journée, alors que la médiation de M. Rae ne semblait pas vouloir porter fruits. Les pêcheurs commerciaux de la région pourraient décider d'eux-mêmes de faire respecter la loi en détruisant les casiers à homards des autochtones qui

baignent dans la baie de Miramichi, faisant ainsi basculer la région dans la violence et le vandalisme, comme ce fut le cas pendant une semaine l'an dernier.

## Appel au calme de Mercredi

Ovide Mercredi, ex-leader de l'Assemblée des premières nations, se trouvait à Burnt Church, hier, pour lancer un appel au calme et à la tolérance à l'endroit des agents fédéraux de Pêches et Océans ainsi que des pêcheurs commerciaux.

« Les autochtones de Burnt Church ne veulent pas enlever le gagne-pain de qui que ce soit. Ils ne veulent qu'un accès égal à la ressource afin qu'ils puissent eux aussi gagner leur vie », a dit M. Mercredi, qui agit comme conseiller dans ce dossier de l'actuel chef de l'assemblée, Mathew Coon Come.

Les membres de la communauté micmaque, qui compte 1300 personnes environ, se sont prononcés hier, en assemblée, en faveur d'une interruption de leur pêche au homard dans deux semaines et demie, soit trois semaines plus tôt que prévu.

Brian Bartibogue, membre du conseil de bande, a dit que la décision n'avait pas été difficile à prendre, puisque de toute façon les homards semblent quitter la baie plus tôt cette année. Les homards migrent vers les eaux plus profondes lorsque l'hiver approche.

Le gouvernement fédéral considère illégale l'actuelle pêche au homard par des autochtones, puisque la saison dans la baie de Miramichi ne s'étend que de la fin avril à la fin juin. La loi prévoit le droit à une pêche de subsistance à l'automne pour les autochtones, mais ceux-ci considèrent que les traités anciens les autorisent à une pêche intensive.



Photo PC

Contre toute attente, une entente est survenue hier soir entre les autochtones micmacs de Burnt Church et le gouvernement fédéral.

# BOSTON, SANS ESCALE

## TROIS VOLS QUOTIDIENS SANS ESCALE DE MONTRÉAL DÈS LE 11 SEPTEMBRE

LIAISONS QUOTIDIENNES SANS ESCALE  
VERS BOSTON AVEC AMERICAN EAGLE

Vol n°	Départ	Arrivée
4966	11 h 30	12 h 50
4974	14 h 50	16 h 10
4998	18 h 10	19 h 30

**270 \$\***

ALLER-RETOUR  
Montréal - Boston

\*Tarif aller-retour en classe économique.  
Valable pour les vols entre le 11/09/00  
et le 31/10/00. Places limitées.  
Achat à l'avance requis.

Dès le 11 septembre, American Eagle élargira son service transfrontalier grâce à de nouvelles liaisons sans escale entre Montréal et Boston. Bientôt, vous pourrez aller à Boston en profitant de l'un ou l'autre de nos trois vols sans escale chaque jour. Pour souligner l'introduction de ces nouvelles liaisons, nous offrons un tarif de lancement des plus avantageux. De plus, les liaisons sans escale d'American Airlines à destination de Dallas/Fort Worth, de Miami et de Chicago, et les vols sans escale d'American Eagle vers New York-JFK vous permettent de faire une correspondance vers plus de 250 villes du monde. Comme toujours, les membres du programme grands voyageurs AAdvantage® pourront accumuler et échanger des milles pour obtenir un surclassement ou pour voyager dans plus de 1 000 villes du monde entier. Alors la prochaine fois que vous comptez visiter Boston, ne manquez pas l'un de nos nouveaux vols sans escale de Montréal. Appelez votre agent de voyages ou American Airlines au 1 800 433-7300, ou le service de téléscripneur pour malentendants au 1 800 543-1596. Ou encore, visitez notre site AA.com® pour les tous derniers renseignements sur ces vols.

**American Airlines®**

**American Eagle®**

membre de **oneworld**

2885975

2885980

**RESTRICTIONS:** \*Le tarif aller-retour indiqué est non remboursable, est valide exclusivement pour les vols sans escale d'American Eagle entre Montréal et Boston, et ne comprend pas la taxe d'accise fédérale qui sera imposée sur chaque tronçon de votre itinéraire. Un tronçon de voyage se définit par un décollage et un atterrissage. Les réservations doivent être effectuées au moins 14 jours avant le départ et les billets doivent être achetés au moins 14 jours avant le départ ou dans les 24 heures suivant les réservations, selon la première éventualité, mais au plus tard le 13 octobre 2000. Les tarifs sont valables pour les vols de tous les jours de la semaine, et ce jusqu'à minuit le 31 octobre 2000. D'autres dates de vols sont disponibles, à coût additionnel. Séjour minimum d'au moins un samedi et d'un maximum de 30 jours. Les places sont limitées. Ces tarifs peuvent ne pas être offerts pour tous les vols et sont sujets à changer sans préavis. Les taxes gouvernementales et les suppléments, pouvant atteindre 65 \$CAN, ne sont pas compris et peuvent varier légèrement, selon le taux de change en vigueur au moment de l'achat. Des changements au billet peuvent être effectués avant le départ moyennant des frais de service de 100 \$CAN et à condition que les changements soient conformes aux restrictions s'appliquant au nouveau tarif. Des frais sont exigibles en cas d'annulation ou de modification. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Les liaisons sont soumises à l'approbation du gouvernement. Les horaires sont sujets à changer sans préavis. American Airlines, American Eagle, AAdvantage, et AA.com sont des marques de commerce d'American Airlines, Inc. American Eagle est le transporteur régional affilié à American Airlines. American Airlines se réserve le droit de modifier son programme AAdvantage en tout temps, sans préavis. American Airlines n'est pas responsable des produits et services offerts par les autres sociétés participantes. Pour tous les détails concernant le programme AAdvantage, visitez le site [www.aa.com](http://www.aa.com). Les horaires sont sujets à changer sans préavis.

## QUÉBEC

# Action démocratique rejette la notion de « Québécois de souche »

PIERRE APRIL  
Presse Canadienne

**QUÉBEC** — Le Québec doit rejeter la notion de « Québécois de souche » et la remplacer par « une citoyenneté québécoise multiculturelle », estime le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont.



Mario Dumont

Devançant le coup d'envoi du Forum national sur la citoyenneté et l'intégration qui doit débiter demain, M. Dumont a demandé hier au Parti québécois « de rompre avec ses vieux démons » et de reconnaître que la société québécoise, prise comme un tout, est de toute évidence multiculturelle, « que les identités multiples sont en train de devenir la norme plutôt que l'exception dans le monde de l'an 2000 ».

Se référant au discours de Jacques Parizeau le soir de la défaite référendaire de 1995, alors qu'il attribuait le revers du OUI à l'argent et aux votes ethniques, l'ADQ reconnaît toutefois que le document de consultation rédigé en vue du Forum national fait quand même

preuve d'une plus grande ouverture et « qu'elle aurait mauvaise grâce de ne pas le reconnaître ».

Malgré tout, souligne l'ADQ, on retrouve dans la réflexion du gouvernement des éléments « qui procèdent toujours d'une vision archaïque, voire carrément frileuse ».

Le président de la commission politique de l'ADQ, Guy Laforest, a rappelé que les Québécois sont aussi Canadiens et qu'il ne faut surtout pas mesurer la loyauté des citoyens selon qu'ils se reconnaissent dans l'une ou l'autre de ces identités.

« Dans le monde, a-t-il dit, en

l'an 2000, les identités multiples, les allégeances multiples, c'est en train de devenir davantage la norme que l'exception, et en soi, ce n'est pas nécessairement un problème. »

Si le gouvernement québécois est coupable de vouloir créer des conditions pour son référendum sur la souveraineté, le gouvernement fédéral doit aussi être blâmé lorsqu'il dépense des millions « pour essayer d'imposer la prépondérance de l'appartenance canadienne dans la tête des Québécois », estime le professeur Laforest.

En faisant la promotion d'une citoyenneté québécoise multiculturelle, « en appelant un chat un chat », l'ADQ ne veut toutefois pas tomber « dans les extravagances de l'idéalisme canadien où on fait une espèce de promotion sans limite de la diversité ».

« Les perspectives nostalgiques et larmoyantes, a conclu M. Dumont, ne mènent nulle part. Pour réussir, il faut dégager des projets d'avenir à la fois ambitieux et enracinés dans la réalité de notre société. Cela implique une société ouverte où la contribution de chaque citoyen est valorisée et où la diversité est reconnue comme étant une richesse. »



Photo BERNARD BRAULT, La Presse ©

## Médaille d'azur

Les couleurs du Québec flottaient hier aux Jeux de Sydney où Gilles Baril, le ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse et responsable du dossier du sport amateur, s'est rendu pour encourager nos athlètes. Notre photographe l'a croqué pendant les compétitions de canoë-kayak slalom c2 au stade Whitewater.

# Bouchard en mission économique au Wisconsin

NORMAN DELISLE  
Presse Canadienne

**QUÉBEC** — Le premier ministre Lucien Bouchard dirigera une mission économique la semaine prochaine au Wisconsin, un État américain dont l'économie a plusieurs points en commun avec celle du Québec.

M. Bouchard se rendra dans la capitale de l'État, Madison, et dans la principale ville, Milwaukee, à l'invitation expresse du gouverneur du Wisconsin, Tommy Thompson.

Quelque 50 gens d'affaires l'accompagneront pour cette mission de deux jours dans cet État du Midwest. Ils proviennent principalement d'industries agroalimentaires et biotechnologiques et du secteur des transports.

La mission vise à faire connaître les possi-

bilités de l'économie québécoise à cette région centrale des États-Unis.

Cette mission ne débouchera pas nécessairement sur l'obtention de gros contrats pour des entreprises québécoises. Mais il s'agit d'une excellente occasion pour elles d'établir des partenariats avec les entreprises américaines, a indiqué hier François Bouilhac, du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Uniquement dans le secteur des transports, des entreprises comme Ariens, Tecumseh, John Deere et Briggs et Stratton possèdent des usines d'assemblage au Wisconsin.

De plus, le siège social de la compagnie de motos Harley-Davidson est situé à Milwaukee.

Par ailleurs, le Wisconsin est un important État agricole. Il se situe au deuxième rang aux États-Unis pour la production laitière et

il est au premier rang dans la production de plusieurs fruits, légumes ou céréales tels les canneberges, les fèves vertes, les choux ou l'avoine.

Enfin, l'industrie biotechnologique y est très puissante, surtout depuis la création du Biotechnology Center à l'Université du Wisconsin, basée dans la capitale.

Au cours de son séjour, M. Bouchard prendra la parole au Symposium de la Wisconsin Biotechnology Association et devant les membres de l'Institute of World Affairs de Milwaukee.

Le premier ministre aura aussi une rencontre privée avec le gouverneur Thomson.

Le chef du gouvernement québécois compte rappeler aussi que ce sont des francophones qui ont été les premiers Blancs à visiter ce territoire.

C'est d'ailleurs un francophone originaire de L'Assomption, Laurent-Salomon Juneau, qui a fondé Milwaukee et qui en est devenu le premier maire en 1846. M. Bouchard procédera au dévoilement d'une plaque en l'honneur de ce pionnier, dont un parc de Milwaukee porte le nom.

C'est la septième Mission-Québec menée par le premier ministre Bouchard depuis 1997.

Outre celles en Chine (novembre 1997), en Amérique latine (mai 2000) et au Mexique (mai 1999), M. Bouchard a dirigé trois équipes de gens d'affaires aux États-Unis jusqu'à maintenant.

Ces missions visent à faire connaître les possibilités économiques du Québec sur les marchés étrangers et à favoriser les contacts commerciaux des entreprises québécoises.

**5,8 %** \* Durée limitée  
Financement à l'achat

Jusqu'à 60 mois. Option 0 \$ comptant offerte.

L'Acura 1.6EL Édition Spéciale comprend : climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur de CD, régulateur de vitesse, puissant moteur VTEC, système d'entrée sans clé et tellement plus...

Le temps c'est de l'argent.



L'Acura 1.6EL Édition Spéciale 2000

P.D.S.F. 20 000 \$<sup>+</sup>



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

\*Financement à 5,8% S.A.C. pour la 1.6EL (modèle MB454YPB) 2000 neuve. Plusieurs termes offerts, jusqu'à 60 mois. Un acompte pourrait être exigé. P.D.S.F. de 20 000 \$ pour la 1.6EL (modèle MB454YPB) 2000 neuve. Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Le modèle offert peut différer de l'illustration. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.



**ACURA**  
Vos concessionnaires fiables

On embellit  
les routes  
du Québec

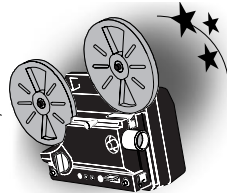
www.acura.ca

Plein la vue!

DANS LE CAHIER

Cinéma

TOUS LES SAMEDIS DANS  
La Presse



MAINTENANT AU  
**4<sup>e</sup>**

**LIZ CLAIBORNE**

PRÉSENTE DES TENUES  
DÉCONTRACTÉES  
POUR LA FEMME MODERNE.

Les collections LIZWEAR, LIZSPORT  
et LIZ & CO, secret de votre confort,  
sont offertes en denim extensible, cuirs  
et doux cotons.

Pour tous les moments de votre vie...  
vêtements chics et désinvoltes par  
Liz Claiborne.

**OGILVY**

BOULIQUE LIZ CLAIBORNE AU 4<sup>e</sup>, 842-7711 POSTE 237  
1307, RUE STE-CATHERINE OUEST, ANGLE DE LA MONTAGNE

| TAXES SUR L'ESSENCE |

# Le gouvernement Bouchard n'entend pas bouger

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Quoi que fasse Paul Martin, le gouvernement Bouchard n'a pas l'intention de baisser ses taxes sur l'essence pour réduire la pression sur les automobilistes québécois.

En fait, l'impact de la hausse du prix du litre sur les recettes gouvernementales est marginal, et pourrait bien se révéler négatif si l'on tient compte des coûts accrus pour approvisionner le parc des véhicules gouvernementaux, a soutenu hier le ministre québécois des Finances Bernard Landry.

Devant les reportages indiquant que le ministre fédéral des Finances Paul Martin envisageait une réduction de la TPS sur l'essence — une baisse de deux cents le litre — M. Landry a très clairement indiqué qu'il n'entendait pas suivre Ottawa dans cette voie avec une action spécifique sur la TVQ sur l'essence.

Une partie importante de ce que prélève Québec sur l'essence est fixe, soit 15 cents le litre, et ne varie pas quel que soit le prix à la pompe.

« M. Martin en a les moyens, il a fait d'énormes surplus sur notre dos. Moi je ne suis pas prêt à faire ça, si on voulait aller dans cette direction, il faudrait déséquilibrer

nos finances publiques pour avoir un impact appréciable sur le prix de l'essence », a expliqué hier M. Landry. Chaque cent de réduction des droits sur l'essence représente un manque à gagner de 100 millions pour Québec, et pour 10 cents, Québec devrait renoncer à un milliard de rentrée, soit plus que ce qu'il vient d'obtenir dans l'entente avec Ottawa sur le financement de la santé.

Il y a aussi le problème de l'équité entre les citoyens : les automobilistes seraient indûment avantagés, les recettes des taxes sur l'essence sont même inférieures aux coûts d'entretien du réseau routier. « Je comprends que le contribuable soit excédé, l'Occident au complet est excédé. C'est facile à comprendre, mais pas facile à régler », a dit M. Landry.

Il a paru piqué quand un journaliste lui a rappelé qu'il encaissait plus au chapitre de la TVQ avec un prix au litre plus élevé. « Vous êtes un comptable génial, il n'y a que des additions pour vous. Les soustractions ne vous ont pas été enseignées à l'école », a lancé le vice-premier ministre. Car, a-t-il expliqué plus tard, les gains au chapitre de la TVQ sur l'essence ne sont pas nets. « Le gouvernement est le plus gros consommateur d'essence au Québec, il faut faire rouler les autobus scolaires, des camions de voirie, des véhicules de la Sûreté du Québec. »

# La CSN veut convoquer les intervenants de l'industrie du camionnage

CLAUDE-V. MARSOLAIS

« La situation est devenue intenable pour les camionneurs propriétaires alors que le prix moyen du diesel est passé en un an de 60,2 cents le litre à 78,5 cents le litre. Les intermédiaires font assumer aux petits propriétaires l'augmentation des coûts du pétrole, ce qui est inadmissible », a lancé hier Roger Valois, vice-président de la CSN, en demandant au ministre Guy Chevrette de convoquer rapidement le Forum des intervenants prévu dans la loi 135, adoptée en juin.

Mario Thibault, porte-parole officiel du Syndicat national des travailleurs routiers (SNTR) a révélé que les mesures compensatoires qui avaient été mises en place lors de la dernière crise du fioul en janvier dernier ont été complètement annulées.

« Toutes les formes de compensation, qu'il s'agisse d'un meilleur taux horaire pour atténuer l'effet de la hausse de prix ou de la possibilité de s'alimenter dans des réservoirs de compagnie à meilleur prix, ont disparu, si bien que les coûts d'exploitation pour les pe-

tits camionneurs équivalent à 50 % de leurs frais alors qu'ils devraient se situer entre 25 et 30 % », a-t-il expliqué.

Le vice-président de la Fédération des employés de services publics (FEPS), Denis Marcoux, soutient que les expéditeurs et les intermédiaires dans l'industrie du camionnage doivent faire leur part en rajustant les taux négociés avec les camionneurs propriétaires. « On s'aperçoit que c'est seulement les petits propriétaires qui encaissent seuls l'augmentation des coûts de production. Contrairement à la vision de certains ténors du gouvernement, penser que la main invisible viendra régulariser la situation relève de la plus pure pensée magique », a-t-il lancé.

Les routiers écartent tout blocus des routes comme moyen de pression parce qu'avec les nouvelles dispositions de la loi 135, la facture pour les camionneurs devient trop salée. En effet, tout camion laissé sur l'accotement des routes ou sur la route peut être saisi et enlevé. Bien qu'elle privilégie la voie du dialogue avec l'industrie, la CSN évoque la possibilité d'un recours collectif ou d'une poursuite contre les pétrolières.

| ASSISTÉS SOCIAUX |

# Les parcours d'insertion sont maintenus

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Le gouvernement a toujours l'intention d'obliger les jeunes assistés sociaux à s'engager dans des parcours d'insertion, a assuré le premier ministre Bouchard lors d'une rencontre avec des groupes de jeunes lundi.

La rencontre de plus de quatre heures, au bureau de M. Bouchard, devait permettre de faire le suivi des engagements contractés par le gouvernement au dernier Sommet de la jeunesse. Entre autres sujets, les jeunes ont réitéré une demande maintes fois mise de l'avant : l'abolition des controversés parcours obligatoires qui devaient être imposés sous peu aux jeunes assistés sociaux.

Mais le premier ministre a rapidement fait déchanter les jeunes. Le moratoire présentement imposé à ces parcours tiendra au plus jusqu'au mois d'octobre. Malgré les rumeurs qui les envoyaient au panier, les fameux parcours seront donc bel et bien appliqués, a clairement indiqué M. Bouchard. « Il y a une volonté très ferme de maintenir cela », a indiqué Christian Robitaille, de la Fédération étudiante universitaire. « La porte a clairement été fermée à tout changement de programme », renchérit Claire-Andrée Cauchy, du Conseil permanent de la jeunesse.

Les groupes de jeunes sont déçus, parce qu'ils estiment que ces parcours d'insertion seront inefficaces, surtout si on les compare à de nouvelles initiatives gouvernementales comme Solidarité jeunesse, ou Destination Emploi, beaucoup plus stimulantes pour les jeunes assistés sociaux. « Mais l'ombre du parcours obligatoire continuera de planer sur Solidarité jeunesse », déplore M. Robitaille. Curieusement, au ministère, on indique

que la question du parcours obligatoire est toujours à l'examen. « Tout le monde est en réflexion », confie-t-on, et les discussions se poursuivent. « On n'a pas tranché dans un sens ou dans l'autre. » On s'empresse également de souligner qu'en quatre ans, le nombre d'assistés sociaux a diminué de près de 30 % chez les jeunes de moins de 25 ans. Chez les jeunes aptes au travail, la baisse atteint les 36 %.

Les parcours d'insertion à l'emploi ont été l'élément le plus controversé de la réforme de l'aide sociale orchestrée par Louise Harel. Les intentions gouvernementales avaient créé une telle bisbille entre Québec et les groupes sociaux que la ministre avait finalement restreint l'obligation aux jeunes de 18 à 24 ans. Les parcours devaient officiellement débiter en septembre.

Lors de la rencontre avec le premier ministre, les jeunes ont par ailleurs exprimé des inquiétudes quant à la politique jeunesse du gouvernement, qui « ne lève pas fort », commente M. Robitaille. « On a demandé au premier ministre de réitérer l'importance de la politique jeunesse, parce qu'on ne sent aucun engouement national pour ça. »

C'est que les groupes de jeunes sont encore en train de peaufiner leurs positions en vue d'une consultation, plaide Claire-Andrée Cauchy. Le Conseil permanent de la jeunesse a l'intention de recommander que le gouvernement s'engage à évaluer systématiquement l'impact de toutes ses décisions sur la jeunesse québécoise. On recommandera également la formation d'un comité interministériel rassemblant les principaux ministères, qui sera chargé d'examiner la pertinence de tous les projets gouvernementaux touchant les jeunes.



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 24 SEPTEMBRE, OU, SI SEARS EST FERMÉ, JUSQU'AU SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2000

Dans la limite des stocks

## Profitez des derniers jours! Rabais 45%

### Pneus RoadHandler<sup>MD</sup> Voyager LX

À partir de **71<sup>99</sup>** Ch.

P175/70R13.  
Rég. Sears 131,99.  
Sculpture classée neige et boue. Service de changement de pneu sur place 24 heures sur 24; détails en magasin.  
Série n° 63000

Pneus RoadHandler Voyager LX		
Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chacun
P185/70R14	149,99	<b>81,99</b>
P195/70R14	159,99	<b>87,99</b>
P205/70R15	178,99	<b>97,99</b>
P185/65R14	164,99	<b>89,99</b>
P205/65R15	185,99	<b>101,99</b>
P225/60R16	199,99	<b>109,99</b>

Autres formats aussi en solde

TOUS LES 13 POUCES **44<sup>99</sup>** Chacun

TOUS LES 14 POUCES **54<sup>99</sup>** Chacun

TOUS LES 15 POUCES **64<sup>99</sup>** Chacun

**Pneus toutes saisons Silverguard<sup>MD</sup> ST**

Ces pneus, faits pour Sears par Bridgestone, sont classés neige et boue pour une adhérence exceptionnelle. Avec garantie contre les avaries routières\*. Série n° 64000.  
\*Détails complets chez Sears

**ENTRETIEN AUTOMOBILE DE TOUTE CONFIANCE<sup>MC</sup>**

Rien que **19<sup>99</sup>** (la plupart des véhicules)  
**Huile, graissage et filtre**

Aide à prolonger au maximum la durée du moteur. Comprend: changement d'huile à moteur et filtre, graissage du châssis, vérification et mise à niveau des liquides.

NP0940500

Copyright 2000. Sears Canada Inc.



ANJOU\* 353-7770  
BROSSARD\* 465-1000  
LASALLE\* 364-7310  
LAVAL\* 682-1200  
ST-BRUNO 441-6603  
ST-LAURENT\* 335-7770

\*COMPOSEZ LE POSTE 228

**PAS DE PAIEMENT AVANT MARS 2001 pour tous les services et produits automobiles de plus de 200 \$**  
Détails en magasin

# LE DERNIER JOUR



## James Dean

Ce soir 21 h



Quatre étoiles qui ne sont peut-être pas toutes au ciel. Revivez en détails les dernières 24 heures de quatre idoles disparues dans des circonstances tragiques.

**LE DERNIER JOUR du 18 au 21 septembre à 21 h**

## MONDE

# Le Congrès normalise le commerce entre les États-Unis et la Chine

## « Une priorité stratégique de notre diplomatie », dit Albright

JOONEED KHAN

**Le Sénat américain a ouvert hier un nouveau chapitre dans les relations entre les États-Unis et la Chine en adoptant le projet de loi normalisant le commerce entre l'unique superpuissance et la puissance la plus peuplée de la planète.**

Depuis l'amendement Jackson-Vanik de 1974, les liens commerciaux entre les deux pays étaient soumis à l'examen annuel du Congrès : l'octroi de la clause dite de « la nation la plus favorisée » (MFN) fournissait l'occasion de dénoncer la Chine, et ses dossiers de droits humains et d'armements notamment.

Les sénateurs se sont prononcés à une majorité écrasante, à 83 voix

contre 15, comme si les États-Unis n'étaient pas en campagne électorale, et comme si les puissants lobbies de syndicats, d'ultra-conservateurs et d'écologistes ne talonnaient pas les élus et candidats pour tenter de freiner le processus.

La Chambre des représentants s'était déjà prononcée en faveur de la mesure en mai, à 237 voix contre 197.

Le président Bill Clinton, qui avait fait campagne pour le PNTR (*Permanent Normal Trade Relations*) avec la Chine, s'est félicité en soulignant que « cela augmentera la prospérité économique des États-Unis ».

Comme l'adoption de l'Accord de libre-échange avec le Canada et le Mexique en 1993 (Alena). Le PNTR avec la Chine est d'ailleurs le plus important projet commercial adopté par Washington depuis l'Alena. Et si certains transferts d'emploi donneront raison aux syndicats, l'économie en profitera globalement, selon lui.

Les deux principaux candidats à la présidence des États-Unis, le démocrate Al Gore et le républicain George W. Bush, soutenaient d'ailleurs le projet de normalisation commerciale avec la Chine.

Renforçant la logique du gain à long terme, la secrétaire d'État Madeleine Albright a même articulé une doctrine hier, au cours d'une rencontre avec des responsables économiques à New York.

L'ouverture des marchés, les opportunités offertes par l'entrée prochaine de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la coopération entre les milieux économiques et le secteur gouvernemental, et la réforme de la réglementation sont autant de priorités de la politique étrangère des États-Unis, a-t-elle dit.

Le projet PNTR découle de l'entente bilatérale de l'automne 1999 ouvrant la voie à l'entrée de la Chine à l'OMC. Cela se fera fin 2000 ou début 2001, et le PNTR,

qui doit être signé par Clinton, entrera en vigueur au même moment.

« La résolution rapide de cette question est dans l'intérêt de la Chine comme dans celui des États-Unis », a commenté à Pékin un porte-parole des Affaires étrangères, Sun Yuxi.

Une coalition d'opposants voulait apposer au projet PNTR des conditions relatives aux droits humains, à l'écologie, voire au Tibet, mais l'OMC juge inacceptables de telles conditions.

Le marché américain est ouvert à la Chine, mais Washington devait adopter le PNTR pour que la Chine ouvre son marché aux Américains en vertu des règles de l'OMC.

Avec 1,3 milliard de producteurs et consommateurs, le marché chinois fait rêver les exportateurs américains. La Chine est devenue en 10 ans le 4e partenaire commercial des États-Unis avec 95 milliards de \$ d'échanges en 1999, et 50,6 milliards de \$ pour les six premiers mois de 2000.

Ce commerce avantage la Chine car les États-Unis accusaient l'an dernier un déficit de 68,6 milliards de \$, contre 56,9 milliards en 1998, et avec 36,1 milliards pour la première moitié de 2000.

Les Chinois exportent vêtements, chaussures et jouets surtout, et importent des équipements industriels et des avions civils.

L'économie chinoise croît à 11 % par an depuis 1990 et devrait donc doubler à tous les sept ans, ce qui représente d'énormes marchés pour les exportateurs américains.

Ainsi, Alex Jackson, de l'American Farm Bureau, estime qu'avec la réduction prévue de 50 % des droits de douane, les fermiers US augmenteront de deux milliards de \$ par an leurs ventes en Chine.

« Il y aura des opportunités sans précédent avec cette ouverture du marché en développement le plus important du monde », estime John Schacter, de l'organisation *Business Roundtable*.

## La Yougoslavie à l'heure du suffrage universel

VICTORIA STEGIC  
Agence France-Presse

BELGRADE — Cinq hommes, dont Slobodan Milosevic, croiseront le fer dimanche pour l'élection présidentielle en Yougoslavie, tandis que quatre grands partis se disputent, au suffrage universel direct, les 178 sièges des deux chambres du Parlement, et les municipalités en Serbie.

Un 4<sup>e</sup> scrutin est prévu en Voïvodine où 1,6 million d'électeurs sont appelés à choisir 120 nouveaux députés pour le Parlement de cette province du nord de la Serbie.

Mais c'est l'élection présidentielle qui retient l'attention, son issue étant jugée cruciale pour le sort de la République fédérale de Yougoslavie (RFY/Serbie et Monténégro).

Milo Djukanovic, le président du Monténégro, a ainsi estimé hier dans une interview télévisée que les élections du 24 septembre sont « une farce » qui ne visent qu'à réélire Slobodan Milosevic, président de la République yougoslave.

La course se jouera en un ou deux tours à la majorité absolue des participants entre Milosevic et le candidat de 18 partis formant l'opposition démocratique de Serbie (DOS), Vojislav Kostunica.

Milosevic est le candidat de son mouvement, le Parti socialiste (SPS), de la Gauche yougoslave (JUL) de son épouse Mira Markovic, et du Parti populaire socialiste (SNP) du Monténégro.

C'est la première fois dans l'histoire de la RFY, formée en 1992, qu'une élection présidentielle a lieu au suffrage direct — pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois —, à la suite d'une réforme constitutionnelle adoptée début juillet.

Jusqu'alors, le président était nommé par le Parlement pour un mandat non renouvelable de quatre ans.

Les sondages jusqu'à ce jour rendus publics créditent Kostunica d'une avance de cinq à six points sur Milosevic.

Les trois autres candidats ne devraient guère dépasser la barre des 10% de voix, selon ces mêmes sondages.

Le plus connu, Tomislav Nikolic, représente le Parti radical de Serbie (SRS, ultranationaliste), 3<sup>e</sup> composante de l'actuelle coalition au pouvoir en Yougoslavie, avec le



Le maire de Belgrade, Vojislav Kostunica, candidat de 18 partis formant l'opposition démocratique de Serbie (DOS), a attiré hier quelque 25 000 partisans.

SPS et la JUL.

Le maire de Belgrade, Vojislav Mihailovic, est lancé par le Mouvement serbe du renouveau (SPO) de Vuk Draskovic, qui a rompu en juin avec le reste de l'opposition pour faire cavalier seul.

Miroljub Vidojkovic, du Parti affirmatif, inconnu du grand public, est venu s'inscrire sur la liste à la dernière minute.

Le suffrage universel a aussi été introduit pour renouveler la Chambre des républiques. Ses 40 députés — 20 pour la Serbie, 20 pour le Monténégro — seront élus selon cette modalité, et non plus par leurs parlements respectifs.

Les 138 députés de la Chambre des représentants — 108 pour la Serbie, 30 pour le Monténégro — étaient déjà élus au suffrage universel.

Jugeant « illégale » la réforme constitutionnelle réalisée sans son accord, le Monténégro

du pro-occidental Milo Djukanovic, a décidé de boycotter les élections.

Mais les nombreux partisans de Milosevic dans cette république, menés par le SNP (Parti socialiste populaire) du premier ministre yougoslave Momir Bulatovic, veulent participer au vote.

Le SPS et la JUL présentent des listes uniques aux législatives et aux municipales. Le SPS a toujours imposé sa politique malgré la baisse de sa cote électorale au fil des années. Il s'est maintenu en place grâce à ses alliances.

L'électorat des nationalistes du SRS s'est aussi effrité, mais celui-ci a décidé de tenter seul sa chance.

Côté opposition, deux grandes formations, la DOS et le SPO, lutteront séparément pour l'obtention de sièges au Parlement fédéral et dans les municipalités de Serbie.

## Des enjeux énormes

Le projet PNTR normalisant de façon permanente les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine « augmentera la prospérité économique américaine », a déclaré le président Bill Clinton.

Et, a-t-il ajouté, il « encouragera la liberté économique en Chine ». « Cela renforcera ceux qui en Chine luttent pour de meilleures normes de travail, un environnement plus propre, les droits de l'homme et l'État de droit. Et cela démontrera je crois que l'Amérique aura plus d'influence en Chine en tendant la main qu'en montrant le poing », a poursuivi le président américain.

Bref, la volonté américaine de changer la Chine et de la modeler à l'image des États-Unis reste inchangée ; seule la méthode varie.

Outre que l'Asie, même mondialisée à l'américaine et même secouée par des krachs financiers, représente le pôle de croissance le plus dynamique de la planète, la Chine fait figure aux yeux des Américains de véritable rival pour le 21<sup>e</sup> siècle.

Aussi, les multiples contentieux hérités du 20<sup>e</sup> siècle ne vont pas disparaître du jour au lendemain du simple fait du PNTR : la stratégie américano-britannique de « l'acupuncture » pour contenir la Chine au moyen de multiples « points de pression » demeure.

Taiwan en premier, où George W. Bush annonce qu'il se rendra en visite officielle s'il est élu président. Le Tibet ensuite, et le Xinjiang, avec ses populations musulmanes turcophones, le Myanmar (Birmanie), et même Hong-Kong.

Au chapitre militaire et de la sécurité, Washington accepte mal les projets nucléaires, balistiques et satellitaires de Pékin, surtout qu'ils ont des ramifications en direction de la Corée du Nord, du Pakistan et de l'Iran.

Au plan strict du commerce, Washington voudra rapidement réduire son énorme déficit (68 milliards \$ en 1999) en forçant Pékin à ouvrir ses marchés aux produits, services et investissements US. Les normes de travail, la main-d'oeuvre pénitentiaire, la liberté de culte brimée, l'avortement forcé, l'espionnage sont autant de vieux thèmes qui reviendront périodiquement ponctuer ce nouveau rapport bilatéral... « normalisé de façon permanente ».

DE L'AIDE AUX  
DEMANDEURS

DE PERMIS D'ARMES À FEU

MAINTENANT  
DISPONIBLE**Joliette**Centre commercial  
469, rue de Lanaudière

lundi au mercredi	10 h - 18 h
jeudis et vendredis	10 h - 21 h
samedis	10 h - 17 h
dimanches	midi - 17 h

**Laval**Centre commercial Duvernay, local 81  
3100, boulevard de la Concorde Est

lundi au mercredi	10 h - 18 h
jeudis et vendredis	10 h - 21 h
samedis	10 h - 17 h
dimanches	midi - 17 h

**Longueuil**Centre commercial Jacques-Cartier, local S-53  
1401, chemin Chambly

lundi au mercredi	10 h - 18 h
jeudis et vendredis	10 h - 21 h
samedis	10 h - 17 h
dimanches	midi - 17 h

**Montréal**Centre commercial Domaine, local 16  
3235, avenue de Granby

lundi au mercredi	10 h - 18 h
jeudis et vendredis	10 h - 21 h
samedis	10 h - 17 h
dimanches	midi - 17 h

**Pointe-Claire**Centre commercial Fairview, local E001  
6801, route Transcanadienne

lundi au mercredi	10 h - 18 h
jeudis et vendredis	10 h - 21 h
samedis	10 h - 17 h
dimanches	midi - 17 h

**St-Jean-sur-Richelieu**Centre commercial, local B  
747, rue Saint-Jacques

lundi au mercredi	10 h - 18 h
jeudis et vendredis	10 h - 21 h
samedis	10 h - 17 h
dimanches	midi - 17 h

**Tracy**Centre commercial La Plaza, local 34  
7000, avenue de la Plaza

lundi au mercredi	10 h - 18 h
jeudis et vendredis	10 h - 21 h
samedis	10 h - 17 h
dimanches	midi - 17 h

**C'est moins cher !**

Dépêchez-vous avant que les frais ne passent de 10 \$ à 60 \$ pour le permis de possession.

**C'est plus facile !**

Une équipe qualifiée vous remettra un formulaire pour l'obtention de votre permis, vous aidera à le remplir et prendra votre photo gratuitement.

**S'il vous plaît, n'apportez pas vos armes à feu !**

Pour plus d'information : **1 800 731-4000** [www.ccaf.gc.ca](http://www.ccaf.gc.ca)

Canada

# L'UE et l'OTAN discutent de défense

JÉRÔME BERNARD  
Agence France-Presse



Photo AFP  
**Javier Solana, chef de la politique étrangère et de la sécurité de l'UE, discute avec George Robertson, secrétaire général de l'OTAN.**

BRUXELLES — Pour la première fois de leur histoire, l'Union européenne et l'OTAN ont discuté hier de sécurité et de défense, lors d'une rencontre à Bruxelles réunissant des ambassadeurs, des membres du Conseil de l'OTAN et du Comité politique et de sécurité intérimaire (COPSI) de l'UE.

« Cette réunion marque le début d'un processus », a déclaré le secrétaire général de l'OTAN George Robertson en sortant de la réunion, dans le bâtiment du Conseil des ministres de l'UE.

« La vieille plaisanterie sur l'OTAN et l'UE installées dans la même ville mais vivant sur deux planètes est officiellement terminée », a ajouté lord Robertson : « L'OTAN reste la pierre angulaire de la sécurité européenne mais elle sera renforcée dans sa dimension européenne. »

Après avoir mis sur les rails en décembre une nouvelle politique commune de défense, les Quinze ont décidé en juin de formaliser leurs relations avec l'OTAN, lors du sommet de Feira au Portugal.

Les relations entre les deux organisations se limitaient jusqu'à présent à des contacts informels entre lord Robertson et le haut représentant pour la politique étrangère et la sécurité communes (PESC) de l'UE, Javier Solana.

La réunion, à laquelle participait aussi Solana, a été l'occasion de faire le point sur les premiers contacts entre experts de l'OTAN et de l'UE, en vue d'instaurer des relations permanentes.

Elle a aussi permis de rassurer les partenaires des Quinze, en par-

ticulier les États-Unis et la Turquie, sur la construction d'une défense en Europe.

Les Américains se félicitent des progrès accomplis par l'UE en la matière, mais ils restent inquiets sur un éventuel relâchement des liens transatlantiques.

De son côté, la Turquie avait menacé au début de l'été de bloquer la mise à disposition de l'UE de moyens de l'OTAN, si les Quinze continuaient de l'exclure de la défense européenne commune.

L'UE a décidé à Helsinki, en décembre 1999, de se doter d'ici à l'an 2003 d'une force de réaction rapide de 50 000 à 60 000 hommes,

déployable sur un théâtre d'opération distant de 4000 km en 60 jours et capable d'y rester pendant plus d'un an.

Les experts des deux organisations ont commencé à coopérer en juillet. Quatre groupes de travail conjoints sur les questions de sécurité, les capacités militaires, l'accès de l'UE aux moyens de l'OTAN et les arrangements permanents se sont réunis une première fois.

Les experts de l'OTAN ont aidé leurs homologues de l'UE à monter le catalogue des éléments nécessaires à la création d'une force européenne de réaction rapide.

# Vers un contrôle mondial du trafic de diamants

HUGH NEVILL  
Agence France-Presse

PRETORIA — Les pays producteurs de diamants ont examiné hier, au premier jour d'une conférence internationale à Pretoria, les mesures visant à mettre fin au commerce illicite de diamants qui finance plusieurs guerres civiles sur le continent africain. Environ la moitié des diamants commercialisés dans le monde proviennent de ce continent.

Les ministres et représentants de gouvernements d'une douzaine de pays producteurs et de l'industrie diamantifère ont demandé la mise en place d'un système mondial de certification et de contrôle.

Inaugurant la conférence, le directeur général des Minéraux et de l'Énergie sud-africain, Sandile Nogxina, a déclaré que l'on ne pouvait nier que la vente illicite de diamants finançait des conflits en Afrique.

« On ne peut attendre plus longtemps pour mettre fin à ce commerce », a dit Nogxina.

Selon les industriels du diamant, le trafic porterait sur 4 % de la production annuelle de diamants, laquelle atteint 6,8 milliards de dollars. Mais selon les organisations non gouvernementales, ce pourcentage serait supérieur à 16 %.

Dans son rapport, le groupe de travail indique qu'il n'existe pas actuellement de système pratique et fiable pour effectuer un marquage et différencier techniquement les diamants commercialisés

légalement des diamants de la guerre.

Le directeur des affaires internationales du Haut conseil du diamant (HRD, siège social à Anvers), Mark Van Bockstael, a suggéré un système d'empreinte chimique.

Sa proposition rejoint celle de la Fédération mondiale des bourses de diamants (WFDB) et de l'Association internationale des fabricants de diamants (IDMA), à savoir imposer l'usage de sacs scellés pour l'exportation des lots de pierres brutes. Ce système serait conforté par des certificats d'origine assortis de photos numériques, le tout enregistré dans une base mondiale de données.

À la demande du Conseil mondial du diamant, les pays producteurs devront également mettre en place un bureau d'exportation unique et accrédité. Une autorité intergouvernementale serait habilitée à infliger des sanctions aux trafiquants des « diamants de guerre ».

Les sanctions pourraient prendre la forme de confiscation, tant des pierres illicites que des moyens de transport — avions ou navires — ayant servi à les convoyer.

Le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères, Peter Hain, a salué « le rôle déterminant de l'Afrique du Sud, qui a pris l'initiative de réunir les pays producteurs », et il a exprimé l'espoir que la réunion ministérielle de Pretoria « appuierait l'instauration d'un système de certification international pour les diamants bruts ».

## MONTRÉAL-PARIS une seconde et demie



**Le forfait Clés en main<sup>MC</sup> Haute Vitesse**  
En affaires, profitez de ses avantages et accédez à un monde sans attente.

Ce forfait comprend :	Tarif à la carte	Forfait Clés en main Haute Vitesse
• Ligne d'affaires dotée de 8 services de gestion d'appels	41,95 \$	
• Messagerie vocale Bell	5,00 \$	
• Messagerie vocale Bell/Bell Mobilité intégrée	3,00 \$	
• Accès Internet Haute Vitesse illimité	89,95 \$	
• 1 nom de domaine personnalisé		
• 5 adresses personnalisées de courriel		
• Inscription courriel ou site Web dans l'annuaire Pages Jaunes <sup>MC</sup>	9,00 \$	
• Icône courriel dans l'annuaire Pages Jaunes électronique	12,00 \$	
Total :	160,90 \$/mois	124,99 \$/mois
<b>• Forfait Clés en main Haute Vitesse</b> De plus, vous bénéficiez d'une assistance technique jour et nuit de classe Affaires.		Une économie de plus de <b>35<sup>00</sup>\$/mois</b>

**PREMIER MOIS GRATUIT**  
pour un temps limité.\*

Pour connaître les détails :  
**1 877 733-BELL**  
www.bell.ca/HVgratuit



\*Offre en vigueur jusqu'au 31 octobre 2000. Les tarifs varient selon la région. Certaines conditions s'appliquent. Pages Jaunes est une marque de commerce de Bell ActiMedia inc.

# Un attentat à Islamabad fait 16 morts et 76 blessés

Agence France-Presse

ISLAMABAD — Au moins 16 personnes ont été tuées et 76 blessées dans l'explosion d'une puissante bombe hier matin à Islamabad, la capitale pakistanaise pourtant très strictement contrôlée par l'armée et la police, ont affirmé des sources policières et hospitalières.

Trois personnes ont été interpellées quelques heures plus tard dans la zone tribale du nord-ouest du pays, selon l'agence officielle Associated Press of Pakistan (APP). L'attentat n'avait pas été revendiqué hier en fin de journée.

« La bombe, cachée dans un cageot, a explosé au moment du déchargement d'un camion » sur le principal marché de fruits et légumes d'Islamabad, a déclaré le chef de la police Nasir Durani, qui a précisé que l'engin était « très puissant ».

Les victimes sont principalement des commerçants mais aussi des clients, toujours nombreux aux heures fraîches de la matinée à l'ouverture du marché.

Huit personnes ont été tuées sur le coup et huit ont succombé à leurs blessures, ont affirmé des sources hospitalières, précisant que « plusieurs blessés sont dans un état critique ».

Le général Pervez Musharraf, l'homme fort du régime militaire issu du coup d'État du 12 octobre dernier, a condamné cet « acte ignoble de terrorisme » et exprimé son « émotion et (sa) tristesse ». Il a demandé que les services de sécurité agissent promptement pour arrêter les auteurs de l'attentat.

En fin de journée, l'agence APP a annoncé que trois personnes ont été arrêtées dans la zone tribale du nord-ouest du pays, en précisant qu'il s'agissait des manutentionnaires qui avaient chargé les cageots de raisins sur le camion dans lequel se trouvait la bombe.

L'administration de l'agence tribale de Kurram a arrêté ces trois personnes pour leur « implication présumée » dans l'attentat à la bombe, a ajouté APP.

Il s'agit du deuxième attentat meurtrier au Pakistan commis en moins de deux semaines. Le 7 septembre à Lahore, une bombe a fait sept morts et 24 blessés dans un marché.

Plusieurs grandes villes du pays ont été le théâtre d'attentats, mais jusqu'à présent la capitale avait été épargnée, manifestement en raison des mesures de sécurité en vigueur.

La violence, qu'elle soit politique, ethnique, religieuse ou sociale, est endémique au Pakistan, où plusieurs milliers de personnes en ont été victimes ces dernières années. Mais elle avait très nettement diminué après l'arrivée des militaires au pouvoir.

Environ une trentaine d'attentats à la bombe ont été commis cette année à travers tout le pays faisant quelque 24 morts et aucun n'a été revendiqué.

La plupart d'entre eux ont été commis dans des endroits bondés comme des stations de bus ou des marchés dans la province du Penjab, la plus peuplée du Pakistan.

Le gouverneur du Penjab, le général à la retraite Mohammad Safdar, a récemment accusé les services secrets indiens d'en être responsables, un genre d'accusation fréquent au Pakistan.



Les représentants de l'autorité et les experts examinent, parmi les fruits éparpillés, le site d'une explosion survenue à Islamabad hier, dans un marché en plein air.

L'Inde et le Pakistan se sont fait la guerre à trois reprises depuis l'indépendance et la partition du sous-continent en 1947.

Le Cachemire — une région himalayenne partagée entre les deux pays qui en revendiquent la souveraineté entière — constitue la principale pomme de discorde entre l'Inde et le Pakistan, devenus des puissances nucléaires déclarées en 1998.

# Le chef de la police secrète de Pinochet collaborait également avec la CIA

LUIS TORRES DE LA LLOSA  
Agence France-Presse

WASHINGTON — Un rapport sur les activités de la CIA au Chili après de l'accession au pouvoir du général Augusto Pinochet, remis hier au Congrès américain, apporte un nouvel éclairage sur les liens de l'agence avec les militaires et commanditaires d'assassinats politiques.

Dans ce rapport dont l'AFP a obtenu copie, la CIA se défend de toute implication directe dans l'accession du général Pinochet au pouvoir, lors du coup d'État qui renversa le président socialiste Salvador Allende en 1973.

Elle admet toutefois pour la première fois ses liens avec l'ancien chef de la police secrète chilienne (DINA) sous le régime de Pinochet, Manuel Contreras, commanditaire de l'assassinat de l'opposant chilien Orlando Letelier, en 1976 à Washington.

Ce rapport, commandé par le Congrès américain en novembre, a été élaboré par la CIA notamment avec des documents d'archives et des témoignages d'agents.

Il indique que Manuel Contreras a eu des liens avec l'agence de renseignement américaine de 1974 à 1977. Il a reçu, pour



Manuel Contreras, ancien chef de la police secrète chilienne.

ces liens avec l'agence, une somme d'argent « justifiée par certains éléments de la CIA par sa position unique et son accès à Pinochet ».

Le paiement de cette somme n'avait pas été approuvé par la hiérarchie, selon le document, qui affirme qu'il s'agissait d'une erreur.

La relation nouée avec M. Contreras

était considérée comme « nécessaire » par les services secrets américains « pour remplir la mission de la CIA, malgré l'inquiétude entraînée par le fait que la CIA aurait pu ainsi être accusée de soutenir la répression politique interne ».

« Pour la première fois, ces documents montrent les liens de la CIA avec les organes de la répression violente menée au Chili, a estimé Peter Kornbluh, de l'organisme indépendant National Security Archive. Ce rapport au Congrès constitue un premier pas vers la découverte du passé caché de la CIA au Chili. »

La CIA admet avoir eu des contacts avec M. Contreras jusqu'en 1977, un an après que ce dernier et son adjoint, le brigadier Pedro Espinoza eurent organisé l'assassinat de M. Letelier, le 21 septembre 1976.

Ministre des Affaires étrangères du président Allende, Orlando Letelier dirigeait l'opposition au régime militaire depuis Washington.

La CIA admet aussi qu'elle était « au courant du complot militaire en vue du coup d'État (de 1973) ».

Tout en niant son implication directe, elle reconnaît qu'elle avait maintenu des rapports avec certains de ceux qui la préparaient, pour recueillir des informations.

## EXPRESS INTERNATIONAL

### Yougoslavie | Procès de l'OTAN

LE PROCÈS ORGANISÉ par les autorités yougoslaves à l'encontre de 14 chefs d'État et responsables politiques de pays occidentaux, tenus pour responsables des bombardements de l'OTAN contre la Yougoslavie, s'est poursuivi hier à Belgrade pour la deuxième journée. Ils sont accusés d'avoir « ordonné une agression contre la Yougoslavie, commis des crimes contre la population civile, utilisé des munitions interdites et attenté à la vie du président » Slobodan Milosevic. L'accusation a montré comme preuve des images vidéo de raids aériens, de maisons d'habitation, de ponts et d'usines détruits et a donné lecture de témoignages écrits ainsi que de rapports de police et de médecins légistes. — d'après AFP

### Sri Lanka | Bombe au marché

VINGT-QUATRE militaires ont été tués et au moins un blessé hier au Sri Lanka dans un attentat, quelques heures après que les troupes gouvernementales ont repoussé une offensive des séparatistes tamouls dans la péninsule de Jaffna, au nord du pays, a annoncé un porte-parole de l'armée. L'attentat, qui visait un camion de l'armée, a eu lieu près de la ville de Trincomalee, à 230 km au nord-est de la capitale, Colombo, a précisé la police. Une bombe avait été placée sous le véhicule dans lequel se trouvaient des soldats. Après l'explosion de la bombe, des séparatistes ont tiré sur le véhicule, tuant des militaires qui n'étaient pas morts dans l'explosion. — d'après AP

### Pérou | La transition en marche

LE PRÉSIDENT péruvien Alberto Fujimori a réuni hier tout son gouvernement pour préparer les modalités juridiques de la transition et pour proposer au congrès une date pour les élections. L'opposition devait aussi se réunir avec le représentant de l'Organisation des États américains (OEA) pour envisager les conditions de son éventuel retour à la table des discussions sur la démocratisation du pays, que préside l'organisation panaméricaine. Les partis d'opposition ne veulent pas attendre la tenue d'élections en mars et demandent que Fujimori cède immédiatement sa place à un gouvernement de transition. — d'après AFP

### Philippines | L'argent de Marcos

LE TRIBUNAL anti-corruption de Sandiganbayan a jugé hier que les quelque 600 millions de dollars d'avoir en Suisse de Ferdinand Marcos devraient revenir au gouvernement, donnant pour motif que l'ancien dictateur philippin et sa famille avaient réuni cet argent illégalement. « Cette décision est fondée sur la forte disproportion entre cette somme et les revenus du couple Marcos pendant son mandat », a expliqué Catalino Castaneda, membre du tribunal. La famille Marcos n'a pas fourni de preuves établissant que cet argent avait été acquis légalement ni affirmé qu'il lui appartenait. — d'après AP

### Russie | Remontée du Kursk

LE PRÉSIDENT Vladimir Poutine a confirmé hier que les corps de l'équipage du sous-marin nucléaire *Koursk* qui a coulé en mer de Barents le 12 août seront remontés, de même que le submersible, a indiqué le vice-premier ministre Ilia Klebanov, cité par l'agence Interfax. La récupération des 118 corps devrait commencer en octobre ou novembre prochain et un contrat doit être signé dans les prochains jours avec la compagnie norvégienne Stolt-Offshore, qui participera à l'opération, a précisé M. Klebanov après une rencontre avec le président russe. Il doute cependant qu'il soit possible de retrouver tous les corps. — d'après AFP

### Colombie | Négos suspendues

LE GOUVERNEMENT colombien a suspendu hier les négociations avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), les guérilleros refusant de remettre à Bogota un pirate de l'air accusé d'appartenir à ses rangs. Ce dernier, armé d'un pistolet, avait détourné le 8 septembre dernier un bimoteur de la compagnie intérieure Aires, avec 22 personnes à bord. Le ravisseur, Guillermo Arnubio Ramos, alias « Molleja », avait ordonné au pilote de se poser à San Vicente del Caguan (zone contrôlée par la guérilla). Les passagers avaient alors été libérés, mais le pirate a disparu et les FARC refusent de le rendre. — d'après AFP

## PUBLICITÉ

### Ce que tous les aînés devraient savoir au sujet des hypothèques inversées

Grâce au Programme Canadien de Revenu Résidentiel, les aînés âgés de 62 ans et plus peuvent tirer de leur patrimoine un montant en espèces de 15 000 \$ à 200 000 \$ comptant.

Le programme est aussi appelé hypothèque inversée parce que vous n'avez rien à rembourser tant que vous résidez dans votre maison. Le capital et les intérêts sont remboursés par vos héritiers, ou vous-même si vous décidez de vendre.

Vous n'avez pas à vendre votre maison pour avoir accès à l'argent dont vous avez besoin. Vous demeurez dans la maison que vous aimez et vous conservez toujours votre droit de propriété.

Vous pouvez déménager ou rembourser l'hypothèque quand vous le voulez. Votre participation au programme n'affectera pas votre supplément de revenu garanti.

Le programme vous donne accès à des fonds sous forme de rente viagère mensuelle, de montant en espèces ou une combinaison des deux.

Appelez sans frais au 1 888 749-9785 aujourd'hui.

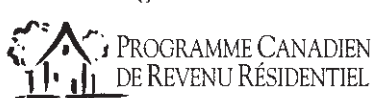
Bon nombre d'aînés utilisent le programme pour améliorer leur style de vie: avoir de l'argent pour voyager, rénover leur maison ou acheter une voiture.

«Un grand merci d'avoir réglé nos affaires financières avec autant de courtoisie et de compétence. Nous sommes ravis de notre programme et beaucoup plus rassurés quant à l'avenir.»

G.B., Maple Ridge

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce programme auprès de la Banque de Montréal du Groupe Financier Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque Scotia, de la Banque Nationale ou de la Banque HSBC Canada.

Pour savoir comment le Programme Canadien de Revenu Résidentiel peut améliorer votre vie, appelez sans frais le 1 888 749-9785 et commandez une trousse d'information gratuite et sans obligation.



**SOLARIUMS Zytco**  
SUPER SPÉCIAUX FIN D'ÉTÉ  
TROIS ET QUATRE SAISONS  
OBTENEZ \$1000.  
D'ESCOMPTE  
SUR LE MEILLEUR PRIX NEGOCIE.  
Du 1 au 30 septembre 2000 sur l'achat d'un solarium. Quantité limitée.  
Valable sur présentation de cette annonce.  
OUVERT LE SAMEDI  
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,  
ST-LAURENT, Q.C. H4S 1A7  
WWW.ZYTCO.COM  
514 335-2050  
800 361-9232  
ESTIMATION SANS FRAIS

### Ouvrez les portes du négoce international!

#### Cours de commerce international " La pratique du commerce international "

Un cours pratique complet de 63 heures donné par des professionnels actifs dans tous les domaines du commerce international : marketing international, logistique-transport, modes de paiement, gestion des risques, calcul de prix, négociation, contrats, financement, internet, plan d'affaires, montage d'entreprise, etc.

Manuel de 400 pages et documentation inclus.  
Cours éligible au crédit d'impôt remboursable (Loi du 1 %).  
(dépense de formation déductible de l'impôt des particuliers)

Certificat émis par : Québec Industrie et Commerce  
• Du 2 octobre au 18 décembre 2000 (français)  
• Du 3 octobre au 12 décembre 2000 (anglais)  
Attention! Nombre de places limitées par session  
Frais : 995 \$ (+TPS et TVQ)

ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTERIEUR DU QUÉBEC  
Vous pouvez réserver par téléphone, par fax ou sur notre site web  
Tél. : (514) 286-1042 - Fax : (514) 848-9986  
Internet : http://www.amceq.org Courriel : info@amceq.org

**Évadez-vous**  
CHAQUE SAMEDI DANS  
**La Presse**  
AVEC LE CAHIER  
**Vacances voyage**

**Devenir son propre thérapeute®**  
Lieu : Université du Québec à Montréal (Pavillon J. A. De Séve 8e)  
Horaire : 5 samedis (9 h 30 à 16 h 30) du 7 oct. au 4 nov. OU 10 lundis (19 h à 22 h) débutant le 9 oct.  
René Sirois  
Pour s'aider soi-même et aider ses proches  
Est-ce pour vous ? Oui, si...  
Vous voulez vous offrir une belle expérience positive de relation d'aide dans la confiance, l'écoute et le respect.  
Rens.: (514) 803-5722  
Accréditation pour fins d'impôts

# Avion cubain détourné: 1 mort, 9 survivants

MIGUEL ENESCO  
Agence France-Presse

MIAMI — Neuf survivants et un mort ont été repêchés hier au large de la Floride, après l'amerrissage apparemment forcé d'un petit avion cubain. Ce dernier a été détourné dans la matinée, peu après son décollage de l'aéroport de Pinar del Rio, à l'ouest de La Havane, dans des circonstances encore obscures, ont indiqué les autorités américaines.

Le sort des autres personnes à bord de l'avion, qui transportait au total entre 14 et 18 individus selon différentes sources, n'était pas connu en milieu d'après-midi.

« Un navire de la marine marchande se trouve près de l'épave de l'appareil, à 180 milles nautiques (330 km) au sud de Key West », a affirmé un porte-parole du département de la Défense, le contre-amiral Craig Quigley.

Un avion radar AWACS de l'US Air Force avait auparavant localisé une balise de détresse dans la zone des recherches.

Peu de détails étaient encore dis-

ponibles hier sur la saga étrange de cet avion, un Antonov An-2 (biplan monomoteur), et sur les motivations de l'éventuel ou des éventuels auteurs du détournement.

« À 8 h 45 hier matin, le centre de contrôle aérien de La Havane a alerté le centre de contrôle de Miami pour les avertir « qu'un avion (...) venait apparemment d'être détourné », a affirmé un porte-parole de l'Agence fédérale de l'aviation civile américaine (FAA), Kathleen Bergen.

Les autorités cubaines ont aussitôt demandé l'aide des États-Unis mais aucun contact radio ou radar n'a été établi avec l'appareil par les contrôleurs américains, a-t-elle ajouté.

Toutefois, selon un porte-parole du département de l'aviation du comté de Miami, Lauren Gail Stover, « le pilote a fait savoir qu'il ne disposait que d'une heure et demie d'autonomie en carburant ».

« Nous ne savons pas pour l'instant si l'appareil a fait un amerrissage forcé ou s'il s'est écrasé », a expliqué de son côté un porte-parole des garde-côtes de

Floride, Ron Labrec.

L'appareil a disparu des écrans radar dans les eaux internationales, dans le détroit de Floride, à environ 110 km au sud-ouest de l'archipel américain des Keys, selon les garde-côtes.

Une vedette, des hélicoptères et plusieurs avions de reconnaissance des garde-côtes de Floride, dont un Falcon et un Hercules C-130, se sont aussitôt rendus sur les lieux.

La trajectoire de l'avion, qui s'approchait d'une zone aérienne de défense et d'identification (ADIZ), située au large des côtes américaines, a contraint les responsables militaires américains à faire décoller deux chasseurs F-15 de la base aérienne de Homestead (Floride) et à intercepter cet avion, selon l'US Air Force.

L'Antonov An-2 est un monomoteur biplan à hélice quadripale de conception russe, construit depuis 1947 dans plusieurs pays ex-communistes d'Europe de l'Est. Équipé d'un moteur en étoile d'une puissance de 1 000 cv, il peut transporter, dans sa configuration classique, 14 passagers à une vi-



tesse maximale de 258 km/h.

Avion rustique mais très robuste, l'An-2, dont il existe une version amphibie, est encore utilisé

dans certains pays pour des travaux d'épandage agricole ou de photographie aérienne ou comme moyen de transport régional.

# 5500 islamistes déposent les armes en Algérie

Agence France-Presse

ALGER — Quelque 5500 islamistes armés se sont livrés aux autorités algériennes dans le cadre de la loi sur la « concorde civile », selon un mémorandum d'Amnistie internationale (AI) publié hier par la presse algérienne.

Sur les 5500 « repentis », un millier sont des combattants de l'Armée islamique du salut (AIS) et de la Ligue islamique pour la dâawa et le djihad (LIDD) qui ont bénéficié d'une grâce.

Les combattants de l'AIS (branche armée du Front islamique du salut, maintenant dissoute) et de la LIDD étaient en trêve depuis octobre 1997.

Les autres « repentis », appartenant soit au Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zouabri soit au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) d'Hassan Hattab, ont bénéficié de mesures « appropriées » décrétées par les procureurs généraux, selon les informations obtenues de sources officielles par AI lors d'une mission effectuée en mai dernier à Alger.

Selon Amnistie, seuls 350 des « repentis » ont fait l'objet de poursuites judiciaires. Les autres, mis sous probation, sont de facto amnistiés.

Le gouvernement algérien n'a jamais présenté le bilan définitif de la loi sur la « concorde civile », appliquée du 13 juillet 1999 au 13 janvier 2000.

L'organisation de défense des droits de l'homme, qui a adressé au président algérien Abdelaziz Bouteflika son mémorandum, lui demande de se rendre à nouveau en Algérie avec une délégation « de haut niveau », afin « d'élaborer le dialogue » avec les autorités du pays.

Dans son document, AI réclame des enquêtes « approfondies » de toutes les violations passées et que les responsables de ces violations soient jugés.

Amnistie regrette par ailleurs qu'aucun mécanisme indépendant n'ait pu être mis en place pour enquêter sur les cas de « disparition ».

Elle déplore l'absence de coordination entre les différentes institutions officielles sur cette question et assure ne pas avoir obtenu des autorités algériennes les informations promises.

L'organisation soutient détenir des dossiers de quelque 4000 personnes disparues, supposées enlevées par les forces de sécurité.

D'autre part, l'organisation a exprimé de nouveau son « inquiétude » sur l'action des « milices paramilitaires », désignées en Algérie sous le nom de « groupes d'autodéfense » ou plus communément de « patriotes ».

Ces groupes, qui comptent plu-

sieurs dizaines de milliers d'hommes, assurent notamment la défense de hameaux et villages isolés face aux groupes islamistes armés.


Amnistie réclame le « démantèlement » de ces « milices » en souhaitant recevoir des informations sur le nombre de leurs éléments.

Depuis le début des violences des groupes armés en Algérie en 1992, plus de 100 000 morts ont été dénombrés officiellement.

L'organisation de défense des droits de l'homme réclame toutefois dans son mémorandum « des précisions sur les différents chiffres donnés par les autorités concernant le nombre des victimes du conflit ».

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

## Repas complet pour l'Action de Grâce—\$1,97



Nous avons besoin de votre aide pour servir notre repas de l'Action de Grâce et procurer des repas chauds additionnels ainsi que d'autres services essentiels pour cet automne aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement \$1,97, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide pastorale qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans abri et ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

\$19,70 pour aider 10 personnes     \$39,40 pour aider 20 personnes  
 \$59,10 pour aider 30 personnes     \$78,80 pour aider 40 personnes  
 \$197 pour fournir 100 repas ou des services essentiels  
 \$\_\_\_\_\_ pour aider autant de personnes que possible

Pour facturer votre don sur votre carte de crédit Visa/MasterCard, veuillez appeler au 514-935-7729.

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt vous sera expédié par la poste.

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_  
 Villes/Prov./Code Postale \_\_\_\_\_  
 Téléphone( \_\_\_\_\_)

Veillez faire votre chèque payable à:  
**LA MISSION BON ACCUEIL**  
 C.P. 894, Succursale A, Dépt. 49723  
 Montréal, QC H3C 2V8  
 Situé au: 1490 Saint-Antoine Ouest  
 www.mbawhm.com

2887394

## MB MicroBytes

www.microbytes.com

**SPÉCIAL #1**

PUISSANCE INTEL CELERON 566 MHZ  
 CARTE MERE AGP/PCI /ISA  
 2 PORTS USB, 2 SÉRIE, 1 PARALLELE  
 BOITIER MID TOUR ATX  
 LECTEUR 3 1/2" 1.44 HAUTE DENSITÉ  
 CARTE VIDEO 8M AGP  
 MÉMOIRE 64 MEGS 100-MHZ SDRAM  
 DISQUE DUR 10.2 GIG EIDE UDMA  
 CLAVIER PS/2, SOURIS, TAPIS  
 CD ROM 50X, CARTE DE SON PCI-32  
 HAUT PARLEURS AMPLIFIÉS 80 WATT  
 FAX MODEM 56K V.90 AVEC VOIX  
 1 MOIS SUR L'INTERNET AVEC TOTALNET  
 ÉCRAN 15" SVGA COULEUR

**954.99\$**

PRIX AVANT RABAIS DU BLF

**SPÉCIAL #2**

PUISSANCE INTEL PENTIUM III 733 MHZ  
 CARTE MERE AGP/PCI /ISA  
 2 PORTS USB, 2 SÉRIE, 1 PARALLELE  
 BOITIER MID TOUR ATX  
 LECTEUR 3 1/2" 1.44 HAUTE DENSITÉ  
 CARTE VIDEO 32M 3-D AGP  
 MÉMOIRE 128 MEGS 133-MHZ SDRAM  
 DISQUE DUR 20.4 GIG EIDE UDMA  
 CLAVIER PS/2, SOURIS, TAPIS  
 CD ROM 50X, CARTE DE SON PCI-32  
 HAUT PARLEURS AMPLIFIÉS 80 WATT  
 FAX MODEM 56K V.90 AVEC VOIX  
 1 MOIS SUR L'INTERNET AVEC TOTALNET  
 ÉCRAN 17" SVGA COULEUR

**1379.99\$**

PRIX AVANT RABAIS DU BLF

**CD Vierge**  
 8X - 89¢  
 80M - 79¢  
 CD-RW - 1.19\$

**GRAVEUR**  
 32 / 8 / 4  
 NEC ou  
 PANASONIC  
 224.99\$

**Brancher les familles sur Internet**  
 Rabais de 500\$ avec approbation  
 pour info: 1-888-793-9588

**Prêt étudiants ACCEPTÉS 3000\$**  
 2 ANS DE GARANTIE SUR PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE SUR LES SYSTÈMES ANNONCÉS  
 LES PRIX, SPÉCIFICATIONS ET LA DISPONIBILITÉ PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS  
 DÉTAILS EN MAGASIN / COMPTANT OU INTERAC SEULEMENT / VENTE SE TERMINE 26 SEPT, 2000

**PTE-CLAIRE**  
 940 boul St-Jean  
 514-426-2586  
 fax: 426-3455

**ST-LÉONARD**  
 6432 Jean-Talon E.  
 514-253-4306  
 fax: 253-5834

**LAVAL**  
 577 St-Martin O.  
 450-629-8707  
 fax: 629-4364

**ST-HUBERT**  
 3505 Taschereau  
 450-445-7175  
 fax: 445-7086

**CENTRE-VILLE**  
 1150 Union  
 514-871-8515  
 fax: 871-9936

**MONTRÉAL**  
 4050 Jean-Talon O.  
 514-344-2224  
 fax: 344-5333

**INTER-URBAIN**  
 990-BYTES (2983)  
 1-877-MICROBYTES

97-98-99-00  
 PRIX D'OR

## VOICI LA PREMIÈRE VOITURE DE L'HISTOIRE QUI A OBTENU UNE DOUBLE MENTION CINQ ÉTOILES LORS D'ESSAIS D'IMPACTS LATÉRAUX. ÉVIDEMMENT, C'EST UNE VOLVO.



Volvo S80 2.9 2000

★ ★ ★ ★ ★ LA VOLVO S80 2.9 A OBTENU UNE DOUBLE MENTION CINQ ÉTOILES LORS D'ESSAIS D'IMPACTS  
 ★ ★ ★ ★ ★ LATÉRAUX AVANT ET ARRIÈRE DE LA NATIONAL HIGHWAY TRAFFIC SAFETY ADMINISTRATION. (NHTSA)

**LOCATION 599\$ PAR MOIS**

<p><b>le groupe VOLVO</b></p> <p>Saint-Hyacinthe  <b>AUTOMOBILES CHICOINE INC.</b>              855, rue Johnson              (450) 771-2305</p>	<p>Sainte-Agathe  <b>FRANKE VOLVO</b>              180, rue Principale              (819) 326-4775</p>	<p>Laval  <b>LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN</b>              1430, boul. St-Martin Ouest              (450) 667-4960</p>	<p>Pointe-Claire  <b>VOLVO POINTE-CLAIRE</b>              15, Auto Plaza              (514) 630-3666</p>	<p>Saint-Léonard  <b>JOHN SCOTTI AUTO LTÉE</b>              4315, boul. Métropolitain Est              (514) 725-9394</p>	<p>Brossard  <b>VOLVO DE BROSSARD</b>              9405, boul. Taschereau              (450) 659-6688</p>	<p>Montréal  <b>UPTOWN VOLVO</b>              4900, rue Paré              (514) 737-6666</p>
--	--	---	--	---	---	--

Taux de bail ou de financement de 3,9 % offert sur les Volvo S80 2.9 et T6 de modèles 2000. Cette offre temporaire est disponible jusqu'au 30 septembre 2000 par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement. Livraison requise avant le 30 septembre 2000. Exemple de location à long terme d'une Volvo S80 2.9 2000 avec acompte ou échange équivalent de 9675 \$ : 599,72 \$ par mois, basé sur 36 mensualités totalisant 21 589,92 \$. Achat à la fin du bail pour 27 715,95 \$. Le montant des mensualités peut varier en fonction de l'équipement optionnel choisi. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité requis. Le bail prévoit une allocation de 20 000 kilomètres par année (0,16 \$ par kilomètre excédentaire). Le détaillant peut louer moins cher. Pour plus de renseignements ou d'autres options de location, voyez votre détaillant Volvo. © 2000 Automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo pour la vie" est une marque de commerce d'Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez www.volvocanada.com

2887394

# Pas facile d'être fils de président, dit Bush

Agence France-Presse

CHICAGO — Ce n'est pas facile d'être le fils d'un président, a confié hier le candidat républicain à la Maison-Blanche, George W. Bush, sur le plateau du show télévisé de la célèbre animatrice américaine Oprah Winfrey à Chicago.

« J'ai mené la vie d'un fils de président et je sais que ce n'est pas agréable (...) c'est bien plus facile d'être le candidat plutôt que le fils », a affirmé le fils de George Bush, président de 1989 à 1993.

« J'ai vécu avec cela toute ma vie », a-t-il ajouté, pesant les avantages et inconvénients d'être le fils d'un ancien président.

Interrogé par un téléspectateur sur ce qu'il pensait être l'image la plus négative donnée de lui, il a répondu : « Probablement, le fait que je fais campagne sur le nom de mon père. »

Il a admis qu'il n'avait pas toujours eu pour ambition de devenir président. « Peut-être me

serais-je conduit un peu mieux » à l'université, a-t-il dit, en référence à sa réputation de noceur durant ses jeunes années.

« La vie serait tellement plus simple en restant au Texas aux côtés de mon épouse Laura et sans exposer (ma famille) au rouleau compresseur de l'opinion publique », a-t-il encore affirmé.

Alternant humour et sérieux, le gouverneur du Texas, 54 ans, s'est employé, parfois sur un ton très personnel, à décrire ses origines et motivations, en évoquant des sujets aussi variés que la religion, la famille ou encore son penchant par le passé pour l'alcool.

« J'ai arrêté de boire pour le restant de ma vie », le jour de mon quarantième anniversaire, a-t-il assuré, car « l'alcool commençait à concurrencer mon affection » pour les autres. Il a indiqué n'avoir pas bu une goutte d'alcool depuis lors.

« J'ai péché mais j'ai cherché la rédemption et

je l'ai trouvée », a-t-il poursuivi en indiquant être investi d'une « mission ».

« À la traîne dans les sondages, George W. Bush a reconnu qu'il avait à faire face à « un redoutable adversaire », mais il s'est dit confiant sur ses chances : « quand tout sera dit et terminé, je vais gagner. »

## Nouveau sondage

Selon une nouvelle enquête d'opinion publique publiée hier, la personnalité du démocrate Al Gore séduit davantage les électeurs que celle de son rival républicain George W. Bush.

Pour la première fois depuis le début de la course à la Maison-Blanche, le vice-président démocrate obtient 61 % d'opinions favorables contre 52 % pour le gouverneur du Texas.

Ce sondage CNN/USA Today/Gallup a été réalisé du 15 au 17 septembre auprès de 741 électeurs ayant l'intention de voter.

La marge d'erreur étant de plus ou moins 4 %, les candidats sont virtuellement à égalité.

# Bras de fer entre Cardoso et les paysans sans terre

Agence France-Presse

RIO DE JANEIRO — Le président brésilien Fernando Henrique Cardoso a rejeté hier à Rio de Janeiro le « chantage » des sans terre et renvoyé l'armée protéger une ferme qui lui appartient et que ces derniers menacent d'envahir.

« Le respect de la propriété fait partie de la démocratie, et le gouvernement n'acceptera en aucune manière les menaces des sans terre, ni ce type de chantage, du genre : Ou vous faites cela ou je casse votre maison. Quelle serait l'image du Brésil à l'étranger ? Dans une démocratie, la propriété doit être respectée », a affirmé le chef de l'État.

Venu hier à Rio pour l'ouverture de l'Expo Abras 2000 (des supermarchés), M. Cardoso a également qualifié de « totalement infondées » les exigences du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST), dont 500 militants menacent à nouveau d'envahir une ferme lui appartenant, située à Buritis, dans l'État de Minas Gerais, à 170 km de Brasília.

Les déclarations du président intervenaient peu après qu'on eut appris que quelques 300 soldats de l'armée fédérale étaient revenus hier à l'aube pour protéger la ferme présidentielle, où la situation était calme en après-midi, selon la police.

Les militaires sont arrivés à bord de six camions et sont entrés par l'un des portails latéraux à quelques kilomètres de l'accès principal de la ferme, où campent à nouveau depuis la veille les militants MST.

Jeudi dernier, ces mêmes paysans avaient déjà menacé d'envahir la ferme du président brésilien, mais avaient finalement levé leur campement et s'étaient installés à 16 km de la « fazenda » présidentielle, en attendant que reprennent les négociations avec le gouvernement.

Leur départ avait coïncidé avec l'annonce par le chef de la police fédérale que 14 des dirigeants du MST seraient placés en détention préventive. Le président Cardoso a exigé de son côté que les mandats d'emprisonnement soient « effectivement accomplis ».

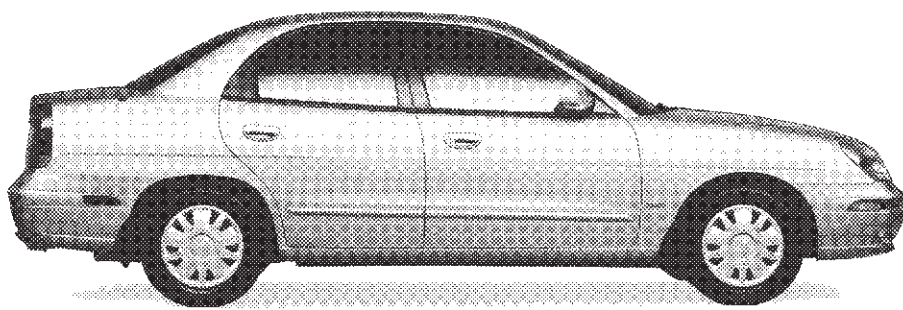
Ce durcissement répondait à une nouvelle vague de manifestations et occupations de propriétés du domaine public, dont la propriété présidentielle, lancée le 11 septembre dernier par le MST dans dix des 27 États du Brésil.

Le MST réclame notamment des crédits, promis selon lui par le gouvernement, pour financer la prochaine récolte et la distribution de terres à 75 000 familles. Le gouvernement a suspendu les crédits par mesure de représailles contre l'occupation de propriétés rurales.

Certains veulent un gros char qui suggère la supériorité financière et sexuelle.

D'autres veulent juste se rendre au bord de la mer au PC.

Nubira SX berline 2000 à partir de **16 700 \$**



Taux d'intérêt spécial **0 %**\*

Financement à l'achat jusqu'à 48 mois



**DAEWOO**

Le monde est de plus en plus futé  
www.daewooauto.ca

\*Offres disponibles au détail sur les nouvelles Nubira SX berline 2000 et Nubira SX familiale 2000. PDSF de 16 700 \$/17 500 \$. Frais de transport et de préparation, immatriculation et taxes applicables en sus. Exemple de financement : 17 000 \$ à un taux de 0 % équivalent à des mensualités de 354,17 \$ pour 48 mois. Coût du prêt de 0,00 \$ pour une obligation totale de 17 000 \$. Exemple de financement : 17 000 \$ à un taux de 2,9 % équivalent à des mensualités de 304,77 \$ pour 60 mois. Coût du prêt de 1 282,60 \$ pour une obligation totale de 18 282,60 \$. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre. Offres sujettes à l'approbation du crédit et disponibles seulement par l'entremise des Services financiers Daewoo et des concessionnaires Daewoo participants jusqu'au 2 octobre 2000. Quantités limitées disponibles.

**Vos concessionnaires Daewoo de la région de Montréal. Pour connaître l'emplacement du concessionnaire le plus près de chez vous, composez sans frais le 1 877 290-3500.**

**Daewoo Lajeunesse**  
8065, rue Lajeunesse  
Montréal  
(514) 273-7771

**Daewoo Brossard**  
9200, boul. Taschereau  
Brossard  
(450) 659-9180

**Daewoo Houle**  
12230, rue Sherbrooke Est  
Montréal  
(514) 640-5010

**Daewoo Châteauguay**  
21, boul. Industriel  
Châteauguay  
(450) 691-2424

**Daewoo St-Hyacinthe**  
5765, boul. Laurier  
St-Hyacinthe  
(450) 778-5765  
(514) 327-5765

**Daewoo Longueuil**  
400, boul. Roland-Therrien  
Longueuil  
(450) 928-3000

**Daewoo Décarie**  
5470, rue Paré  
(514) 341-8727

**Daewoo de Laval**  
650, boul. St-Martin Est  
Laval  
(450) 629-6262

**Daewoo Léveillé**  
501, boul. Terrebonne  
Terrebonne  
(450) 471-4118



Le Centre McGill d'études sur le vieillissement vous invite à une


**CONFÉRENCE PUBLIQUE**  
le dimanche 24 septembre 2000  
intitulée

**«La maladie d'Alzheimer : aujourd'hui, demain...»**

Conférenciers:  
**Dr Serge Gauthier**, directeur, Unité de la recherche sur la maladie d'Alzheimer, Centre McGill d'études sur le vieillissement;  
**Dr Jules Poirier**, directeur, Centre McGill d'études sur le vieillissement et  
**Mme Julie Bélanger**, consultante spécialisée, Société Alzheimer de Montréal

Endroit:  
**HOTEL DELTA MONTRÉAL**  
450, rue Sherbrooke Ouest  
(475, rue Président-Kennedy)  
métro McGill Collège

Heure: de 14 h à 16 h  
Entrée: Libre  
(café et thé seront servis)  
Pour de plus amples renseignements, téléphonez au (514) 766-2010.

Commandité en partie par : 

2888066

*Nous habillons les fenêtres*



Quel que soit votre style... quel que soit votre budget... nous pourrions habiller vos fenêtres de centaines de façons. Ajoutez de l'éclat à vos fenêtres, appelez notre service d'achat à domicile ou visitez le magasin Linen Chest le plus près de chez vous.

**Levalor® HunterDouglas Holican**  
Politique de bas prix garantis

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respectons ce prix, mais nous vous accordons un rabais additionnel de 10 %.



**LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON**  
**LINEN CHEST**

Centre Rockland (514) 341-7810  
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525  
Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090  
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202

2887725

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

20 septembre 2000

Page A27 manquante

# Carburant: la protestation se renforce en Espagne

DANIEL WOOLS  
Associated Press

MADRID — Barrages sur les routes et défilés de tracteurs en Espagne, blocus de zones portuaires en Suède : les ministres européens des Transports, qui se retrouveront aujourd'hui au Luxembourg, auront du pain sur la planche pour essayer de trouver une issue à la crise provoquée par la hausse des prix du carburant en Europe.

Cette vague de protestations des usagers a pris de l'ampleur hier en Espagne. Agriculteurs, routiers, chauffeurs de taxi et pêcheurs ont bloqué des routes et manifesté pour marquer leur mécontentement alors que des négociations se poursuivaient avec le gouvernement.

Les agriculteurs ont notamment organisé des processions de tracteurs dans 34 provinces du pays, selon les syndicats agricoles. Les manifestants ont bloqué des dépôts de carburants dans plusieurs provinces mais aucune raffinerie n'aurait été visée par leurs actions. Ces manifestations étaient prévues pour la seule journée d'hier.

En Andalousie, au moins huit routes ont été bloquées à proximité de Séville par des agriculteurs qui se sont excusés pour la gêne occasionnée auprès des habitants. A Madrid, d'autres agriculteurs au volant d'une cinquantaine de tracteurs ont défilé sur un des grands boulevards de la capitale en direction du ministère de l'Économie et des Finances.

Devant le bâtiment, des manifestants s'en sont pris verbalement au ministre Rodrigo Rato — qui avait exhorté ses compatriotes à consom-



Des fermiers espagnols ont paralysé les grandes artères, isolant une douzaine de villes importantes, dans le cadre d'un mouvement de protestation contre la hausse des prix de l'essence.

PHOTO REUTERS

mer moins de carburant — et aux firmes pétrolières espagnoles comme Repsol, qui ont augmenté les prix des carburants ainsi que leurs profits.

Intervenant à la radio, M. Rato a de nouveau refusé de réduire les

prix des carburants. Il a ajouté que les pourparlers avec les routiers et les autres secteurs concernés « se passent bien ».

En Suède, les agriculteurs ont suspendu leur mouvement de protestation et les routiers n'ont dressé

que quelques barrages sporadiques, les uns et les autres attendant un geste du gouvernement visant à baisser les prix élevés des carburants dans le pays.

« Nous pensons que le dialogue a été assez fructueux jusqu'à pré-

sent avec le gouvernement et nous voulons attendre et voir ce que le premier ministre Goeran Persson dira » lors de l'ouverture de la session du Parlement, a déclaré mardi Lars Hook, porte-parole de la Fédération des agriculteurs suédois.

Trois zones portuaires de Stockholm ont été partiellement bloquées hier matin, mais tous les passagers et la plupart des véhicules de transport quittant Stockholm ont pu passer normalement et les cargaisons arrivant n'ont été retenues que quelques heures avant de pouvoir continuer leur route.

En Finlande, le gouvernement a annoncé une légère réduction de la taxe sur les véhicules à moteur pour les routiers. « C'est un pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas suffisant », a déclaré Juha Norppa-Rahkola de l'Association des camionneurs finlandais.

En Grande-Bretagne, les leaders des manifestations contre la hausse des prix des carburants — qui ont pris fin jeudi dernier — ont fait savoir que le gouvernement devait négocier dans les deux mois qui viennent pour éviter une nouvelle crise. Mais le gouvernement de Tony Blair, dont la cote de popularité s'est effondrée dans les sondages en raison de la crise, a annoncé qu'il n'envisagerait pas de réduction des taxes sur les carburants avant la publication du budget en mars.

Dans un entretien, publié mardi dans le *Times*, le chancelier de l'Échiquier Gordon Brown, le ministre des Finances britannique, a précisé que le gouvernement ne « prendrait pas de décisions sur la base d'un ultimatum comme celui-ci ».

# La popularité de Tony Blair en prend un coup

SONIA DELESALLE  
Agence France-Presse

LONDRES — Tony Blair a perdu sa « magic touch » et ne parvient pas à se relever de la crise de l'essence : un nouveau sondage donnait hier son parti perdant aux prochaines élections, et sa popularité personnelle s'est tout simplement effondrée.

Pris de court par l'ampleur du mécontentement des Britanniques

face au prix du carburant, le gouvernement de Tony Blair semble avoir également mal mesuré les conséquences du conflit.

Persuadé que sa chute dans les sondages, publiés dans la presse dominicale, allait être enrayerée dès que le Britannique moyen pourrait à nouveau remplir le réservoir de sa voiture, le gouvernement a reçu une douche froide hier avec la publication d'une enquête ICM dans *The Guardian*.

Le désastre se confirme : non seulement, pour la deuxième fois en 48 heures, les conservateurs arrivent en tête des intentions de vote — du jamais vu depuis 1992 —, mais l'indice de popularité de Tony Blair perd 34 points depuis juillet.

Ils ne sont plus que 29 % de Britanniques à s'estimer satisfaits de son action en tant que premier ministre. Aucun leader travailliste n'avait été aussi impopulaire depuis Neil Kinnock, en mars 1989.

« Nous découvrons que la magie de sa personnalité n'est plus son arme politique infailible », note ainsi un éditorialiste du *Guardian*, proche pourtant du Labour.

« Ce que les électeurs veulent (...), ce sont des actions, plutôt que des promesses, de la substance plutôt qu'un ton, une compréhension de leur humeur actuelle et non le test de cette humeur tous les cinq ans dans les urnes », a-t-il dit.

Pourtant, le gouvernement ne semble pas encore prêt à rectifier le

tir. Le ministre des Finances Gordon Brown a réitéré mardi sa détermination à ne pas céder aux pressions des manifestants, qui ont donné 60 jours au gouvernement pour faire un geste en leur faveur, sous peine d'une reprise des protestations.

« Nous n'allons pas prendre des décisions sur la base de délais imposés de la sorte », a asséné le très rugueux Gordon Brown. Une attitude intransigeante qui divise très sérieusement le gouvernement, selon la presse.

# Vers une taxe flottante

MYRIAM CHAPLAIN-RIOU  
Agence France-Presse

PARIS — Le gouvernement français, écartelé entre la colère des automobilistes face à la fiscalité des carburants et le mécontentement de ses alliés écologistes, devrait se contenter, aujourd'hui, de dévoiler le mécanisme et la date de lancement d'une taxe pétrolière « flottante ».

Neuf Français sur dix, selon un sondage publié lundi, réclament une baisse des taxes pétrolières. Le gouvernement ne compte pas rester sourd à cet appel mais ne veut pas non plus sembler céder de nouveau — après le conflit des routiers, qui ont bloqué pendant plusieurs jours des dépôts pétroliers partout en France — à la pression de la rue, estiment les observateurs.

Sa marge de manoeuvre reste limitée par des mesures déjà prises

pour réduire la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) des routiers et des agriculteurs.

Le ministre de l'Économie Laurent Fabius devrait donc se borner à préciser le mécanisme de la TIPP flottante, mesure déjà annoncée le 31 août, qui serait instaurée à l'automne, peut-être dès octobre, au lieu du 21 janvier prévu initialement.

Le principe de cette mesure repose sur une baisse de la TIPP, jusqu'à présent fixe, en cas de hausse des cours du pétrole de 10 % par rapport à une période de référence.

Son objectif est de neutraliser le surcroît de recettes de TVA engrangé par l'État afin qu'il ne soit plus accusé de s'enrichir grâce à l'envolée des prix du pétrole. Une envolée qui devrait lui apporter cette année 7 mds FF (1,07 md EUR) supplémentaires de TVA.

**RAMASSEZ UNE CIRCUILAIRE DE 8 PAGES REMPLIE D'ECONOMIES EN MAGASIN**

**HÂTEZ-VOUS! DERNIÈRE SEMAINE...**  
**LA VENTE SE TERMINE MARDI LE 26 SEPT.**

**ABONNEMENT ÉLITE 2001**  
Offert aux 10 premiers clients de la journée qui font la demande, dans chacune des succursales

**ABONNEZ-VOUS MAINTENANT À**

**1/2 SOLDE**

**GRANDE OUVERTURE**

**DANS TOUTE NOTRE CHAÎNE DE MAGASINS**

**CHAUQUE MÈTRE DE...**

**NOUVEAU TISSU MODE RÉDUIT**

**AVEC LA CARTE ÉLITE**

**CHAUQUE MÈTRE EN MAGASIN...**

**40% et 50% DE RABAIS**

**TISSUS À COSTUME ET TISSUS LOURDS**

Prix cour. jusqu'à 14,99 m

**4<sup>99</sup> à 8<sup>99</sup> m**

**MOLLETÓN ARCTIQUE «TYPE POLAIRE»**

**À PARTIR DE**

**TRÈS BAS PRIX!**

**6<sup>99</sup> m**

**40% à 60% DE RABAIS**

**POLYESTER IMPRIMÉ OU UNI**

**NOUVEAUX ARRIVAGES**

- FAILLE
- YORYU
- PEAU-DE-PÊCHE
- CRÈPE • SHANTUNG
- CHIFFON
- ÉCHANTILLONS DE POLYESTER
- CRÈPE KOSHIBO
- TISSU À FILS CROISÉS ETC.

Prix cour. jusqu'à 14,99 m

**4<sup>99</sup> m**

**DOUBLURE MODE ASSORTIE**

**50% DE RABAIS SEULEMENT!**

**1<sup>99</sup> m**

**NOUVEAU! TISSUS D'ASPECT SUÈDE**

**PLUS DE 30% DE RABAIS**

**NOUVELLE SÉLECTION TRICOTS ASSORTIS**

**75% DE RABAIS**

**1<sup>88</sup> m**

**50% DE RABAIS**

**8<sup>99</sup> m**

**LES PLUS BAS PRIX GARANTIS**

**STORES FAITS SUR MESURE**

**20% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE SUR NOS TRÈS BAS PRIX POUR MEMBRES.**

**CREATIONS TRINGLES EN FER**

**40% DE RABAIS**

**33 1/3% DE RABAIS**

**VOILAGES IMPRIMÉS ET TISSUS LOURDS À DRAPERIES À COORDONNER**

**DES MÈTRES ET DES MÈTRES**

**50% DE RABAIS**

**LITÈRIE PERCALE**

**COTONS IMPRIMÉS**

**ORGANZA**

**VOILAGES À MOTIFS «BRÛLÉS»**

**VOILAGES DE FANTAISIE**

**TISSU D'AMEUBLEMENT**

**À PARTIR DE 2995\$\***

Applicable à l'achat seulement.

**20-26 septembre 2000**

**Simplicity NEW LOOK**

**1<sup>99</sup> ch.**

**50% DE RABAIS**

**299\$\***

ou 388\$\*/mois seulement

Le symbole « Élite c'est payant » indique les prix membres Élite. Des rabais pour les non-membres sont également disponibles.

Importateur de reproductions antiques européennes

**Économisez jusqu'à 50%**

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

**MOBILART C & R**

Stationnement à l'arrière

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada 6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal (514) 344-1400

## Pour la vie et pour le prix

Des voitures conçues pour la sécurité de votre famille.

**VOLVO 2001**

**\$40**

**À PARTIR DE 2995\$\***

Applicable à l'achat seulement.

**MAINTENANT DISPONIBLE...**

venez essayer la toute nouvelle Volvo V70 Cross Country 2001!

**VOLVO 2000**

**\$80**

**LOCATION 599\$\*/mois seulement**

\* Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois. Versement initial de 7500\$ + taxes ou échange équivalent. Transport et préparation inclus. Disponible sur modèle S80 (2,9) en inventaire. \*\* Transport et préparation en sus. # Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Versement initial de 2995\$ ou échange équivalent. Transport et préparation en sus. Voyez un représentant de John Scotti Volvo pour tout renseignement sur les options de location à bail. N'oubliez pas de boucler votre ceinture.

John SCOTTI VOLVO

4315, Métropolitain Est • Saint-Léonard • (514) 725-9394

# Quatre millions de personnes touchées par les crues du Mékong

Plusieurs régions restent inaccessibles aux secouristes

Agence France-Presse

**PHNOM PENH, Cambodge** – Environ quatre millions de personnes sont désormais touchées par les inondations les plus graves depuis au moins 40 ans dans les pays riverains du Mékong, en particulier au Cambodge et surtout au Vietnam, en plein coeur du « grenier à riz » de l'Asie du Sud-Est.

Selon la Croix-Rouge internationale, nombre de régions submergées du sud du Laos, du Cambodge et du Vietnam sont inaccessibles aux équipes de secours et de ravitaillement.

La Croix-Rouge distribue d'ailleurs des gilets de sauvetage, en guise de dernier recours, aux habitants les plus exposés du delta du Mékong, dans le sud du Vietnam.

« Dans le delta, un demi-million de personnes campent littéralement dehors sur des digues qui pourraient s'effondrer. Nous avons commencé à distribuer des milliers de bouées de sauvetage », a déclaré le responsable régional de la Croix-Rouge.

Les inondations ont été provoquées par des pluies de mousson torrentielles qui ont commencé dès la fin juillet, bien en avance de la saison humide.

Selon le chef régional de la

Croix-Rouge, Peter Walker, interrogé par l'AFP, les crues du Mékong sont « les plus violentes depuis une génération » et « s'approchent de certains records remontant aux années 60 ».

M. Walker évalue à au moins quatre millions le nombre des personnes touchées dans la région, un bilan qui correspond à peu près aux chiffres officiels cités au Cambodge, au Vietnam et en Thaïlande.

Même si ces statistiques sont à prendre avec des pincettes : « Il est impossible, presque par définition, d'avoir accès aux zones les plus dévastées », souligne M. Walker.

« On ne peut pas y aller par la route et les embarcations légères sont incapables de naviguer dans les courants rapides », explique-t-il.

M. Walker prédit que le pire est encore à venir, du moins en ce qui concerne le delta du Mékong au Vietnam, où la décrue n'est pas attendue avant la fin octobre.

En revanche, celle-ci devrait s'amorcer plus tôt en amont du vaste delta, au Cambodge, au Laos et en Thaïlande.

C'est au Cambodge que les inondations ont été, jusqu'à présent, les plus meurtrières : 119 personnes ont péri ces deux derniers mois, la plupart noyées, selon le dernier bilan officiel. Les crues touchent 17 des 23 provinces du royaume et plus de 1,4 millions de Cambodgiens.

Au Vietnam, le bilan est de 30 morts, dont une vingtaine d'enfants

noyés dans les provinces deltaïques d'An Giang et Dong Thap.

La situation humaine et économique y est potentiellement désastreuse car le delta du Mékong, région la plus fertile du Vietnam, est peuplé de 16 millions d'habitants.

Quelque 500 000 Vietnamiens ont besoin d'assistance. Quelque 100 000 hectares de rizières sont inondés ou détruits. Comme au Cambodge, les dégâts se comptent en millions, sinon en dizaines de millions de dollars.

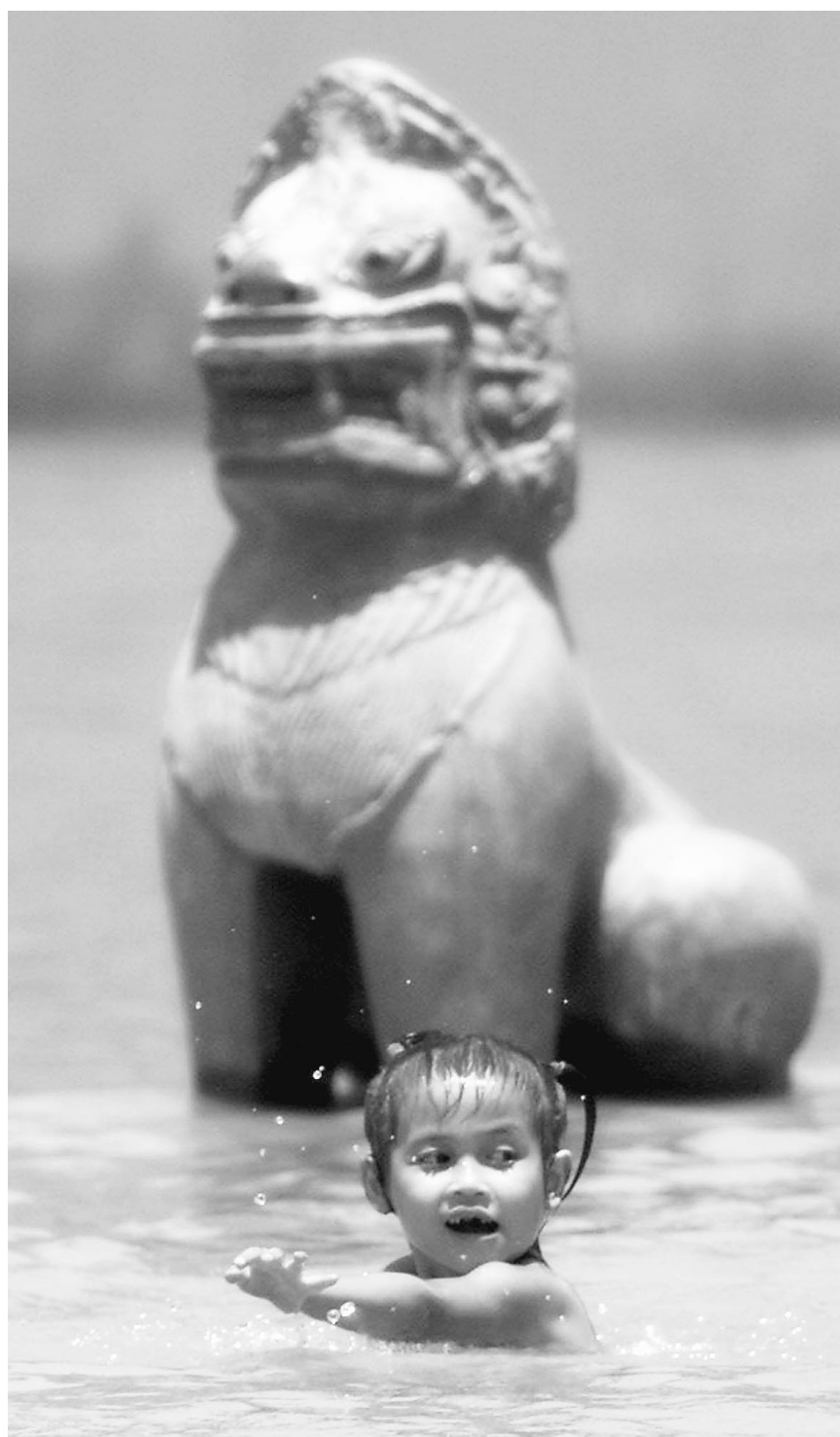
En Thaïlande, les inondations ont fait 28 morts depuis le début de la saison des pluies et affectent près de deux millions de personnes, surtout dans le Nord-Est rural, selon le ministère de l'Intérieur.

Quelque 120 000 Laotiens sont aussi touchés.

Le ministre cambodgien des Ressources hydrauliques a confié mardi à l'AFP qu'il était régulièrement en contact avec les autorités des pays voisins, Vietnam, Laos et Thaïlande.

La bonne nouvelle est que, les précipitations étant maintenant moins fortes en amont au Laos, Phnom Penh —un temps sérieusement menacée— semble sauvée dans l'immédiat d'une inondation majeure, a expliqué M. Lim Kean Hor.

Et, si les difficultés d'accès entravent le ravitaillement dans les zones les plus isolées, la distribution de l'aide se déroule généralement de façon satisfaisante, selon la Croix-Rouge.



Cette fillette se baignait hier dans les eaux du Mékong, près de Phnom Penh.

Photo Reuters

## Les Pays-Bas recrutent des milliers d'infirmières philippines et sud-africaines

Agence France-Presse

**LA HAYE, Pays-Bas** - Confrontés à une grave pénurie de main-d'oeuvre, les maisons de soins et les hôpitaux néerlandais ont décidé de faire appel à l'immigration en prévoyant de recruter plusieurs milliers d'infirmières aux Philippines et en Afrique du Sud.

« Dans certains secteurs de notre économie, la pénurie est telle qu'il a fallu se résoudre à des mesures d'urgence, dont le recrutement de personnel qualifié hors de l'Union européenne », reconnaissait le Premier ministre néerlandais Wim Kok en marge de la présentation du budget des Pays-Bas pour 2001.

Avec un taux de chômage frôlant les 2,5 % depuis plusieurs mois, les Pays-Bas enregistrent un nombre record de postes non pourvus : 201 000 fin mars, selon les dernières statistiques officielles dont 18 000 dans le secteur de la santé.

Le gouvernement a donc décidé de faire figurer dans ses priorités pour l'année à venir la résolution des « points d'engorgement » sur le marché du travail.

Suivant l'exemple de l'Allemagne qui doit recruter 10 000 informaticiens indiens, le gouvernement néerlandais a donné l'autorisation aux hôpitaux et autres maisons de soins de faire appel à 7 000 infirmières hors de l'Union européenne.

Deux conditions ont été posées : que les pays de recrutement aient un excédent d'infirmières et que celles-ci rentrent dans leur pays d'origine après un contrat de deux ans.

« Nous avons tout essayé pour trouver du personnel aux Pays-Bas : annonces dans les journaux, primes aux employés qui convainraient une de leur connaissance de venir travailler pour nous, amélioration des avantages en nature (...) mais rien n'y a fait », déplore le responsable en ressources humaines d'un hôpital de La Haye.

Pour résoudre la crise, cet hôpital fera appel à des infirmières sud-africaines qui devraient arriver en 2001. Le groupe de travail intérimaire Randstad en a déjà fait venir 34 qui suivent actuellement une formation à la société néerlandaise.

Dans moins de deux semaines, c'est une soixantaine d'infirmières des Philippines qui arriveront aux Pays-Bas et rejoindront des hôpitaux dans tout le pays aux mêmes conditions que leurs homologues néerlandaises.

À la tête d'une petite agence de travail temporaire, Eric Luzac a organisé leur apprentissage du néerlandais dans une école spéciale à Manille.

# Installation gratuite. Très gratuite.

Pour un temps limité, procurez-vous un système Star Choice et obtenez l'installation gratuite\*.

**Économisez 199\$** à l'installation d'un système Star Choice



ESSAI DE

**30**  
jours

SANS OBLIGATION\*\*

**AUDIO SPHERE**  
Pierrefonds  
(514) 696-1991

**Centrale Audio Video**  
Lachine  
(514) 364-4980

**Daniel Forand Satellite**  
La Prairie  
(450) 444-8622  
www.danielforand.com  
1 800 268-8622

**Meuble Armand Pagé Itée**  
Mont-Laurier  
(819) 623-1343  
Saint-Jovite  
(819) 425-2748

**Montcalm Électronique inc**  
Laval  
(450) 663-3102  
1 888 663-3102 (sans frais)

**Antenne Satellite du Nord**  
Saint-Donat  
(819) 424-2965

**CELLULAND**

**Dumoulin**

**La clef des sol**

**CYBERTRONIC**  
MARCHAND AFFILIÉ

**STEREO**  
ÉLECTRONIQUE

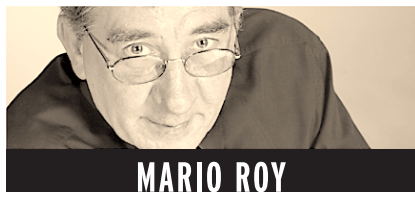
**BRANT**  
MONTNEAU

\* Cette offre s'applique aux NOUVEAUX clients pour une durée limitée seulement. L'offre s'applique à une installation de base seulement, ce qui inclut : l'assemblage de l'antenne et le montage à la structure, l'alignement de l'antenne parabolique, le parcours de câble de l'antenne parabolique au récepteur (jusqu'à 150 pieds) et les connecteurs. La mise à la terre adéquate du système, l'activation du système et l'activation de la télé à la carte instantanée. Les trousseaux d'installation à effectuer soi-même ne sont pas disponibles pour cette offre. Cette offre ne peut être jumelée au programme d'échange. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion Star Choice, à l'exception du crédit de programmation de 100 \$ et les 5 films de la télé à la carte instantanée gratuits (à l'abonnement au forfait Nickel/Platine/Platine Bilique/Platinum/Diamond). D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Tous les détails en magasin. \*\* S'applique aux prix d'achat au détail en vigueur actuellement et au premier mois de programmation (jusqu'à concurrence de 69,99 \$). Star Choice®. Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept comme sont les marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et de Star Choice Television Network Incorporated.

28/97/655

# ÉDITORIAL

## Réforme municipale : les plans des trois B



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

C'EST LE dernier droit avant le fil d'arrivée, pour employer une image olympique qui sied merveilleusement à la saison. Les positions respectives des trois B — Bernard, Bourque, Bossé — sur la réforme municipale montréalaise sont maintenant connues, susceptibles d'être évaluées, modifiées s'il le faut, rejetées au besoin. Aucune n'est applicable telle quelle. Mais on voit se dessiner, entre la position du délégué de l'État et celle du maire de Montréal, un couloir praticable à l'extérieur duquel errent totalement les maires des banlieues.

Telle est la situation, à une dizaine de jours du dépôt par le mandataire du gouvernement du Québec, Louis Bernard, d'un projet plus ou moins définitif à partir duquel la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, déclencherà, en janvier, le processus de regroupement.

La première constatation s'imposant à l'esprit est que tout le monde accepte dorénavant de voir l'île devenir une ville en vertu d'un concept qui, il y a moins d'un an, portait encore à rire.

La seconde veut que la politique ait des raisons que la raison ignore, de sorte que le projet présumé le plus efficace d'un strict point de vue administratif ne sera pas forcément celui qui triomphera, à moins de sérieusement l'amender.

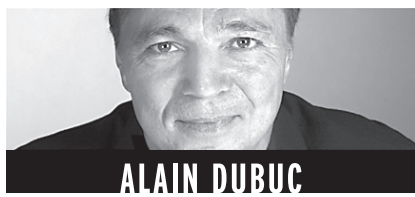
Pour l'heure, on sait seulement lequel ne doit pas l'emporter.

Car c'est avec un instinct très sûr que le président de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal, Georges Bossé, a identifié les solutions les plus mauvaises se présentant dans ce dossier pour les inclure dans son programme.

L'UMBM a ainsi concocté une forme alambiquée de statu quo — lequel est réputé intenable. Un statu quo enrichi, d'abord, d'une « dé-fusion » de la ville de Montréal — comme si on avait avec elle des comptes à régler. Enrichi, ensuite, d'un ordre intermédiaire de gouvernement, celui de la grande ville, nanti du pouvoir de taxer et dont le maire serait élu au suffrage universel, s'interposant entre les municipalités existantes conservées presque en l'état et la future Communauté métropolitaine.

Le tout allie les désavantages de la situation actuelle à ceux qui découleraient d'une fusion qu'on aurait ratée : l'éparpillement des ressources et des énergies ainsi que le surgovernment ; la pérennité des querelles de clocher et un gigantesque cauchemar bureaucratique !

## Les « blunecks »



ALAIN DUBUC

adubuc@lapresse.ca

LE DÉBAT sur une loi antigang ou sur d'autres façons de venir à bout d'un crime organisé qui déjoue la justice est nécessaire. Mais il y a des façons de faire. Quand on veut resserrer les lois, et que cela peut affecter les droits ou mener à des abus, il faut y aller prudemment, et éviter de prendre des décisions dans un climat d'émotivité et de précipitation.

Le Bloc québécois, qui s'est lancé en croisade en faveur d'une loi antigang, et qui a obtenu lundi un débat d'urgence sur le sujet, illustre admirablement ce qu'il ne faut pas faire. Tout y est, l'émotion à fleur de peau, une précipitation qui a amené le BQ à vouloir prendre un vote le soir même, la partisanerie la plus primaire : « Mais les droits constitutionnels des Hells Angels, a finement lancé Gilles Duceppe, voyez-vous, c'est plus important que le sort de ces jeunes. C'est ce qu'ils nous disent, de l'autre côté. »

Mais la déclaration la plus révélatrice du chef de la formation québécoise, c'est celle-ci : « Je pense que notre devoir de parlementaires — parce que nous avons des devoirs — c'est d'intervenir, de se lever, de répondre présent à l'appel de la population. »

Au vrai, tant d'habileté laisse pantois.

Restent les deux autres.

Or, la contre-proposition exposée, hier, par le maire de la métropole est fort différente du projet sommaire déposé il y a un mois par Louis Bernard. Celui-ci s'était surtout attaché à résoudre les problèmes politiques que soulève la mégafusion, alors que Pierre Bourque se préoccupe de bâtir une entité logique, rationnelle, susceptible d'être facilement administrée.

Le maire de Montréal propose ainsi une ville évidemment à la taille de l'île, divisée en 63 districts eux-mêmes regroupés en neuf arrondissements. Seule la ville possède un conseil élu et un pouvoir de taxation. Elle nomme un président d'arrondissement choisi parmi les sept conseillers représentant les districts de chacun d'eux. Environ le tiers du budget de la grande ville (un sur 3,2 milliards \$) est destiné à être administré au niveau des arrondissements, responsables de la voirie, du zonage local, des parcs et loisirs, des bibliothèques et maisons de la culture.

« Il s'agit bien d'arrondissements à l'intérieur d'une seule ville et non de quasi-municipalités », précise Pierre Bourque, qui n'hésite pas à entrer ainsi en collision frontale avec ses homologues officiant sur l'île.

Voilà justement où Louis Bernard consent à sacrifier la logique administrative à la politique en suggérant une administration intégralement bicéphale qui n'est pas sans rapport avec l'organigramme pachydermique conçu par les maires des banlieues.

Car ses arrondissements à lui, au nombre de 29, possèdent un appareil représentatif plus lourd, de réels pouvoirs de taxation ainsi que, de façon générale, des prérogatives beaucoup plus étendues que ceux du projet Bourque. Sachant que leurs frontières recourent assez exactement celles des municipalités actuelles, il est clair que le montage a pour but d'amadouer les maires des banlieues. Et, puisque les arrondissements sont précisément des quasi-municipalités, de permettre la reconduction du statut particulier des villes officiellement bilingues au sens de la Charte de la langue française.

Le facteur linguistique n'est pas un souci mineur, on le sait, à la fois pour les anglophones de la région métropolitaine, qui ne veulent pas perdre de droits acquis, et pour le gouvernement Bouchard, qui craint comme la peste la « bilinguisation » intégrale d'une nouvelle ville à la taille de l'île.

Les plans Bernard et Bourque : la faiblesse de l'un est la force de l'autre. Leur complémentarité est réelle. Mais leur... fusion, c'est-à-dire le processus qui permettrait de tirer de l'un, le génie politique, et de l'autre, la rationalité administrative, promet d'être aussi complexe que l'est l'objet de leur application.

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
GUY CREVIER > Président et éditeur MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint  
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef



## LA BOÎTE AUX LETTRES



François Legault

### 36 heures de cours en moins

Monsieur François Legault, JE TIENS à vous exprimer mon plus profond désaccord à l'égard d'une nouvelle mesure qui vient de nous arriver comme un cheveu sur la soupe. Il appert qu'en vertu d'une entente nationale convenue entre le gouvernement et les centrales syndicales, les enseignants auront droit cette année à un dégrèvement d'une heure par semaine afin de poursuivre le processus d'intégration du nouveau régime d'enseignement.

Mon garçon est présentement en troisième année au primaire. Cette mesure signifie que, concrètement, tous les jours « 3 », l'école se terminera une heure plus tôt, ce qui veut dire que ce ne sera pas tous les jours la même journée. Pris au dépourvu, nous devons choisir entre stationner notre enfant à l'école au cours de cette heure, ou trouver les moyens de le récupérer malgré nos contraintes pour gagner nos vies.

Nicolas perdra 36 heures d'enseignement au cours de cette année scolaire. J'avais pourtant cru, à entendre vos discours, que l'enfant était enfin revenu au centre des préoccupations de notre système d'éducation. Je dois constater qu'encore une fois, entre les mots et l'action à la base, il y a parfois loin de la coupe aux lèvres.

J'espère des explications de vous, mais surtout, j'espère des élus des solutions à nos problèmes plutôt que des contraintes nouvelles qui augmentent nos difficultés sans rien apporter à nos enfants en retour.

LUC VILLEMAIRE

### Faudra aller voir ailleurs...

CEUX ET CELLES qui s'interrogent encore sur le but de la réforme scolaire en cours et l'esprit qui l'anime feraient bien de méditer ces quelques lignes tirées du dernier Avis du Conseil supérieur de l'éducation : « La perspective centrale de la réforme est celle de l'école comme réponse à une problématique sociale complexe. Le régime pédagogique, et l'action ministérielle qui en découle, ne sont pas d'abord de l'ordre de so-

lutions aux problèmes de l'école : ils sont de l'ordre de l'éducation comme solution de problèmes culturels, sociaux, économiques. » En d'autres mots, l'école publique québécoise devra s'inscrire plus profondément dans le créneau idéologique de ses concepteurs. C'est-à-dire respecter la créativité de l'élève, lui assurer la réussite et lui éviter l'exclusion sociale. Ceux et celles qui rêvent pour leurs enfants de programmes scolaires aux contenus étoffés, devront s'adresser ailleurs.

CLAUDE POULIN

### Les méfaits de la loi antitabac

MONTRÉAL, juillet 2003. Impressionné par votre comportement notoire de non-fumeur acharné, le gouvernement vous a choisis comme inspecteur honoraire (rémunéré) de sa brigade antitabac. Dans le cadre de votre mission, vous êtes confortablement assis sur un banc public, angle des rue Sainte-Catherine et Papineau, durant cette heure de pointe du vendredi, afin de repérer les fumeurs délinquants désormais passibles d'emprisonnement. Trente camions semi-remorques et soixante-dix automobiles attendent patiemment le moment d'aborder le pont Jac-

ques-Cartier dûment congestionné. Comme aujourd'hui est une autre journée « où l'on écrase », vous constatez avec satisfaction qu'aucun conducteur de ces véhicules ne fume. Vous souriez béatement de satisfaction... Ce sourire est de fait gravé pour l'éternité. Le médecin légiste qui a accueilli votre cadavre à l'hôpital n'a pu que constater que vous avez succombé à une inhalation massive de monoxyde de carbone... Et maintenant, trouvez l'erreur :

- la journée « où l'on écrase » n'a jamais lieu au mois de juillet ;
- il n'y a pas de banc public à l'angle de ces rues ;
- il ne peut y avoir d'embouteillage, puisque le prix de l'essence a maintenant atteint le niveau de septdollars le litre, sans que le gouvernement ne réagisse ;
- vous n'avez pas repéré le camionneur qui a modifié le système d'échappement de son mastodonte, afin d'éliminer également la fumée de sa cigarette habilement dissimulée ;
- les véhicules sont demeurés immobiles plus de quatre minutes, sans couper le contact ;
- le gouvernement préfère s'acharner sur les fumeurs plutôt qu'aux véritables sources de pollution ;
- toutes les réponses ci-dessus...

JACQUES PHARAND



Pour réussir à lire toutes les consignes, un copilote serait souvent d'une grande utilité.

### Signalisation : trop, c'est comme pas assez

À LA SUITE du terrible accident survenu sur l'autoroute 20, dans le comté de Bellechasse, il y a un peu plus d'un an, on a encore vu un coroner qui s'appuie sur les dires d'un expert pour désresponsabiliser les auteurs de la tragédie qui a fait des morts et des blessés et rejeter la fatalité sur le manque de signalisation. Or, tout au contraire, c'est l'abus de signalisation qui insensibilise et infantilise l'« homo automobilisticus quebecensis ».

De la signalisation, il y en a tellement qu'on ne la voit plus, endormis que nous sommes à circuler à basse vitesse sur des autoroutes trop planes, trop rectilignes, trop parfaites. De la signalisation, il y en a tellement, qu'aux abords des grandes villes, aucun conducteur non familier avec les lieux n'a le temps de tout lire !

Le code de circulation routière ne devrait comprendre qu'un seul article : « Tout conducteur de véhicule automobile doit, en tout temps et en toutes conditions, se comporter de manière à ne pas mettre en danger la vie et l'intégrité physique des autres usagers, ni endommager la propriété d'autrui. » Et, le chausson-aux-pommes-avec-ça, remettre en vigueur la notion de responsabilité et les conséquences civiles et pénales qui en découlent. Tout le reste est nul et non avenu, si ce n'est de fournir du travail aux avocats, aux fonctionnaires, aux experts et aux fabricants de panneaux de signalisation !

JEAN-PAUL FONTAINE

Longueuil

## FORUM

## Faut-il une loi antigang ?

Pour ou contre l'adoption d'une loi antigang ? L'attentat de la semaine dernière contre le journaliste Michel Auger a relancé le débat.

## OUI: la sécurité des Canadiens est mise en danger

GÉRARD LATULIPPE

L'auteur est porte-parole de l'Alliance canadienne au Québec.

Avant travaillé à Mexico et en Colombie, je connais bien le sens du mot « insécurité ». Quand on craint de prendre un taxi sur la rue de peur d'être victime d'un attentat ; quand on refuse d'envoyer ses enfants seuls à l'école de peur qu'ils soient enlevés ; quand le meurtre des journalistes, officiers de justice et hommes d'affaires devient une affaire courante, on place la sécurité au niveau des valeurs les plus importantes d'une société.

La tentative de meurtre du journaliste Michel Auger nous rappelle que le maintien d'un haut niveau de sécurité de même que d'une liberté aussi fondamentale que la liberté d'expression est toujours très fragile. Les bandes de motards

criminels mettent en danger notre sécurité collective d'une façon intolérable. Elles ont atteint un niveau d'impunité, voire même d'apparence de légitimité, tout à fait inacceptable dans une société libre et démocratique.

Aujourd'hui, les bandes de motards criminels peuvent ouvertement se réunir en congrès en réservant des hôtels entiers pour établir leur stratégie. Elles achètent des maisons, voire des domaines barricadés, blindés et protégés par des vidéos, qui servent de véritables forteresses à l'abri des forces policières. J'ai d'ailleurs été estomaqué, il y a quelques années, lorsqu'à St-Nicolas où ils s'étaient installés, un citoyen déclarait à la télévision qu'il se sentait en sécurité à cause de la présence des Hells Angels. Ils ont atteint un tel niveau d'arrogance qu'ils se paient un concert privé avec deux de nos artistes les plus populaires.

Il ne faudrait pas croire que tout cela n'est que coïncidence. En 1944, les bandes de Hells Angels de nombreux pays se seraient réunies en Europe pour adopter une stratégie favorisant leur contrôle du commerce de la drogue. Elle serait basée sur trois points : discréditer les corps policiers, infiltrer le système judiciaire ainsi que le système politique. La mondialisation de l'action de ces bandes criminalisées exige que nos gouvernements se donnent des moyens efficaces pour les démanteler.

En six ans, 153 meurtres et 172 tentatives de meurtre commis au Québec ont été reliés au monde des motards. Des bombes ont été posées à Montréal près des postes de quartier. Plusieurs poursuites ont été prises contre des policiers pour des motifs déontologiques par des personnes reliées à ces bandes criminalisées dans le seul but de les discréditer. Nous faisons face à un effort concerté de la part de ces crimi-

nels pour déstabiliser l'ordre public.

Le gouvernement libéral se doit d'adopter une loi antigang qui établirait une liste d'organisations criminelles dont les membres avoués pourraient être arrêtés sans que l'on ait à prouver un acte illégal. Il faut aussi s'attaquer aux profits des organisations criminelles et faciliter la saisie des fruits de la criminalité pour démontrer que ces biens sont liés à des activités criminelles. Il faut faciliter l'émission et l'exécution des mandats des perquisitions.

Il y a aussi le mode de vie de ces « stars » de la criminalité. Il faut une approche concertée des ministères du Revenu pour les obliger à justifier leur niveau de vie.

S'il faut utiliser la clause « nonobstant » de la Charte canadienne des droits, qui permet d'exclure certaines dispositions d'une loi de l'application de la charte, qu'on le fasse. La Charte des droits a été instaurée pour protéger nos droits et libertés fondamentales et non pas pour faciliter leur violation par les bandes criminalisées.

Le premier ministre Chrétien a réagi d'une façon tout à fait irresponsable à la demande de l'Alliance canadienne et du ministre de la Justice du Québec, d'adopter une loi antigang qui limiterait d'une façon exceptionnelle le droit d'association des bandes criminelles. En tentant de générer à nouveau une querelle fédérale-provinciale à ce sujet, le premier ministre se moque de la sécurité des citoyens et démontre une fois de plus qu'il est complètement déconnecté de la réalité québécoise.

L'Alliance canadienne et son chef Stockwell Day ont fait du renforcement des lois criminelles, un des points forts de leur programme. C'est là une question de respect pour la sécurité et la qualité de vie des Canadiens.

## NON: les policiers n'ont pas besoin d'une telle arme

LOUIS BELLEAU

L'auteur est un avocat de la défense.

L'indignation soulevée par l'attentat commis contre le journaliste Michel Auger s'explique et se justifie pleinement dans les circonstances. Rien de plus naturel que cette indignation trouve son expression dans la volonté renouvelée de s'attaquer au problème de la guerre des gangs que l'on suppose à l'origine de l'attentat. Le choix des armes peut cependant avoir des conséquences assez graves que les politiciens et les commentateurs ne semblent pas avoir pris la peine de mesurer.

Si l'on en croit le consensus qui se dessine ces jours-ci, la seule raison qui puisse expliquer l'impuissance, réelle ou imaginée, de la police à enrayer les activités du crime organisé serait la Charte des droits. On dit que la Charte impose aux policiers des obligations impossibles, qu'elle entrave leur liberté de mouvement, qu'elle paralyse les juges en les obligeant, par exemple, à ignorer des preuves accablantes, et enfin, que la liberté d'association protège les groupes de criminels. D'où la nécessité de suspendre l'application de la Charte. Mais la perception de la Charte que la plupart des commentateurs ont répandue ces derniers jours est fautive. Elle est le symptôme de l'ignorance qui résulte de la désinformation systématique qui se pratique au nom de la liberté de la presse et qui vise à discréditer l'administration de la justice. Il y a donc lieu de rectifier quelques-unes des faussetés qui circulent à ce sujet.

Pour commencer, la liberté d'association, garantie par la Charte, n'assure aucune protection contre les activités criminelles. Pas plus, d'ailleurs, que la liberté de la presse, également garantie par la Charte, n'autorise la publication de propos diffamatoires.

Deuxièmement, lors d'un procès, le droit de savoir de quoi l'on est accusé, par exemple, ou encore le droit qu'a l'accusé de connaître la preuve que la poursuite entend présenter contre lui sont des règles élémentaires de fair-play. Le droit aux services d'un avocat et celui d'être jugé par un tribunal impartial font également partie des garanties juridiques minimales qui sont protégées par la Charte.

Troisièmement, en ce qui concerne les preuves illégalement obtenues, elles ne seront rejetées que dans les cas, de plus en plus rares, où le tribunal aura acquis la conviction que le fait de les admettre serait de nature à jeter le discrédit sur l'administration de la justice. Cela se produit dans les cas où les policiers se rendent coupables de fautes graves, et aucune preuve n'est exclue sans que le tribunal tienne compte de sa nature et de son importance dans la cause. On est donc loin de la règle d'exclusion automatique qui prévaut en vertu du droit américain qui a, c'est vrai, donné lieu, aux USA, à des résultats scandaleux.

La Charte prohibe également la détention arbitraire, comme celle qui fut pratiquée en 1970 lorsque furent arrêtés et emprisonnés des dizaines d'individus, dont le regretté Gerald Godin, poète de son état, qui passa des mois en prison, en compagnie de professeurs, de syndicalistes et d'autres ennemis de l'État, sans avoir jamais vu un juge. La loi ciblait pourtant un groupe précis d'individus, décrits à l'époque comme des criminels de droit commun voués à la destruction de la démocratie, et, selon les autorités, nul n'avait rien à craindre de la loi qui ne fût membre en règle du FLOQ. On sait à quels dérapages cet épisode a donné lieu.

La Charte interdit aussi les fouilles abusives, c'est-à-dire celles qui ont lieu sans motifs, sans mandat, ou sans autorisation préalable ou encore, celles qui ont lieu sous l'autorité d'un mandat obtenu par fraude. Toutes ces « avocasseries » sont destinées à nous protéger, les uns et les autres, contre les abus de pouvoir de la police et du gouvernement. Devons-nous renoncer à cette protection ?

Quelles sont donc les contraintes, imposées par la Charte, auxquelles seraient soumis les policiers, qui feraient en sorte qu'il serait devenu impossible de s'attaquer au crime organisé ?

La liberté  
d'association,  
garantie par la  
Charte, n'assure  
aucune protection  
contre les activités  
criminelles.

La seule exigence  
que la Charte impose  
aux policiers,  
c'est d'agir dans  
le respect de la loi.  
Point final.



Un enquêteur s'affaire sur les lieux où Michel Auger a été victime d'un attentat.

La seule exigence que la Charte impose aux policiers, c'est d'agir dans le respect de la loi. Point final. En sont-ils incapables ? Sont-ils obligés d'agir illégalement ? Et surtout pouvons-nous le leur permettre ? Avant d'en arriver là, ne devons-nous pas exiger la démonstration que les moyens dont dispose la police sont insuffisants et qu'il n'y a pas d'autre solution que de leur permettre de violer les droits les plus élémentaires des citoyens ?

Pour comprendre l'étendue des pouvoirs de la police sous l'empire de la Charte des droits, en voici une courte énumération, qui n'est pas exhaustive, accompagnée de la description des contraintes que la loi impose pour leur exercice.

En matière de fouilles et de perquisitions, il suffit d'obtenir un mandat pour pouvoir entrer en tout lieu, à tout moment et y saisir toute chose qui peut être utile à l'enquête. Comment obtenir un mandat ? En se présentant devant un juge pour affirmer sous serment qu'il y a des motifs raisonnables et probables de croire que la perquisition pourra aider l'enquête. Qu'est-ce que des « motifs raisonnables et probables » ? Des soupçons fondés sur des faits ; quelque chose qui dépasse légèrement le stade de l'intuition. S'il n'est pas commode de se présenter en personne devant le juge, la loi permet que la demande de mandat soit faite par fax, ou par téléphone. Des juges sont disponibles 24 heures par jour pour l'émission des mandats et dans les cas d'urgence extrême, les policiers peuvent entrer n'importe où sans mandat.

En matière d'écoute électronique, la même norme des motifs raisonnables et probables permet aux policiers d'obtenir l'autorisation d'écouter les conversations téléphoniques, d'intercepter les fax le courrier électronique de quiconque. Ils peuvent installer des micros, ou des caméras, même à l'intérieur des résidences des cibles, et y écouter, 24 heures par jour, leurs conversations les plus intimes, ou encore, filmer leurs activités. Lorsque l'enquête porte sur les activités d'un gang, l'autorisation est valide pour trois ans sans qu'il soit nécessaire de la renouveler ni de la justifier en cours de route.

Les policiers peuvent, aux mêmes conditions, obtenir des mandats leur donnant accès aux renseignements fiscaux concernant qui que ce soit. D'autres mandats sont disponibles pour les autoriser à prélever des échantillons de substances biologiques aux fins de comparaison d'ADN.

Les policiers peuvent filer leurs sujets 24 heures par jour, les photographier et les filmer dans tous leurs déplacements, sans mandat. Ils peuvent évidemment installer sur des véhicules des dispositifs de type GPS permettant de les suivre à la trace. Ils ont également accès, sans mandat, à toutes les banques de données publiques en plus de profiter d'un réseau remarquable d'informateurs au sujet desquels ils ne sont jamais obligés de révéler quoi que ce soit. Ils peuvent

également saisir les biens dont ils ont des motifs de croire qu'ils sont dérivés des produits de la criminalité et les conserver jusqu'à ce qu'il en soit disposé selon la loi. Il suffit de demander les autorisations nécessaires pour les obtenir. (...)

Il serait bien sûr commode, pour les policiers, de pouvoir s'emparer de « Mom » Boucher et de l'expédier derrière les barreaux sans autre forme de procès. Selon le discours policier habituel, la chose est irréalisable dans le cadre juridique du droit commun ; il a, après tout, récemment été acquitté par des jurés des accusations qui avaient été portées contre lui. L'idée que, dans cette affaire, la preuve ait été insuffisante pour justifier une condamnation n'effleure personne. Qui dit insuffisance de preuve dit enquête mal faite, un argument irrecevable par les temps qui courent. C'est donc, dit-on, à cause de la Charte qu'il s'en est tiré si facilement. Il faut donc se doter d'une loi d'exception qui va permettre à la police de mettre les motards en prison.

Ce discours a déjà donné lieu à l'adoption, en 1997, de la loi dite « antigang », une série d'amendements au Code criminel destinés, d'une part à durcir les peines lorsque des crimes sont commis en association avec un gang, et, d'autre part, à faciliter certaines enquêtes. On se souviendra qu'à cette époque, c'est en pleine campagne électorale que le Code criminel fut amendé à toute vapeur, et que l'affaire avait pris une dimension résolution politique, au sens partisan du terme. (...)

Monsieur Ménard veut une loi qui identifierait des groupes précis, dont les membres sont connus et dont il est facile de faire la preuve, selon lui, qu'ils se livrent à des activités criminelles. C'est pourtant précisément cela que les dispositions « antigang » du Code criminel prévoient en exigeant cependant, et la chose est élémentaire, la preuve qu'un acte criminel a été commis par l'accusé. Mais ce dont il est aujourd'hui question, c'est d'une loi *ad hominem* qui permettrait l'emprisonnement de toute personne qui serait reliée à l'un ou l'autre des groupes visés. Puisqu'ils sont connus, pourquoi ne pas les nommer, tout simplement ?

Ce n'est pas à cause de la Charte des droits ou de la liberté d'association qu'une telle loi serait inadmissible, mais plutôt parce qu'une telle loi permettrait l'emprisonnement sans qu'il soit nécessaire de faire la preuve qu'un délit a été commis par l'accusé. C'est inacceptable. (...)

Au Québec, c'est la SQ qui est le maître d'oeuvre de la lutte contre le crime organisé. Cette situation résulte d'un choix délibéré du gouvernement. Mais la SQ est un corps de police dont la crédibilité a été anéantie par une procession des Commissions d'enquête qui ont chacune proposé des réformes fondamentales qu'aucun ministre de la Sécurité publique n'a osé mettre en oeuvre. (...)

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

Québec 

*La Presse*

20 septembre 2000

Page A32 manquante